

entendre que la langue est faite de syntaxe plus vocabulaire. Nous comptons pour une faute sévère un accord un peu hétérodoxe, nous comptons pour une faute sévère le fait de ne pas savoir traduire le mot « Mizzenmast » et nous passons sous silence les fautes intermédiaires, fautes tout aussi et peut-être plus graves, mais nous ne les reconnaissons pas. Or, il est évident qu'avec les sentence-patterns fondamentaux, plus le vocabulaire fondamental, par exemple du français, on n'arrivera jamais à faire du français — tant qu'on ne fait pas attention aux collo-cations, aux règles de conditionnement et d'exclusion, dont M. Sinclair vient de parler. C'est dans ce sens qu'on peut affirmer non seulement que l'enseignement du vocabulaire n'existe pas, mais que le vocabulaire n'existe pas non plus, en tant que collection de vocables.

Pour ceux qui sont appelés à enseigner leur propre langue, c'est peut-être différent. Peut-être. Ils ont du moins la chance d'opérer dans la seule science de classification où les étudiants n'ont pas à passer trois ans à réunir quelques spécimens. Leurs étudiants peuvent aborder tout de suite des problèmes pratiques dans l'art de classifier, ils peuvent être amenés à découvrir des structures, et des structures en train de se restructurer, car ce n'est qu'ainsi qu'on découvre des structures.

J'arrive à la conclusion que mes étudiants apprendraient le vocabulaire du français en voyant d'abord, sur l'exemple de leur langue maternelle, ce que c'est qu'une organisation, une classification à la fois nécessaire et provisoire. Cette situation, où le professeur doit commencer par insister sur sa propre ignorance, égale en principe à celle des étudiants, est la situation pédagogique idéale. Nous partons sur un pied d'égalité, à la collecte d'exemples; nous nous considérons comme faisant partie de l'équipe mondiale des auteurs d'ouvrages de référence, qu'il s'agit de laisser un peu moins lacunaires que nous ne les avons trouvés; et quand le moment arrive de chercher un classement ou un reclassement de nos matériaux hétéroclites (mais authentiques), le résultat vaudra ce qu'il vaudra, mais de toute façon nous saurions pressentir ensemble ce que c'est qu'un acte linguistique authentique, un acte à la fois et indistinctement linguistique et pédagogique.

*Conclusion.* — Bref, en choisissant d'interroger le linguiste sur ce qu'il faut entendre par « structure du vocabulaire » a-t-on réellement eu l'intention de limiter sa curiosité à une petite partie du domaine mal défini mais certainement hétéroclite de l'organisation lexicale? Il est vrai que dans ce contexte plus large la linguistique n'est au fond qu'une attitude de l'esprit, qui n'est d'ailleurs pas partagé par tous les linguistes.

## SESSION II.1

### Structure lexicale et enseignement du vocabulaire

#### I — RAPPORT DE M. COSERIU

##### A — PRÉLIMINAIRES

1. On se limitera dans ce rapport à une exposition systématique des problèmes concernant la structure lexicale. Nous renonçons donc à donner un aperçu des différentes théories et méthodes d'analyse se rapportant, d'une façon ou d'une autre, à la « structure » du lexique. Du reste, ces théories et méthodes correspondent souvent à des orientations trop hétérogènes pour qu'on puisse essayer de les réduire à un dénominateur commun. Pour la bibliographie, qui commence à devenir vaste, nous renvoyons aux deux volumes bien connus de M. S. Ullmann (*The Principles of Semantics*, 2, Glasgow-Oxford 1957, et *Semantics*, Oxford 1962) et, à A. A. Ufimceva (*Opyt izucenija leksiki kak sistemy*, Moscou 1962). Une caractérisation très succincte mais, à notre avis, parfaitement pertinente de quelques méthodes d'analyse lexicale a été esquissée récemment par M. B. Pottier (*Vers une sémantique moderne*, TLL 2, 1, Strasbourg 1964, pp. 110-112); cf. aussi l'exposé plus ample de Ju. D. Apresjan, *Sovremennye metody izucenija znaceniij i nekotorye problemy strukturnoj lingvistiki*, « Problemy strukturnoj lingvistiki 1963 », Moscou 1963, pp. 102-150. A ces deux panoramas il faut ajouter la théorie des champs de MM. J. Trier et L. Weisgerber, plus exactement, toute la théorie du contenu développée par les savants, surtout allemands, groupés autour de M. L. Weisgerber, qui, jusqu'à présent, nous semble la plus importante théorie linguistique des signifiés lexicaux et qui, sans être proprement structurale, est riche en suggestions précieuses pour toute analyse structurale du lexique (voir, par ex., L. Weisgerber, *Die vier Stufen in der Erforschung der Sprachen*, Düsseldorf 1963, et le chapitre de M. H. Gipper, « Der Inhalt des Wortes und die Gliederung des Wortschatzes »).

dans la nouvelle édition de la *Duden-Grammatik*, Mannheim 1959, pp. 392-429). Certains points théoriques, surtout en ce qui concerne la justification de la lexématique (« sémantique structurale ») en face de la sémantique traditionnelle et des différentes sémantiques « associatives », ont été traités aussi dans notre article « Pour une sémantique diachronique structurale », *TLL*, 2, 1, Strasbourg 1964, en partic. pp. 143-170.

2. En principe, on se limitera dans ce qui suit à la fonction *lexicale* proprement dite, c'est-à-dire à la structuration primaire de l'expérience au moyen des « mots », idéalement antérieure aux fonctions nécessaires pour la combinaison des mots dans le discours (ceci n'implique pas, naturellement, qu'on affirme la priorité réelle ou génétique du mot par rapport à la phrase : la fonction lexicale est « antérieure » au point de vue logique, dans le sens qu'elle est le déterminatum des fonctions catégorielles et grammaticales, ou bien, au point de vue de l'analyse, dans le sens qu'elle est « ce qui reste » quand on a éliminé les déterminations grammaticales et catégorielles). Restent, par conséquent, en dehors de nos considérations les mots « équivalents de phrase » (interjections, particules d'affirmation et de négation, telles que *oui*, *si*, *non*), les mots morphématiques (articles, prépositions, conjonctions) et les mots catégorématiques (*catégorème* + *morphèmes* : déictiques ou « pronoms », par exemple, *moi*, *mon*, *maintenant*, *ici*) : les seuls mots dont il sera question ici seront les mots lexématiques (en français, ainsi que dans beaucoup d'autres langues, *lexème* + *catégorème* + *morphèmes*), comme, par exemple, *table*, *blanc*, *écrire*, *vite*. Ceux-ci, d'autre part, seront considérés uniquement en tant que *lexèmes*, c'est-à-dire en tant que porteurs de la fonction lexicale. Cependant, vu la difficulté, voire, souvent, l'impossibilité de séparer dans le signifiant ce qui correspond à la fonction lexicale de ce qui n'y correspond pas, nous citerons comme exemples des « mots » entiers : par exemple, *venir*, et non *ven*; mais il sera sous-entendu que nous visons par là la fonction qui distingue le mot *venir* de *dormir*, *oublier*, *chanter*, etc. (et aussi de *sommeil*, *oubli*, *chant*, etc.) et qui le fait entrer dans un « champ » où il s'oppose, par exemple, à *marcher*, *aller*, *partir*, *sortir*, *entrer* (et, dans un certain sens, aussi à *marche*, *allée*, *départ*, *sortie*, *entrée*), et non pas des fonctions telles que « présent », « infinitif », « intransitif » (le problème de la fonction « verbe » sera traité plus loin).

Il faut toutefois signaler que les mots non-lexicaux participent de certains phénomènes dont nous allons parler, tels que la « modification » (esp. *ahorita*, *mismito*) et le « développement » (alle. *hierhiesig*, *jetzt-jetzig*) ce qui révèle que ces phénomènes dépassent le lexique proprement dit.

3. Nous ne traiterons pas non plus des mots propres, qui, en tant que lexèmes historiquement individualisés, n'entrent pas dans des positions lexématiques. Les noms propres participent pourtant des autres phénomènes « lexicaux » : « modification » (italien *Italia* — *Italietta*), « développement » (*un écrivain français* — *un Français*; italien *Toscana* — *toscano* — *toscanizzare*, *toscaneggiare* — *toscanizzazione*, *toscaneggiamento*), « dérivation » (*hispanisme*, *hispaniste*).

Enfin, nous excluons de notre exposé les numéraux, qui participent, eux aussi, de la plupart des phénomènes lexicaux, même de certaines structures analogues aux « champs » (système décimal, système vigésimal, etc.) mais qui constituent une classe tout à fait particulière, différente de tout le reste du lexique.

4. Nous employerons les notations conventionnelles suivantes : italiques, pour le mot en tant que signe, c'est-à-dire en tant qu'expression et contenu (signifiant + signifié) : *vieux* = le mot français *vieux* en tant que signifiant et signifié; italiques et guillemets normaux (doubles) pour l'expression : « *vieux* » = le signifiant de *vieux* (vjø); les guillemets seuls pour le contenu : « *vieux* » = le signifié de *vieux*; les guillemets simples pour les traits distinctifs de contenu : « *vieux* » = trait distinctif qui se constate dans le contenu de *vieux*, *vieillir*, *vieillesse*, *antique*, *ancien*, etc. Dans les cadres et les schémas, sauf indication contraire, il sera toujours question du contenu « signifié ».

## B — INTRODUCTION

1. Par « structure lexicale » on entend en premier lieu, non sans raison, la configuration sémantique du lexique (= mots lexématiques). Or, même en dehors des milieux qui optent tout simplement pour reléguer le contenu (ou, du moins, le contenu lexical) au delà des frontières de la linguistique, on considère souvent avec méfiance et scepticisme la possibilité d'une description proprement structurale et agencée de cette configuration, analogue à la description phonologique et à la grammaire. On observe, par exemple, que les relations lexicales sont extrêmement compliquées et presque inextricables, que les structures lexicales sont souvent très imprécises, que la subjectivité y joue un rôle important, que l'organisation du lexique est souvent différente chez les différents individus de la même communauté linguistique. Ces remarques ne sont pas sans fondement, mais elles n'ont pas toutes la même portée et, au fond, ce sont, sous une nouvelle forme, les objections qu'on fait d'habitude à la linguistique structurale tout court. En effet, sauf pour le nombre des unités de base à distinguer, les relations ne sont pas, au fond, moins

compliquées en grammaire et en phonologie que dans le domaine du lexique et, au niveau du discours, la foule des variantes contextuelles et situationnelles du discours, la foule des variantes contextuelles et situationnelles discernables d'une valeur grammaticale ou d'un phonème n'est pas en soi moins impressionnante que celle des « acceptions » d'un mot. Mais on dispose, en grammaire, des résultats de plus de deux mille ans de travail et, en phonologie, de la terminologie précise développée par la phonétique et de l'analyse préliminaire réalisée par les écritures, qui nous facilitent sensiblement la tâche, tandis que dans le domaine du lexique, le travail structural est à peine entamé et, pour le moment, il procède, pour ainsi dire, à tâtons. Cependant, en lexicologie on a du moins l'avantage que le mot lexématique est bien autrement « donné » que le phonème et on y dispose des résultats acquis par les dictionnaires unilingues et par les dictionnaires de synonymes et d'antonymes, résultats qui ne sont nullement à dédaigner. En ce qui concerne la seconde difficulté, si beaucoup de structures lexicales sont effectivement imprécises, une analyse structurale n'aura qu'à les présenter telles quelles : en phonologie et en grammaire on trouve aussi des structures bien établies et d'autres qui ne le sont pas, qui ne sont pas claires ou sont en train de se modifier, des exceptions, des déviations, etc., ce qui ne constitue pas une difficulté de principe pour l'analyse structurale, comme on le croit parfois. Mais on ne peut pas affirmer que les structures lexicales sont imprécises *avant* de les avoir établies au moyen d'une méthode rigoureuse. Quant à la subjectivité, on ne saurait la négliger, comme certains le font, mais elle n'affecte pas dans la même mesure les différents niveaux de la structuration sémantique du langage et, en tout cas, il faudra se demander si elle est « linguistique », c'est-à-dire si elle se manifeste dans le fonctionnement des formes linguistiques. Finalement, pour ce qui est de l'organisation différente des rapports lexicaux chez les différents individus de la même communauté linguistique, ceci affecte l'unité du lexique, et non pas sa *structuration* interne (au contraire : la formulation même de la difficulté suppose une structuration). Par conséquent, la difficulté concerne la *quantité* du travail à faire, et non pas sa *nature*. Du reste, la variété de la langue n'est pas inconnue en phonologie et en grammaire, même au niveau des langues communes (par exemple, en français : distinction ou non-distinction entre « mettre » et « maître », existence ou inexistence du « passé défini » comme valeur opposée au « passé indéfini », *je vais aller* | *j'irai* ou bien seulement *je vais aller*, etc.) D'autre part, s'il est bien vrai que la variété du lexique est plus grande que la variété phonologique ou grammaticale, la compréhension réciproque, même dans des communautés très larges, est aussi un fait indéniable, ce qui signifie qu'au moins

une bonne partie du lexique des langues respectives doit présenter une organisation plus ou moins homogène. Dans la description du lexique d'une langue on pourra, par conséquent, établir des structures primaires, communes, et des structures secondaires, non communes.

2. La complexité des rapports lexicaux étant admise, il faut commencer par y introduire des distinctions. Il faut distinguer des types de rapports et établir une hiérarchie entre ces types. En phonologie on n'est parvenu à des descriptions systématiques satisfaisantes qu'en établissant une hiérarchie stricte entre ce qui est fonctionnel, au niveau de la langue, et ce qui ne l'est pas, ou, pour mieux dire, entre la fonction distinctive et d'autres fonctions, et en recommençant le travail par la fonction de base (ce qui ne signifie pas « éliminer » ou ignorer les autres fonctions : tout simplement, on établit un ordre de la recherche). On concédera que les déterminations « sémantiques » dans le domaine lexical sont, à première vue, d'une multiplicité et d'une hétérogénéité qui effrayent : styles et couches de la langue, variétés dialectales, langues spéciales et terminologies techniques, expressions figées, idées et croyances à propos des choses désignées, connaissance ou méconnaissance de ces mêmes choses, rapports étymologiques et dérivatifs, rapports purement matériels entre les signifiants, etc., tout s'y mêle et tout peut y être important dans tel ou tel contexte ou dans telle ou telle situation. Par conséquent, beaucoup de classements « sémantiques » des mots sont possibles, selon le type de détermination qu'on adopte comme critère. Mme Ufimceva, par exemple, distingue, à la suite de V. I. Koduchov, en dehors des rapports « structuraux » (oppositifs), les groupements lexico-sémantiques suivants : a) groupements objectifs ou « thématiques » (nomenclatures, « Sachgruppen »); b) groupements terminologiques; c) groupements étymologiques; d) groupements lexicaux-grammaticaux (catégories verbales); e) groupements « formationnels » (rapports de dérivation et de « conversion » de catégorie verbale); f) groupements notionnels ou idéologiques (cf. les « champs notionnels » de M. Matoré); g) groupements sémantiques-syntaxiques (cf. les « champs élémentaires » de W. Porzig et nos « implications »); h) groupements phono-sémantiques (*ouv. cité*, pp. 131 *sqq.*); et on pourrait y ajouter d'autres. Ces groupements s'entrecroisent, de sorte que le même mot peut figurer dans plusieurs groupements à la fois, selon la détermination envisagée. Et, comme corollaire, chaque mot peut, en principe, se trouver au centre d'un réseau d'associations différentes, prolongeables dans plusieurs directions. De ce fait, beaucoup de « champs associatifs » peuvent être presque indéfiniment élargis, puisqu'on peut toujours trouver

ou imaginer des contextes pour lesquels telle ou telle association est valable. Mais, si l'on veut aboutir à une description systématique du lexique, on ne peut pas considérer pour chaque mot ce qui *pourrait* être important; il faut envisager en premier lieu *ce qui ne peut pas manquer*: la fonction de base sans laquelle le lexique ne serait pas tel et qui doit avoir la *priorité*, même au point de vue pratique (par exemple, lorsqu'on apprend une langue étrangère). Cette exigence n'implique pas qu'on nie la valeur ou la validité des différents points de vue lexicologiques possibles (qui, selon nous, sont tous justifiés, à de différents niveaux de la recherche linguistique ou extralinguistique) et, d'autre part, elle ne coïncide pas avec l'exigence d'une description sémantique (et pragmatique) complète de chaque mot: il s'agit d'établir la base et le cadre de la description du lexique en tant que domaine de la langue. Pour ce faire, il faut commencer par distinguer ce qui est linguistique et ce qui ne l'est pas, ce qui est systématique et ce qui est extrasystématique, ce qui est structuré et ce qui est facultatif et plus ou moins flottant, ce qui est oppositif et ce qui est relationnel. On se rappelle l'exemple bien connu de Ch. Bally (FM, 8, 1940, p. 195): « Le mot « bœuf » fait penser: 1) à « vache, taureau, veau, cornes, ruminer, beugler », etc.; 2) à « labour, charrue, joug », etc.; enfin 3) il peut dégager, et dégage en français, des idées de force, d'endurance, de travail patient, mais aussi de lenteur, de lourdeur, de passivité. » Or, devant un tel exemple, on se demandera si ces associations sont toutes au même titre « linguistiques » et si l'on n'a pas à établir une hiérarchie entre celles qui le sont effectivement: l'association avec « vache », « taureau », « veau » se fonde sur un rapport oppositif (ces lexèmes s'opposent au lexème « bœuf » à l'intérieur d'un champ lexical); « cornes » et « ruminer » pourraient tout au plus entrer en tant que traits distinctifs dans la définition du lexème « bœuf »; l'association « bœuf » — « beugler » est une « implication » lexicale; de même, peut-être, l'association « bœuf » — « joug »; « charrue » et « labour » sont un objet et un « état de choses » qui se trouvent souvent *dans le contexte réel* de l'objet « bœuf » (il n'y a aucun rapport lexicale nécessaire et définissable entre les lexèmes « charrue », « labour » et le lexème « bœuf »); quant aux associations avec les idées de force, d'endurance, etc., qui n'ont rien de linguistique non plus, cf. C, 1.3.

3. Vu que des exemples pareils de non-distinction ne sont pas rares dans la lexicologie actuelle, et, parfois, y sont même présentés comme des tentatives de « structuration » lexicale, une série de distinctions préalables nous semblent nécessaires, avant d'aborder l'examen des structures lexicales proprement dites.

Ce sont les distinctions suivantes: a) entre « choses » et langage; b) « langage primaire » et « métalangage »; c) synchronie et diachronie; d) « technique du discours » et « discours répété »; e) « architecture » et « structure » de la langue (ou bien « langue historique » et « langue fonctionnelle »); f) « système » et « norme » de la langue; g) rapports de « signification » et rapports de « désignation ». Il s'agit, évidemment, de distinctions qui dépassent le cadre du lexique et que toute la linguistique (et tout particulièrement la linguistique structurale) suppose, implique, fait explicitement ou devrait faire, dans l'étude de chaque domaine de la langue. Mais il faut les formuler (ou les rendre explicites) aussi pour la lexicologie en particulier; en effet, l'une des insuffisances méthodologiques de la lexicologie est le fait qu'elle considère souvent comme propres au lexique des phénomènes qui, en réalité, ne le sont pas et de s'arrêter devant des difficultés et des problèmes qu'on ne peut pas résoudre à l'intérieur du domaine lexical.

#### C — DISTINCTIONS PRÉALABLES

##### 1. « Choses » et langage

1.0. La distinction entre les « choses » et le langage paraît facile à faire en théorie (en effet, elle est supposée en grammaire, où les confusions à cet égard sont de plus en plus rares), mais elle est souvent difficile en pratique, dans le domaine de la lexicologie, à cause de la proximité entre la fonction lexicale et la réalité désignée par les lexèmes. Par conséquent, on doit toujours être en garde: d'une part, il faut s'efforcer de faire constamment le départ, dans ce qu'on est enclin à considérer comme « signification », entre ce qui est dû à la connaissance des « choses » en tant que telles et aux opinions (vraies ou fausses) à propos des choses et ce qui est dû au langage et d'établir quelles structurations du « signifié » et quelles associations « sémantiques » sont dues à des analyses non linguistiques des objets et des états de choses réels; d'autre part, il faut se garder de ramener la structuration linguistique à la structuration « objective » du réel, par exemple, en cherchant dans le langage les traits et les limites propres des objets. Plusieurs questions nous semblent importantes à ce propos.

1.1. Tout d'abord, la question des *terminologies*. Les terminologies scientifiques et techniques n'appartiennent pas au langage ni, par conséquent, aux structurations lexicales au même titre que les « mots usuels »: elles représentent des utilisations du langage pour des classements différents (et, en principe, indépendants) de la réalité ou de certaines sections de la réalité.

En partie, les terminologies ne sont aucunement « structurées » (elles sont de simples « nomenclatures » énumératives, correspondant à des délimitations dans les objets) et, dans la mesure où elles le sont, leur structuration ne correspond pas aux normes du langage mais aux points de vue et aux exigences des sciences et techniques respectives, concernant la réalité même des choses. On a été toutefois tenté de considérer certaines structurations terminologiques comme des « champs lexicaux » exemplaires (en effet, elles sont presque toujours plus « nettes » et plus « claires » que les structurations du langage), mais, en réalité, ces prétendus « champs » n'organisent pas des « signifiés » linguistiques mais des phénomènes définis par les sciences et les techniques et des objets, des classes de *designata*, et, dans ce sens, ils sont des *classifications objectives* et non pas des structurations sémantiques. Pour les sciences et les techniques les mots sont effectivement les représentants des « choses », c'est-à-dire que la « signification » y coïncide avec la « désignation », ce qui n'est pas le cas pour le langage. En effet, les délimitations scientifiques et techniques sont (ou aspirent à être) des délimitations dans la réalité objective en tant que telle, et non pas dans l'intuition de la réalité, comme les structurations linguistiques. De ce fait, les délimitations terminologiques sont précises, par rapport à la réalité désignée, et définies ou définissables par des critères « objectifs », c'est-à-dire, par des traits appartenant aux objets « réels » (même si ceux-ci peuvent appartenir à une réalité abstraite ou imaginaire, comme dans les mathématiques). Aussi les oppositions terminologiques sont-elles « exclusives », d'accord avec le principe de contradiction (à chaque niveau de la classification, chaque terme est différent de tous les autres), tandis que les oppositions linguistiques sont très souvent « inclusives », c'est-à-dire que le terme négatif (ou « non marqué ») y peut englober le terme « positif » (ou « marqué ») : ainsi « jour » peut fonctionner comme le contraire de « nuit » mais peut aussi englober le terme « nuit », en signifiant « jour » + « nuit »; de même, le masculin dans le langage peut englober le féminin (« le fiancé » + « la fiancée » = « les fiancés »), tandis qu'en grammaire « masculin » et « féminin » sont, naturellement, des termes exclusifs<sup>(1)</sup>. Dans les sciences, il est bien possible que deux classes interfèrent, de façon qu'il en résulte une troisième comme « produit » (par exemple, « rectangle » × « rhombe » = « carré »), mais il y est inconcevable qu'un terme soit le contraire d'un autre, et, en même temps, englobe son contraire.

1. Dans la pratique ce fait s'oppose souvent à la compréhension exacte de la nature des oppositions linguistiques, puisque, même pour des oppositions inclusives dans le langage, l'on doit employer dans la science du langage des termes exclusifs, par une exigence de toute terminologie scientifique.

Par conséquent, il n'y aurait pas de sens à vouloir, par exemple, établir la « structure sémantique » des 300 000 termes de la chimie : ceux-ci sont « structurés » au point de vue de la chimie, en tant que « classification réelle », et changent de structuration avec le progrès de la science, et non pas en vertu du changement linguistique. Du reste, la plupart des terminologies n'appartiennent aux langues que par leurs signifiants, ainsi que par leur fonctionnement grammatical et par certaines fonctions lexicales relationnelles (« développement », « dérivation ») : du point de vue de leur « signifié », elles sont, dans un sens, sub-linguistiques (elles appartiennent à des milieux restreints au sein des communautés linguistiques) et, dans un autre sens, elles sont inter-linguistiques (ou virtuellement inter-linguistiques); de ce fait, elles peuvent, en principe, être traduites sans difficulté dans toute communauté qui possède les mêmes sciences et techniques au même degré de développement, puisque « traduction » signifie dans ce cas simplement « remplacement des signifiants », et non pas « transposition des signifiés d'une langue dans les signifiés d'une autre langue ». En réalité on connaît les « signifiés » des terminologies dans la mesure où l'on connaît les sciences et les techniques auxquelles elles correspondent, et non pas dans la mesure où l'on connaît la langue : ils appartiennent à des « univers de discours » déterminés et ne peuvent être définis que par rapport à ces univers de discours (à propos de cette notion, cf. notre article « Determinación y entorno », *Romanistisches Jahrbuch* 7, à présent inclus dans notre volume *Teoria del lenguaje y lingüística general*, Madrid, 1962, pp. 318-319). Il en est de même pour certaines nomenclatures plus restreintes (noms des mois de l'année et des jours de la semaine, systèmes des poids et mesures, etc.) ainsi que pour d'autres terminologies conventionnelles (terminologies juridiques, administratives, etc.) : leur description et leur histoire restent en principe en dehors de la description et de l'histoire des langues en tant que systèmes de significations. On a cité parfois la série de grades militaires comme un exemple typique de champ lexical; or il n'en est rien : en réalité il s'agit d'une classification objective artificielle, conventionnellement établie par la législation militaire de chaque pays. Et, naturellement, il en est de même pour les terminologies scientifiques et philosophiques individuelles. On peut sans doute affirmer qu'Aristote, Hegel ou Heidegger ont su utiliser largement, pour leurs distinctions philosophiques, les ressources de la langue grecque et de la langue allemande, mais les distinctions en question ne sont pas des distinctions sémantiques « de la langue grecque » et de « la langue allemande » et ne peuvent être définies que par rapport à l'usage des trois philosophes : ce qu'on appelle « le langage de Heidegger » est, du point de vue lexicolo-

gique, en partie, langue allemande, en partie, terminologie philosophique générale et, en partie, terminologie spécifique heideggerienne.

Mais tout cela vaut aussi pour les terminologies et nomenclatures populaires (terminologies des métiers, terminologies agricoles, nomenclature « de la charrue », nomenclature « du cheval », etc., etc.) ainsi que pour les classements botaniques et zoologiques (au niveau des espèces) qu'on trouve dans les traditions linguistiques, puisque celles-ci contiennent aussi un savoir traditionnel non-linguistique. Certes, les classifications populaires peuvent être différentes des classifications scientifiques; néanmoins, elles sont une forme de la science : elles ne sont pas, par exemple, des structurations « de la langue française », mais des classifications « de la botanique et de la zoologie populaires françaises ». On sait que les dictionnaires unilingues ont des difficultés à définir linguistiquement les termes en question et doivent recourir à la terminologie scientifique ou bien à des descriptions et à des images des objets désignés. Il est certain que, dans ce cas, il est souvent difficile de séparer ce qui est « terminologique » de ce qui est proprement linguistique : en réalité, on ne parviendra à y établir les limites précises qu'en structurant explicitement, en lexicologie, ce qui est structuré implicitement, dans le lexique. Mais l'important est qu'on reconnaisse que, dans ce qu'on appelle le « lexique » d'une langue, il y a de larges sections purement « désignatives », et où la seule « structuration » possible est l'énumération, et d'autres qui sont structurées, mais non pas au point de vue du langage : qu'il y a un *lexique structuré*, linguistique, et un *lexique « nomenclateur » et terminologique*.

Sans doute, il peut être important de connaître les terminologies, surtout en diachronie (étymologie), puisqu'un terme technique peut devenir mot usuel et entrer dans des oppositions sémantiques de la langue (ou inversement), ainsi qu'au niveau de l'interprétation des textes; mais c'est dans le même sens dans lequel il convient de connaître l'histoire politique et sociale, l'histoire des religions, l'histoire des idées et de la civilisation matérielle, l'espace vital et la culture des communautés linguistiques. Les terminologies intéressent aussi en ce qui concerne la constitution de leurs signifiants ainsi qu'à d'autres points de vue lexicologiques (par exemple, il peut être intéressant d'établir le degré de « technicisation » du langage courant à un moment donné de l'histoire d'une langue), mais au point de vue de leurs signifiés propres, elles appartiennent à la linguistique dite « externe » : à cet égard, les études sur les terminologies et sur leur développement historique constituent, en réalité, des contributions de la linguistique à l'ethnographie et à l'histoire de la civilisation non-linguistique. Pour se constituer sur des

bases fermes, la lexicologie structurale devra reconnaître ses limites implicites et laisser de côté les terminologies et nomenclatures, en se réservant d'y revenir dans une seconde étape, pour établir dans quelle mesure elles dépendent des structures proprement linguistiques et reflètent ces structures : par exemple, dans quelle mesure et dans quel sens les sciences et la philosophie ont utilisé des structures sémantiques déjà données dans les langues. En laissant de côté les terminologies et nomenclatures, on réduit en même temps sensiblement ce qui est considéré comme le « handicap » par excellence de la lexicologie structurale : le nombre pratiquement illimité des unités à considérer.

1.2. D'un autre point de vue, il convient de distinguer connaissance des mots et connaissance des choses. A cet égard, nous avons proposé la distinction entre « zone linguistique » et « milieu objectif » (espagnol *ambito*). La « zone » est l'espace dans lequel un mot est connu et employé en tant que signe linguistique; le « milieu » est l'espace dans lequel on connaît un objet (naturel ou autre, matériel ou immatériel), en tant qu'élément d'un domaine de l'expérience ou de la culture. Un « milieu » peut être plus étroit que la « zone » correspondante ou, au contraire, l'inclure; il peut être entièrement extérieur à la « zone » ou coïncider avec elle. Or, ces différences contribuent à la « résonance stylistique » des mots, car, par exemple, tout mot employé en dehors du « milieu » auquel il se rapporte évoque ce « milieu ». De ce point de vue, est « technique » tout mot dont le « milieu » est plus étroit ou extérieur, par rapport à la « zone ». Ainsi les mots étrangers employés comme tels pour des objets aussi « étrangers », indépendamment du caractère qu'ils ont dans les langues d'origine, sont aussi des mots « techniques » (par exemple, en français : *igloo, geisha, samourai, isba, knout, samovar*, etc.) : ils sont rapportés aux « milieux » respectifs et, du reste, ne peuvent se définir que par rapport à ces « milieux ». Beaucoup de connotations mal définies des mots sont dues à cette non-coïncidence entre « zone » et « milieu », c'est-à-dire, au fond, au rapport de connaissance que les sujets parlants ont avec les objets désignés; cf. « Determinación y entorno », vol. cité, pp. 311-313.

1.3. Une troisième question est celle des prétendues associations entre les mots mais qui, en réalité, sont des associations entre les choses et des associations dues aux idées et opinions à propos des choses. Elles doivent être soigneusement distinguées des implications lexématiques effectives et des appréciations incorporées dans les lexèmes en tant que traits distinctifs (cf. C, 1.4.). Toute chose peut être associée avec n'importe quelle autre qui se trouve constamment ou souvent dans le même

contexte réel — comme la « charrue » et le « bœuf » de l'exemple de Ch. Bally —, mais ceci n'a, en soi, rien de linguistique. De même, les idées de force, d'endurance, etc., c'est l'objet « bœuf » (ou son image) qui les dégage (et non pas le mot *bœuf*); et il les dégage *dans la communauté française*, et non pas *en français*, comme le dit Bally. Ces idées et opinions, qui peuvent être traditionnelles, concernent, précisément, les « choses », et non pas le langage en tant que tel : elles sont une forme de la culture non linguistique reflétée par le langage. Du reste, leurs limites ne coïncident que rarement avec les limites des communautés linguistiques. D'autre part, elles peuvent y être différentes, sans que les signifiés visés soient différents, ou, au contraire, identiques, sans que les signifiés visés le soient aussi. Et il n'est pas rare que, dans la même communauté, la même chose soit associée à deux idées contraires, parce qu'imaginée dans deux situations différentes. Ainsi, le tchèque *kos* et l'italien *merlo* désignent le même oiseau; or, les Tchèques disent *to je kos* de quelqu'un qui est très rusé, tandis qu'en Italie *è un merlo* se dit le plus souvent de quelqu'un qui est stupide mais parfois aussi de quelqu'un qui est rusé. De même, en Uruguay on dit *es un caballo* de quelqu'un qui est stupide et grossier, qui manque de tact, qui est professionnellement inhabile; au contraire, au Brésil *è um cavalo* se dit depuis quelque temps de quelqu'un qui est très habile, qui est un « champion » dans son travail; mais les signifiés « caballo » et « cavalo » ne sont pas différents dans les deux pays. Inversement, les associations signalées par Ch. Bally se retrouvent, par exemple, en Espagne et en Italie, mais le signifié français « bœuf » n'est pas tout à fait identique aux signifiés espagnol « buey », italien « bue » (par exemple, pour la viande, on dit en français *bœuf*, tandis qu'en espagnol on dit *vaca* et en italien on dit *bue*, *vacca* ou *manzo*, selon les cas).

1.4. Finalement, une quatrième question concerne le rapport même entre les structurations linguistiques et les structures de la réalité objective. On pense souvent que la subjectivité dans l'appréciation des choses (par exemple, le fait que la même chose peut être « chaude » pour un individu A et « froide » pour un individu B) ou le fait que beaucoup de structures « de la réalité » sont imprécises (par exemple, le fait qu'il n'y a pas de limites définies entre la jeunesse, l'âge mûr et la vieillesse) impliquerait subjectivité et imprécision des structurations linguistiques. Or, ceci cache une erreur de méthode et d'interprétation des faits mêmes qu'on invoque : les valeurs linguistiques sont des valeurs conceptuelles qui se définissent par leurs oppositions et par leur fonctionnement, et non pas par

des critères « réels » et par les limites, précises ou imprécises, entre les phénomènes de la réalité.

Tout d'abord — et ceci vaut aussi pour les sciences —, la difficulté d'établir des limites entre les phénomènes objectifs n'est pas une difficulté qui concerne la distinction des concepts correspondants : au contraire, elle implique cette distinction. Ainsi, le fait qu'il n'y ait pas de limites précises entre le jour et la nuit ne signifie pas que les concepts « jour » et « nuit » sont imprécis; tout au contraire, la difficulté qui se présente dans la délimitation objective implique que les concepts respectifs sont parfaitement clairs et que dans l'état de choses réel on constate la présence simultanée de certains caractères du jour et de certains caractères de la nuit.

Deuxièmement, les désaccords du type : *Cette chose est chaude. — Non, elle est froide* ou du type : *Vous êtes riche — Non, je suis pauvre; Vous êtes jeune — Non, je suis vieux* n'ont rien de linguistique : ils concernent, ou bien les propriétés mêmes des choses (et peuvent dépendre, par exemple, de différences dans la sensibilité physique), ou bien les opinions sur les choses et les rapports dans lesquels les choses sont à considérer. Aussi, n'affectent-ils aucunement les valeurs linguistiques, que, du reste, ils supposent. Et le fait qu'il soit plus facile d'identifier des objets délimités que des qualités des objets (surtout quand elles sont relationnelles) tient à la nature des choses, et non pas à la nature du langage.

Troisièmement, le langage délimite conceptuellement, non seulement ce qui est plus ou moins délimité au point de vue objectif, mais aussi des « continuums » (*jaune — vert — bleu*), des rapports (*grand — petit*), ou des « continuums » et des rapports à la fois (*jeune-vieux*). Il est vain, par conséquent, de vouloir interpréter les structurations linguistiques du point de vue des prétendues structures de la réalité : il faut commencer par constater que ce ne sont pas des structures *de la réalité* mais des structurations *imposées à la réalité* par l'interprétation humaine : des structures comme « grand », « petit », « jeune », « vieux » n'existent pas comme telles dans la réalité extralinguistique. Et le fait qu'elles ne peuvent pas être réduites à aucune délimitation « objective », ni réelle ni conventionnelle, signifie simplement qu'elles n'en impliquent aucune; si, au point de vue linguistique, on ne peut pas répondre à des questions comme : *A combien de degrés une température est-elle « chaude » ? A quel âge commence la vieillesse ?*, ceci signifie qu'il ne s'agit pas de traits distinctifs propres des lexèmes en question.

Quatrièmement, les distinctions linguistiques n'ont rien à voir avec la précision ou imprécision des délimitations réelles (il est bien possible que des structurations sémantiques soient

linguistiquement imprécises, c'est-à-dire, mal établies, mais c'est une autre question).

Ainsi, les objets « échelle » et « escalier » sont parfaitement délimitables dans la réalité, mais ils ne sont pas distingués linguistiquement en italien, espagnol, portugais, roumain (*scala, escalera, escada, scara*). Inversement, il n'y a pas de différence réelle entre « dire » en tant qu'acte d'un sujet et « dire » en tant que communication d'un contenu à un autre sujet (l'acte est, en soi, le même), mais le roumain fait strictement cette distinction (*a zice — a spune*) : la limite ne se trouve pas dans la « chose » mais dans la façon de la considérer. Du reste, dans les sciences aussi les mêmes choses peuvent être classées de plusieurs manières différentes, selon les critères qu'on adopte, puisque les sciences, comme le langage, « imposent » leurs structurations à la réalité. Mais, justement, le langage n'est pas une science (tout en étant le point de départ nécessaire de toute science). Dans les sciences, les distinctions sont objectivement « motivées », c'est-à-dire que leurs critères se trouvent dans les choses mêmes ou qu'on les fait coïncider avec des traits objectifs (qui peuvent être conventionnellement choisis) : ce sont des distinctions « dans les choses ». Le langage, par contre, est « arbitraire » (c'est-à-dire, libre, non-motivé du point de vue objectif) aussi en ce qui concerne son côté sémantique : ses distinctions peuvent coïncider avec des délimitations objectives, mais ceci n'est pas nécessaire. Ainsi, il n'y a aucune raison « objective » pour qu'une langue distingue *froid — tiède — chaud* et qu'une autre passe directement de « froid » à « chaud » et une troisième distingue deux degrés de « chaud ». Le langage classe la réalité, mais il le fait selon des intérêts et des attitudes humaines. Pour la science, le chien est classé comme « carnivore », avec le lion et le tigre; or, la plupart des langues le classent autrement, parce que le critère n'est pas un trait « naturel » de l'animal mais un rapport humain avec lui. On ne sera pas surpris de constater que les classements linguistiques se fondent sur des critères comme : grand/petit (par rapport à l'homme), utile/inutile, agréable/désagréable, dangereux/non-dangereux. Dans ce sens la « subjectivité » est constitutive du langage et elle est un fait linguistiquement objectif. Mais on ne doit pas la confondre avec l'appréciation subjective (individuelle ou traditionnelle) non « lexématisée » (ou « grammaticalisée ») (1).

1. Il convient de distinguer trois types de « subjectivité » doués de manifestation linguistique : a) une subjectivité incorporée aux systèmes lexical et grammatical de la langue, au niveau même de la fonction distinctive; b) une subjectivité systématisée mais non-distinctive, extérieure aux systèmes lexical et grammatical; c) une subjectivité non-systématisée, sporadique et occasionnelle. Quant à la subjectivité sans manifestation linguistique, elle existe, sans doute, mais elle ne peut pas intéresser le linguiste en tant que tel.

1.5. Toutefois, la connaissance des choses et les idées et opinions à propos des choses ne sont pas sans intervenir dans le fonctionnement du lexique. Mais il faut établir les niveaux et les circonstances où ceci peut se produire. Tout d'abord, la connaissance des choses intervient dans l'interprétation des mots composés et dérivés dont la fonction désignative pourrait être ambiguë (du point de vue du système ou parce qu'ils contiennent des formes ambiguës). Ainsi, on interprétera normalement l'allemand *Strassenhändler* comme « marchand ambulancier, camelot », parce qu'on ne connaît pas de gens « qui vendent et achètent des rues » (interprétation possible du point de vue du système de la langue allemande), et on interprétera l'élément « *Stift* » de *Stiftskirche* plutôt comme « fondation, couvent, chapitre » que comme « clou, broche, cheville » ou « apprenti », parce qu'il est plus probable qu'une église soit « l'église du chapitre » que « l'église du clou », « de la broche », « de la cheville » ou « de l'apprenti ». Et, dans un milieu plus restreint, par exemple, dans le langage familier, on interprétera *Wecker* comme « réveil (montre) » plutôt que comme « personne qui réveille ». Ces déterminations de la désignation par les « choses » peuvent porter à une fixation du signifié au niveau de la norme de la langue. Pour ces mêmes mots (composés et dérivés) la connaissance des choses intervient constamment dans l'interprétation au niveau systématique; ainsi, si l'on entend une phrase comme : *On a acheté (construit, cassé, etc.) le calculateur*, on comprendra qu'il s'agit d'une machine, parce que, normalement, on n'achète, on ne construit et on ne casse pas une personne. C'est à ce niveau qu'interviennent aussi les contextes « réels », en ce qui concerne la probabilité des mots dans les contextes verbaux : puisque les contextes verbaux expriment des contextes « réels », il y aura une certaine probabilité de trouver associés dans un même contexte verbal les noms des objets co-présents dans des contextes « de choses ». Ainsi, dans un texte correspondant à une civilisation déterminée, les mots *charrue* et *labour* auront plus de probabilité de se présenter dans le contexte du mot *bœuf* que, par exemple, les mots *temple* et *sacré*. Ceci vaut aussi pour les appréciations et les opinions concernant les choses : *fort comme un bœuf, paisible comme un bœuf, lourd comme un bœuf, patient comme un bœuf*, etc., sont des syntagmes probables; mais *vert comme un bœuf* improbable, parce qu'on ne connaît pas de bœufs verts; *limpide comme un bœuf* est improbable, parce qu'on n'applique pas cet adjectif à des animaux; *courtois comme un bœuf, rusé (prévoyant, prédatant, vénal) comme un bœuf* sont improbables, parce qu'on n'attribue pas ces qualités aux bœufs. Finalement, la connaissance des choses et les appréciations et opinions regardant les choses sont impor-

tantes en ce qui concerne la phraséologie métaphorique : en vertu de ces associations, des phrases telles que : *mettre la charrue devant les bœufs*, *mettere il carro innanzi ai buoi*, *il est un bœuf pour le travail*, *hablo el buey y dijo mu*, sont en elles-mêmes plus probables et stylistiquement plus efficaces que, par exemple, *mettre la charrue devant les boutons*, *mettere il carro innanzi ai quattordicenni*, *il est un canard pour le travail*, *hablo el perro y dijo grau*. A cet égard on sera d'accord avec Bally. Les phrases métaphoriques surgissent grâce à ces associations et, d'autre part, elles contribuent (ainsi que les syntagmes stéréotypés) à les rendre traditionnelles. En général, à propos de la participation des « choses » au fonctionnement du langage et, par conséquent, à son interprétation, cf. *Determinación y entorno*, §§ 3.2.-3.5.

## 2. « Langage primaire » et « métalangage »

2.1. Le « langage primaire » est le langage dont l'objet est la réalité non linguistique; le « métalangage » est un langage dont l'objet est à son tour un langage : les « choses » désignées par le métalangage sont des éléments du langage primaire (ou, en général, d'un langage). Ainsi, *le loup a dévoré l'agneau* est du langage primaire; « *loup* » se prononce (*lu*) est du métalangage. Cette distinction — signalée par Saint Augustin, développée ensuite dans la doctrine médiévale des *suppositiones* et reprise par la logique moderne — est aussi importante en lexicologie qu'en grammaire. On dit souvent, par exemple, que toute « partie du discours », même un mot morphématique (une préposition, une conjonction), peut fonctionner comme sujet d'une proposition et on interprète des cas tels que *le oui*, *le non* comme des « substantivations d'adverbes ». Or, cela n'est pas vrai. En réalité, seul le substantif (nom ou pronom) peut être sujet et dans *le oui*, *le non* on n'a pas affaire à une « substantivation d'adverbes » comme dans *l'hier*, espagnol *el aqui*, *el ahora*, italien *il domani* (du reste, *oui* et *non* ne sont pas des adverbes). Ce qui est vrai c'est que tout élément du signifiant du langage primaire (un mot, une section d'un mot, une expression entière) peut devenir nom de soi-même — et, par conséquent, un « substantif » —, au niveau du métalangage (« *vert* est un adjectif », « *un si* », « *-ons* est une désinence », « *-ment* est un suffixe », « *le b* », « *ce nous croyons que... ne me plaît pas* », etc.). De même, *le oui* et *le non* sont les noms en métalangage des expressions *oui* et *non* du langage primaire. C'est le *métalangage du discours*.

2.2. Il convient, sans doute, d'établir pour chaque langue les règles de métaléxicalisation des signifiants (car elles sont, en partie, différentes selon les langues). Mais la lexicologie doit faire cette distinction surtout pour éliminer de son objet propre

les lexèmes du métalangage du discours. Par leur nature même, ceux-ci restent en dehors de toute structuration sémantique : ils constituent des nomenclatures illimitées (« *dog* est un mot anglais », « *-lich* est un suffixe allemand », etc., etc.), des séries infinies dans lesquelles chaque élément s'oppose à tous les autres. Il faut toutefois signaler que, du point de vue diachronique, des éléments surgis dans le métalangage du discours peuvent être adoptés dans le langage primaire et entrer dans des oppositions sémantiques de langue (ainsi : français un *sauve-qui-peut*, espagnol *un distingo*, italien *il credo*).

2.3. Il en est tout autrement du *métalangage de la langue*. En effet, le langage est aussi un domaine de la réalité et de l'expérience et, en tant que tel, il est structuré par les langues. Ainsi, par exemple, *mot-parole-discours*, etc. est une structure métalinguistique de la langue française; le français possède l'opposition métalinguistique *langue-langage*, qui n'existe pas en allemand ni en russe (*Sprache, jazyk*), etc. Dans ce sens, le métalangage est tout simplement un domaine de la structure lexicale des langues. De ce même point de vue, la linguistique est aussi un métalangage, mais au niveau scientifique : indépendamment de sa formulation dans des langues différentes, c'est un métalangage universel, dont les distinctions ne coïncident pas avec les distinctions métalinguistiques des langues. Ainsi, par exemple, pour définir les valeurs « langue » et « parole » en français il faut examiner leurs oppositions et leur fonctionnement dans la langue française (où, du reste, la structure sémantique n'est pas « langue » - « parole », puisqu'elle englobe aussi « mot », « discours », « propos », « expression », etc.); en linguistique, par contre, « langue » et « parole » se définissent indépendamment de la langue française, dans l'usage qu'en fait F. de Saussure ou par rapport à la réalité même du langage. Certaines définitions — par exemple, la définition du « mot » sont, en linguistique, difficiles (il faudrait même dire contradictoires et impossibles), parce qu'on y prétend définir comme termes du métalangage universel de la linguistique et avec les critères de la science (délimitations objectives dans la réalité des « choses ») des signifiés donnés historiquement dans le métalangage des langues et on y essaie de faire coïncider ces deux types de structures tout à fait différents. Or, ceci implique une confusion de plans. Le signifié du mot français « mot » se définit dans la langue française (où, par exemple, il y a une opposition spécifique mot/parole qui n'existe pas en italien, espagnol, roumain, etc.), tandis que le « mot » de la linguistique se définit comme « classe » de faits objectifs, indépendamment des oppositions sémantiques des langues. En principe, le « mot » universel de la linguistique ne

peut pas être identique au « mot » du français (ni d'une autre langue quelconque).

### 3. Synchronie et diachronie

3.1. La distinction entre « synchronie » et « diachronie » (ou, pour mieux dire, entre *description* et *histoire*) est bien connue en linguistique et on n'y insistera pas ici. Pour toutes les questions théoriques qui s'y rattachent, nous nous permettons de renvoyer à notre ouvrage *Sincronia, diacronia e historia*, Montevideo, 1958; Mais il y a des points de méthode à préciser en ce qui concerne l'analyse « synchronique ».

3.2. La distinction en question est la première qui se présente quand on envisage l'étude du langage dans ses formes historiquement déterminées, c'est-à-dire, dans les ensembles de traditions linguistiques qu'on appelle communément *langues* et que nous préférons appeler *langues historiques* (« français », « anglais », « allemand », etc.). Celles-ci se constituent (se développent ou « changent ») historiquement (« diachroniquement ») et fonctionnent « synchroniquement », c'est-à-dire, dans des rapports de simultanéité entre leurs structures; par conséquent, elles peuvent être étudiées, ou bien dans leur développement ou bien dans leur fonctionnement. Aussi admet-on, en général, que, pour établir (« décrire ») des structures linguistiques fonctionnelles, il faut les examiner à un moment donné de leur histoire, c'est-à-dire, dans la « synchronie » (même les linguistes qui n'acceptent pas la distinction n'échappent pas totalement à ses impératifs). Bien entendu, ceci vaut aussi pour les structures lexicales. Toutefois, la distinction entre synchronie et diachronie, en tant que opposition entre fonctionnement et développement historique, n'est pas simplement une question de temps. A cet égard, il faut, notamment, distinguer la « synchronie des structures » de la « synchronie de la langue ».

3.3. D'une part, des structures fonctionnelles peuvent se maintenir plus ou moins longtemps dans le temps, ce qui signifie que leur synchronie interne dépasse leur simultanéité avec d'autres structures de la langue. Ainsi, on trouvera beaucoup de structures lexicales identiques dans la langue de Balzac et dans le français littéraire d'aujourd'hui<sup>(1)</sup>. De ce point de vue,

1. Même si on se limite à la « langue fonctionnelle » (cf. C. 5.1.), il n'est pas exact de dire que toute la langue change comme un seul système et que tout changement modifie toutes les relations dans ce système. En réalité, ce sont toujours des systèmes partiels qui changent et leur changement n'affecte pas d'une façon immédiate le reste de la langue : un système partiel peut changer dans ses relations internes (relations entre ses termes), sans que ses rapports externes (avec d'autres systèmes partiels) changent aussi. C'est, du reste, ce qui assure la continuité historique et l'existence même de la langue.

c'est plutôt par prudence méthodologique que par une nécessité théorique qu'il convient de se limiter à un « état de langue » : pour ne pas courir le risque d'attribuer au fonctionnement ce qui appartient au changement (ainsi, par exemple, *couche* signifiait aussi « lit » au temps de Balzac; de même, *boulangier le pain* ne se dit plus aujourd'hui, etc.). Il en est tout autrement de la synchronie de la langue. Se limiter à un état de langue est ici une nécessité pour toute description agencée, non pas en vertu de la formule si souvent répétée du « tout se tient » (qui, du reste, si on l'applique aux langues historiques, n'est pas vraie et, si on l'applique à la connexion interne des « langues fonctionnelles », est, du moins, discutable), mais, tout simplement, pour assurer la simultanéité du fonctionnement des structures décrites.

C'est, d'ailleurs, le sens propre de la « description agencée », qui ne signifie pas nécessairement « agencement interne de la langue » et, en soi, n'implique aucune affirmation a priori à propos de la nature des connexions internes de l'objet décrit. Tout simplement, il n'y aurait pas de sens à mêler dans la même description des structures de la langue de Balzac mais qui n'existent pas (ou qui sont différentes) aujourd'hui, et inversement, parce que ceci signifierait décrire une langue irréaliste, qu'on n'a jamais employée.

3.4. D'autre part, un état de langue historique n'est pas strictement « synchronique ». En effet, la connaissance de la langue chez les sujets parlants et, par conséquent, ses possibilités de fonctionnement dépassent l'actualité abstraite, ponctuelle. Surtout dans le cas des langues à grande tradition littéraire, on est toujours au courant de formes, de constructions et d'oppositions qui « ne s'emploient plus » mais qui « peuvent, éventuellement, s'employer », par exemple à titre d'archaïsmes intentionnels, ou avec d'autres intentions. Ainsi, en français : *souvenance*, *val*, *chercher noise*, *nues* opposé à *nuages*, *ouïr* opposé à *entendre*, *ouvrer* opposé à *travailler*, etc. Et même en dehors des traditions littéraires on connaît à chaque moment des différences diachroniques : on reconnaît des formes que des sujets parlants « emploient encore » ou que certains sujets « commencent à employer ». Dans les enquêtes dialectologiques, on entend souvent : « les personnes âgées le disent encore — les jeunes ne le disent plus », ou bien : « c'est la façon de parler des jeunes — nous, on ne le dit pas ». Ainsi, même en dehors des différences régionales, etc., dont il sera question ci-après, certains Italiens parlant la langue commune font la distinction entre *sentire* et *udire* (à peu près, allemand « fühlen » - « hören »), tandis que d'autres Italiens emploient exclusivement *sentire*; ces derniers considèrent la distinction comme « vieillie », tandis que les

premiers considèrent parfois la non-distinction comme « une fâcheuse nouveauté » (1). Certainement, on pourrait considérer ces différences comme des différences de « styles de langue », mais ceci ne résoudrait pas le problème, puisqu'il s'agirait tout de même de « styles » différenciés au sens diachronique. Les principes de l'analyse doivent, par conséquent, s'adapter aux conditions effectives de l'état de langue. Chaque structure doit être établie dans sa « synchronie » propre, c'est-à-dire, dans son fonctionnement, et non pas dans l'état de langue tout entier, parce que ceci signifierait confondre ou identifier arbitrairement des structures différentes, des modalités fonctionnelles autonomes. Ainsi, on ne dira pas que le signifié italien « sentire » n'est pas clair, parce que certains Italiens l'opposent à « udire » (du reste, il s'agit toujours d'une opposition inclusive) et d'autres ne le font pas : on reconnaîtra plutôt qu'il s'agit de deux structures différentes et parallèles, co-existantes dans l'état de langue. De même, pour le français littéraire, on établira une structure « entendre » - « ouïr » et une autre structure « entendre ». En principe, la description de chaque structure sera donc strictement synchronique. Par contre, la description d'un état de langue (« simultanéité des structures fonctionnelles ») devra, dans ce cas, constater la pluralité des « synchronies » qui y sont impliquées, c'est-à-dire, les différences diachroniques connues et utilisées (ou utilisables) par les sujets parlants. Une description agencée et complète implique, à cet égard, qu'on décrive une « synchronie » choisie comme fondamentale et qu'on consigne parallèlement les autres « synchronies », c'est-à-dire, les différences diachroniques co-existant dans le même état de langue, pour tous les cas dans lesquels ces différences existent et fonctionnent. Les études de diachronie structurale donnent souvent l'impression qu'il y aurait, dans les langues, des passages brusques d'une structure à une autre : en réalité les passages se produisent à travers la coexistence parallèle, dans les états de langue, de structures diachroniquement « successives ».

#### 4. « Technique du discours » et « discours répété »

4.1. Dans la synchronie, il faut faire la distinction entre la « technique du discours » et le « discours répété ». Les « langues » sont tout d'abord des techniques historiques du discours (ou de

1. Il s'agit toujours d'une diachronie relative à un moment donné et, d'autre part, ce n'est pas la diachronie « objective » de l'historien, mais la diachronie fonctionnelle des sujets parlants. Il est bien possible que les jeunes gens d'aujourd'hui disent exactement ce que disaient les vieux d'il y a cinquante ans, et inversement. Des oscillations pareilles ne sont pas rares dans l'histoire des langues. La Bruyère considérait comme vieillies des mots tels que *chaleureux*, *courtois*, *jovial*, *mensonger*, qui ne le sont pas aujourd'hui. De même, ital. *sentire* au sens de « hören » se trouve déjà chez Dante.

la « parole »), mais les traditions linguistiques sont loin de ne contenir que la technique « pour parler » : elles contiennent aussi du « déjà parlé », des tranches de discours déjà fait et qu'on peut employer de nouveau, à de différents niveaux de la structuration concrète de la parole. La « technique du discours » comprend les unités lexicales et grammaticales (lexèmes, catégories, morphèmes) et les règles pour leur modification et combinaison dans la phrase, c'est-à-dire, les « mots » et les instruments et procédés lexicaux et grammaticaux. Le « discours répété » comprend tout ce qui est traditionnellement figé comme « expression », « phrase » ou « locution » et dont les éléments constitutifs ne sont pas remplaçables ou re-combinables selon des règles actuelles de la langue. Ainsi, par ex., « tranquille » appartient à la « technique du discours » du français actuel. On peut employer cet élément dans toute combinaison permise par son signifié, selon des règles actuelles de la langue française : *un jeune homme tranquille, une maison tranquille, rester tranquille*, etc. Au contraire, *coi* n'est pas un élément de la technique actuelle du français : on peut dire *rester coi*, mais on ne dit pas *un jeune homme coi, une maison coite, on est coi*, etc. C'est, par conséquent, un élément inséparable des expressions *rester coi, se tenir coi*, qui appartient au « discours répété » contenu dans la tradition linguistique française. Comme les citations explicites, les unités de « discours répété » sont des pièces de discours reprises en tant que telles dans de nouveaux discours. Aussi peuvent-elles être, en partie, « adaptables » ; par exemple, dans une expression telle que *se moquer du tiers comme du quart*, le verbe peut se conjuguer (l'expression figée est, par conséquent : verbe « se moquer » + *du tiers et du quart*). Mais, d'autre part, en tant que « citations », elles peuvent contenir des éléments « incompréhensibles » du point de vue de la technique actuelle (ainsi : « au fur et à mesure » ou être construites selon des règles abolies (*sans coup férir*) et, dans ce sens, elles sont des restes d'états de langue dépassés, une survivance de la diachronie dans la synchronie ; elles peuvent même appartenir, par leur technique lexico-grammaticale, à une autre « langue » : cf., en allemand commun, *up ewig ungedeelt*, qui est du bas-allemand, ou les locutions latines, etc. employées en français.

4.2. En principe, seulement les manifestations de la technique du discours sont synchroniquement analysables et, de ce fait, la technique seule est « structurable ». Les différents éléments des expressions figées ne le sont pas, parce qu'ils ne sont pas « commutables » ; en effet, les expressions figées ne peuvent pas être analysées, au sens propre du terme, puisqu'elles ne s'opposent pas à d'autres expressions par une partie quelconque

de leurs éléments constitutifs : elles signifient, pour ainsi dire, « en bloc ». Certainement, personne ne voudra analyser *en français* des phrases latines ou anglaises. Mais même si les éléments du « discours répété » paraissent parfaitement identifiables à des éléments de la « technique du discours », la grammaire et la lexicologie structurale ne peuvent pas en tenir compte, à cause de leur non-commutabilité. En réalité, on ne saurait affirmer que les lexèmes « chat » et « gris » soient contenus dans l'expression *la nuit tous les chats sont gris*, puisque la signification de celle-ci n'est pas déduisible des signifiés de ses éléments et de leur combinaison grammaticale (elle ne signifie pas que « tous les chats sont gris pendant la nuit »). Au fond le lien entre ces lexèmes et l'expression en question est un lien étymologique, c'est-à-dire, diachronique (même si l'étymologie est évidente pour les sujets parlants eux-mêmes). On s'en aperçoit dès que l'étymologie d'une expression n'est pas évidente ou que l'étymologie apparemment « évidente » est en réalité fautive, au point de vue historique. De même, les lexèmes « charrue » et « bœuf » ne sont pas contenus, au sens propre, dans l'expression *mettre la charrue devant les bœufs*. Ainsi donc, les éléments des expressions figées, échappant à toute structuration, restent en dehors de la grammaire et de la lexicologie synchroniques.

4.3. Il en est autrement des unités du « discours répété » en tant que telles, puisque celles-ci, considérées dans leur intégrité, sont, en partie, combinables et remplaçables d'après des règles de la « technique du discours ». A cet égard, il convient de distinguer des classes de ces unités, selon le degré de leur combinabilité et selon les niveaux auxquels elles sont commutables. Il nous semble, précisément, qu'il y aurait trois types à distinguer, qu'on peut appeler provisoirement « équivalents de phrases », « équivalents de syntagmes » et « équivalents de mots ».

a) Certaines unités du « discours répété » (phrases métaphoriques, proverbes, dictons, sentences, « wellerismes », *refranes*) ne sont commutables qu'au niveau des phrases et des textes, avec d'autres phrases ou avec des textes tout entiers. Ainsi, par exemple : *la nuit tous les chats sont gris, il y a anguille sous roche, tant va la cruche à l'eau* (qu'à la fin elle se casse), italien *tanto va la gatta al lardo* (che ci lascia lo zampino), espagnol *cada palo aguante su vela*. Ces unités ne sont, du reste, interprétées qu'au niveau des phrases et des textes, indépendamment de la « transparence » de leurs éléments constitutifs. Ce sont en réalité, des « textes » et des fragments de textes, qui, au fond, constituent des documents littéraires : une forme de la littérature (au sens large, comprenant aussi idéologie, morale, etc.) englobée

et transmise par la tradition linguistique. Ainsi, les « *refranes* » sont une forme de la littérature populaire espagnole. Il n'y a pas de différence essentielle entre ces textes et les citations d'auteurs connus, en dehors du fait qu'ils sont très souvent anonymes (mais il n'est pas rare qu'ils soient des citations de textes plus ou moins connus, ou du moins, historiquement identifiables). En tant que « textes », ces unités sont souvent « traduites », de façon qu'on les rencontre dans beaucoup de langues, même en dehors de tout rapport généalogique (ainsi, l'équivalent exact de l'expression allemande *Hier liegt der Hund begraben* se retrouve en roumain : *(Aici e cînele îngropat)*). Aussi leur étude appartient-elle, à la rigueur, aux sciences littéraires et à la phonologie : la linguistique n'y peut intervenir qu'en qualité de science auxiliaire (par ex., en ce qui concerne l'étymologie de leurs éléments). Par conséquent, il nous semble erroné de les attribuer à la lexicologie. En réalité, elles ne sont pas des « lexèmes » et n'ont rien de « lexical » : si l'on voulait abuser du suffixe-*ème*, on pourrait les appeler « textèmes » ou « phrasèmes ». Le fait qu'elles se trouvent souvent enregistrées dans les dictionnaires des langues peut être justifiable du point de vue pratique, mais c'est néanmoins une incohérence théorique de la lexicographie traditionnelle. C'est à ces unités qu'on pourrait réserver le nom général de locutions.

b) D'autres formes du « discours répété » sont combinables à l'intérieur de la phrase, sont commutables avec des syntagmes et sont interprétées aussi au niveau syntagmatique. Ainsi, par exemple, *se moquer du tiers comme du quart* est remplaçable par *se moquer de tout le monde*; *sans coup férir* peut s'opposer à *après une dure bataille, avec de grandes difficultés*. A ce même type appartiennent : *avoir maille à partir, avoir voix au chapitre, n'être pas dans son assiette, entrer en lice, plier (ployer) sous le faix, une autre paire de manches*, etc. On pourrait réserver à ces unités le nom de *syntagmes stéréotypés*. A la rigueur, elles ne devraient pas non plus être étudiées en lexicologie : c'est la syntagmatique qui devrait s'en occuper, en établissant les règles de leur emploi et leur commutabilité avec des syntagmes libres. Mais il faudrait établir des critères précis pour les distinguer du troisième type d'unités.

c) Ce troisième type est constitué par les unités qui sont aussi combinables à l'intérieur de la phrase, mais qui peuvent être remplacées par des mots simples, qui sont commutables avec des mots simples et qui sont comprises au niveau lexical proprement dit. Ainsi, par exemple : *sous seing privé, au fur et à mesure, en un clin d'œil, par cœur, nul et non avvenu, le for intérieur, une poule mouillée, huis clos, vis-à-vis, accorder créance*, etc.;

*hacer alarde, echar en cara, a boca de jarro, hacer hincapié, sacar de quicio, ir tirando, no dar abasto*, etc. En effet, *au fur et à mesure* est remplaçable par *successivement, graduellement*; une poule mouillée peut s'opposer à *courageux*; *sous seing privé* est opposable à *authentique*; espagnol *hacer alarde, echar en cara, hacer hincapié* peuvent être remplacés par *alardear, reprochar, fundarse*, etc. Ces unités fonctionnent comme des lexèmes et, par conséquent, leur étude appartient en propre à la lexicologie; on peut les appeler *périphrases lexicales*. Du point de vue du signifiant (ce qui, à cet égard, signifie point de vue étymologique), elle peuvent contenir des éléments non plus identifiables dans la « technique du discours » (*fur, vis, même seing*), des éléments « faussement » identifiés (*non avenu*) et des éléments parfaitement identifiables (*cœur*, si c'est « *cor* » et non « *chorus* », poule mouillée), mais ceci n'a pas d'importance en lexicologie structurale, puisque, du point de vue du contenu, ce sont ces expressions toutes entières qui fonctionnent comme des unités lexicales, et non pas les éléments discernables dans leurs signifiants (aussi n'y a-t-il pas de raison pour que les dictionnaires enregistrent des mots lexématiquement inexistant, tels que *fur* ou *clin*). Au fond, il n'y a pas de différence entre ce type d'unités et des formes telles que *beaucoup, aujourd'hui, toujours*, dans lesquelles l'analyse fonctionnelle actuelle ne reconnaît pas les mots *beau, coup, jour et tous*.

Mais, comme il a été dit ci-dessus, il peut être difficile de distinguer les « périphrases lexicales » des « syntagmes stéréotypés ». La commutation seule ne suffit pas, puisque, dans la phrase, des syntagmes sont souvent commutables avec des mots simples, et inversement. Nous sommes enclin à considérer comme « périphrase lexicale » tout syntagme capable de fonctionner dans un « champ lexical » comme unité opposée à des mots simples. Il y a, toutefois, une différence entre les syntagmes capables de fonctionner comme des unités simples et ceux qui fonctionnent constamment de cette façon (par ex., *belle-sœur, bon marché, allemand kennen lernen*). On pourrait, peut-être, distinguer les unités du « discours répété » qui ne sont commutables qu'avec des syntagmes de celles qui sont commutables aussi avec des mots simples. Mais la question nous semble difficile à trancher à l'état actuel des études de lexicologie structurale. Provisoirement, on pourrait même réunir dans un seul type nos deux types *b*) et *c*) : l'important, pour le moment, est qu'on reconnaisse la non-structurabilité lexicale des éléments du « discours répété » et des unités du premier type de ce discours.

##### 5. « Architecture » et « structure » de la langue

###### 5.1. La « technique du discours » synchronique correspondant

à une langue historique n'est jamais une technique unitaire. On y constate, notamment, trois types de différences internes, qui peuvent être plus ou moins profondes : différences dans l'espace géographique, ou *différences diatopiques*; différences entre les couches socio-culturelles de la communauté linguistique, ou *différences diastratiques*; et différences entre les types de modalité expressive ou *différences diaphasiques* (nous adoptons les deux premiers termes de M. L. Flydal, « Remarques sur certains rapports entre le style et l'état de langue », NTS 16, (1951), pp. 240-257, et nous y ajoutons le troisième). Les techniques plus ou moins unitaires qui correspondent à ces trois types de différences (en s'y opposant) sont les « parlers locaux » et les « langues régionales » (techniques *syntopiques*), les « niveaux » socio-culturels de la langue (techniques *synstratiques* : « langage cultivé », « langage moyen », « langage populaire », etc.) et les « styles de langue » (techniques *symphasiques* : « langage usuel », « langage solennel », « langage familial », « langage des hommes », « langage des femmes », etc., et, dans la langue littéraire, « langage poétique », « langage de la prose », etc.). Mais ces techniques sont plus ou moins homogènes chaque fois à un seul point de vue, c'est-à-dire que l'homogénéité dans un sens n'implique pas l'homogénéité dans les deux autres sens : à chaque point de l'espace on trouvera des différences diastratiques et diaphasiques, pour chaque « niveau de langage » on constatera des différences diatopiques et diaphasiques et dans chaque « style de langue » il y aura des différences diatopiques et diastratiques. Dans ce sens, une langue historique n'est jamais *un seul* « système linguistique », mais un « diasystème » : un ensemble de « systèmes linguistiques », entre lesquels il y a à chaque pas coexistence et interférence. Une « technique du discours » homogène aux trois points de vue, c'est-à-dire, une technique considérée à un seul point de l'espace, à un seul « niveau de langue » et dans un seul « style de langue » (technique syntopique, synstratique et symphasique), sera appelée dans ce qui suit *langue fonctionnelle*. Une langue commune fortement unifiée est assez proche de cette notion (surtout quant à l'unité syntopique), mais ne coïncide pas avec elle.

Dans les langues européennes, et probablement en général, les différences les plus frappantes sont les différences diatopiques (« dialectales »). Mais il y a des langues dans lesquelles les différences diastratiques sont très marquées (persan, japonais, javanais) et des langues dans lesquelles les différences de « style de langue », pour la langue littéraire, peuvent coïncider, en partie, avec des différences diatopiques (ainsi dans le cas des « dialectes littéraires » du grec ancien). Quant aux différences diatopiques en particulier, on les reconnaît surtout pour les tra-

ditions linguistiques plus ou moins autonomes et plus anciennes que les langues communes (« dialectes »); mais de telles différences existent aussi dans les langues communes, surtout si elles sont employées dans plusieurs pays différents (ainsi dans le cas du français, de l'anglais, de l'allemand, et, tout particulièrement, de l'espagnol).

5. 2. Les différences en question se constatent en phonologie, en grammaire et aussi dans le lexique (on pourrait même dire : surtout dans le lexique). Ainsi, en nous limitant au français en tant que langue commune : *chevreton* (Auvergne) par rapport à *fromage de chèvre* (autres régions françaises) ou *petit déjeuner, déjeuner, dîner* (France) par rapport à *déjeuner, dîner, souper* (Suisse) constituent des différences diatopiques; *causer* ou *parler* — *causer, laid* ou *désagréable* — *moche, s'ennuyer* — *se barber, paroles* ou *discours* — *boniments, plaisanter* ou *mentir* — *blaguer, camarade* ou *ami* — *copain, se vanter* — *crâner, protester* ou *résister* — *rous-péter, mélancolie* ou *tristesse* — *cafard* (« langage moyen » — « langage populaire ») sont des différences diastriques; *s'enfuir* ou *s'en aller* — *se sauver, se hâter* — *se dépêcher, enlever* ou *ôter*, — *ôter, début* ou *commencement* — *commencement, infortuné* ou *malheureux* — *malheureux, dérober* ou *voler* — *voler* (« langage littéraire » — « langage usuel »), *s'ennuyer* — *s'embêter* (« langage usuel » « langage familier »), *mort* — *décédé, demeurer* — *être domicilié* (« langage usuel » — « langage administratif »), *bouche* — *gueule, mourir* — *crever* (« langage usuel » — « langage vulgaire »), etc. sont des différences diaphasiques. Ces différences peuvent se combiner : *se dépêcher* (français du Nord, usuel) — *se dévorer* (français méridional, familier) est une différence diatopique et, à la fois, diaphasique; *crevant* (« amusant »), *filer, décâmpier, fichier le camp* (« se sauver »), *assommant* (« fâcheux ») sont du « style familier » à l'intérieur du « langage moyen ». En outre, les différences peuvent changer de sens selon le point de vue; par exemple, des formes « populaires », du point de vue diastrique, peuvent être aussi des formes « familières », du point de vue diaphasique (ainsi : *copain, bouquin, cafard*, etc.)

5.3. D'accord avec M. Flydal (*art. cité*, p. 244), nous appelons *architecture de la langue* l'ensemble de rapports que comporte la multiplicité des « techniques du discours » coexistantes d'une langue historique. L'architecture de la langue ne doit pas être confondue avec *la structure de la langue*, qui concerne exclusivement les rapports entre les termes d'une « technique du discours » déterminée (« langue fonctionnelle »). Entre les termes « différents » du point de vue de la structure de la langue, il y a *opposition*; entre les termes « différents » du point de vue de

l'architecture de la langue, il y a *diversité*. Ainsi, le fait que *ami* et *camarade* sont des termes « différents » (c'est-à-dire qu'ils ne signifient pas « la même chose ») dans le français moyen est un fait de structure, une *opposition*. Par contre, le rapport entre les termes *ami, camarade* du français moyen et le terme *copain* du français populaire (et familier) est un fait d'architecture de la langue, une *diversité* (de même tous les faits séparés par — dans les exemples cités ci-dessus). Dans la structure de la langue, il y a, en principe, solidarité entre signifiant et signifié (des signifiants différents correspondent à des signifiés différents, et inversement). Dans l'architecture de la langue, au contraire, on constate des signifiants analogues pour des signifiés différents, par exemple, *dîner*, « Abendessen » (France) — *dîner*, « Mittagessen » (Suisse), et des signifiés analogues exprimés par des signifiants différents, par exemple, « s'ennuyer » : *s'ennuyer* — *s'embêter* — *se barber*. Ces différences, d'autre part, ne se limitent pas au seul signifiant, c'est-à-dire, au rapport signifié — signifiant (comme il arrive pour l'argot, qui, la plupart des fois, n'est qu'un système parallèle de signifiants, par rapport au langage moyen ou populaire) : elles concernent souvent la structure même du signifié; ainsi, dans des cas tels que : *parler/causer* — *causer, paroles/discours* — *boniments, ami/camarade* — *copain, mélancolie/tristesse* *cafard, enlever/ôter* — *ôter, début/commencement*, — *commencement, infortuné/malheureux* — *malheureux*, etc., c'est la structuration même des contenus qui est différente dans les techniques respectives, indépendamment de la coïncidence partielle de l'expression. A la rigueur, il n'y a pas, à cet égard, de différence essentielle entre deux techniques du discours à l'intérieur d'une langue historique et deux langues historiques différentes. La différence est tout simplement de degré de diversité : à l'intérieur d'une langue historique, les différences sont moindres qu'entre *cette même langue* et *une autre langue historique* et, normalement, elles n'affectent pas tout le système phonologique, toute la grammaire et tout le système lexical, mais, selon les cas, des sections plus ou moins étendues de ces systèmes (cependant, entre deux langues historiques différentes, les différences peuvent être moindres que, par exemple, les différences entre deux « dialectes » d'une troisième langue historique).

Parfois on prétend appliquer la distinction « langue » — « parole » — qui est une distinction entre « technique du discours » et réalisation, « discours en acte », et n'a rien à voir avec l'extension des traditions linguistiques — à la variété interne de la langue historique (ou, au contraire, on considère cette variété même comme une difficulté affectant la distinction « langue » — « parole »). Mais c'est une erreur de méthode. Entre *s'ennuyer* et *s'embêter, ami/camarade* et *copain, parler/causer* et *causer* seul,

etc., ce n'est pas différence de « parole » (réalisation des structures dans le discours) qu'il y a : il y a différence de « langue », c'est-à-dire, différence de « technique du discours ». Aussi faut-il traiter les différentes « techniques du discours » d'une langue historique comme on traite les langues différentes, en les considérant séparément. (1)

5.4. Il s'ensuit que l'objet idéal de la lexicologie structurale — ainsi que de toute autre description structurale — serait la « langue fonctionnelle ». Du reste c'est toujours une langue fonctionnelle qui se présente à chaque point du discours (une langue historique — par ex., le « français » tout court — ne peut pas être réalisée en tant que telle dans le discours : elle l'est toujours sous la forme de l'une ou l'autre des nombreuses langues fonctionnelles qu'elle comporte). Mais la langue fonctionnelle a le désavantage de ne correspondre jamais à la totalité du discours d'un sujet parlant quelconque. En effet, tout sujet parlant emploie des styles de langue différents et, jusqu'à un certain point, connaît et peut réaliser des techniques diatopiquement et diastratiquement différentes de la sienne propre. Ceci ne signifie pas, toutefois, qu'on pourrait renoncer à la description structurale, car il n'y a pas d'autre description fonctionnelle valable, la langue fonctionnant au moyen d'oppositions, et une description linguistique proprement dite ne peut pas ne pas être fonctionnelle. Ceci ne signifie pas non plus qu'on devrait ignorer la variété de la langue (« description structurale » ne signifie aucunement « réduction » de la langue historique à un seul système). Ceci signifie uniquement que toute opposition doit être établie et décrite dans la langue fonctionnelle à laquelle elle appartient et que, pour chaque point d'un domaine quelconque de la langue, la description doit être faite autant de fois qu'il y a de structures différentes. Devant une « langue » à décrire, on décidera, en chaque cas, si sa différenciation interne

1. Surtout la statistique linguistique porte à des résultats linguistiquement inutilisables, et même statistiquement faux, du fait qu'elle considère souvent toute une langue historique ou toute une langue commune comme un seul « continuum ».

Ainsi, il n'y a pas de sens à établir la fréquence relative de *may*, par rapport à *can* dans la langue anglaise toute entière, si l'on constate que *may* « peut varier jusqu'à zéro ». En réalité, ceci signifie qu'il y a au moins deux types d'anglais à distinguer : l'un dans lequel l'opposition *can* — *may* existe et dans lequel il peut être intéressant d'établir la proportion entre la fréquence de *can* et la fréquence de *may* dans le discours, et un autre type, dans lequel seul *can* se présente et dans lequel il est absurde de constater une « proportion » entre les deux termes de l'opposition, puisque l'opposition même n'existe pas. « Zéro », dans ce sens, n'est pas une variable linguistique. La langue est avant tout système d'oppositions et la statistique linguistique ne peut pas ignorer ce fait fondamental.

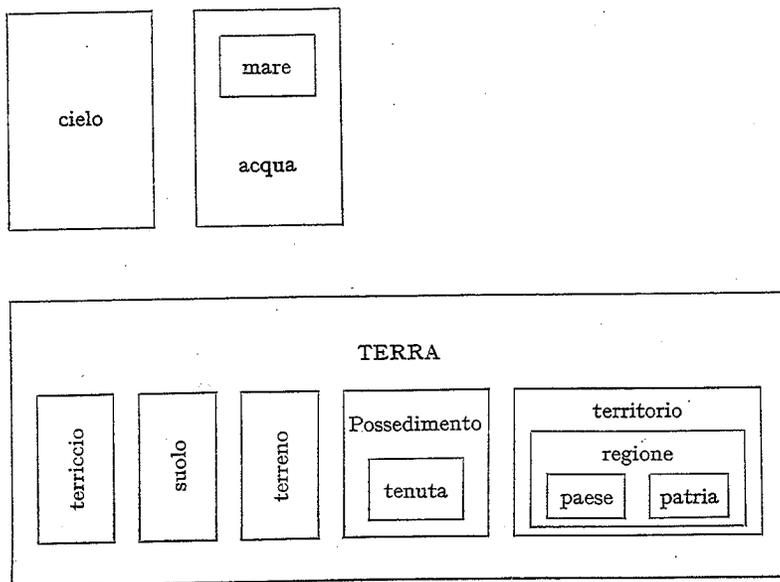
est telle qu'elle exige qu'on la décrive comme une « collection » de langues différentes ou s'il y a lieu d'en choisir une langue fonctionnelle de base et d'opter pour une description « à étages » de tous les points de sa structure pour lesquels des différences diatopiques, diastratiques ou diaphasiques se présentent, par rapport à la langue fonctionnelle choisie. Ainsi, s'agissant d'une langue commune assez homogène (où une certaine unité syntopique est supposée), on choisira à l'intérieur de la même le « niveau » le plus général (par ex., « langage moyen ») et un « style de langue » fondamental (par ex., « langage usuel »), qu'on décrira en premier lieu, et on décrira les « diversités » par rapport à ce niveau et à ce style : l'important est de ne pas confondre les systèmes. Et, comme dans le cas de la variété diachronique dans l'état de langue, on n'interprétera pas les différences d'architecture comme « imprécision » des structures. La précision (ou imprécision) d'une structure concerne les rapports entre ses termes, et non pas ses rapports de « diversité » avec d'autres structures.

## 6. « Système » et « norme » de la langue

6.1. En ce qui concerne la « technique du discours » de la langue fonctionnelle, il est important de distinguer en lexicologie, comme pour les autres domaines de la langue, quatre plans différents : le *discours*, ou réalisation concrète de la technique linguistique, et les trois plans successifs de formalisation de cette technique même : *norme*, *système* et *type* linguistique.

6.2. Au niveau du discours on rencontre, par rapport aux unités du lexique, les *variantes lexicales* (« acceptions des mots »), qui peuvent être « contextuelles », comme les variantes de la phonologie, mais aussi « situationnelles », puisque le lexique fonctionne aussi en relation avec les contextes non linguistiques et qu'il désigne ces contextes. Et il peut être intéressant d'établir des classes de ces variantes. De telles classes figurent, du reste, du moins en partie, dans les dictionnaires d'usage (mais les « acceptions » que ces dictionnaires consignent ne sont pas toujours des variantes : elles sont aussi des unités correspondant à de différentes langues fonctionnelles, à des terminologies et nomenclatures, etc.). Pour des raisons pratiques (traduction, enseignement de langues étrangères), on pourrait même établir des classes de variantes dans une langue par rapport à une autre langue (selon la traduction que les unités considérées exigent ou peuvent exiger.) Ainsi, pour l'italien « terra » on établirait, en comparaison avec le roumain, les classes suivantes : a) « région, pays » (*tara*); b) « l'opposé de la mer ou, en général de

l'eau », *terraferma* (*uscat*); c) « monde » (*lume*); d) « terre, en tant que matériau » (*lut*) e), *terriccio*, *zolle* (*tarina*); f) « surface sous les pieds », *a terra*, *per terra* (*jos*, *pe jos*); g) autres variantes (*pamint*). En comparaison avec l'allemand, on discernerait par contre : a) « extension de terre, délimitée ou non délimitée, éventuellement opposée à l'eau » (*Land*); b) « sol » (*Boden*); c) « terrain » (*Grund*); d) « monde » (*Welt*); e) « patrie » (*Heimat*); f) autres variantes (*Erde*). On voit qu'une seule classe de variantes coïncide dans les deux cas (« monde »), qui, du reste, n'est pas très fréquente. Mais on ne peut pas soupçonner qu'elles seraient les variantes qu'on pourrait découvrir dans une langue en la comparant avec d'autres langues. A l'intérieur d'une et même langue, on peut distinguer les classes de variantes qui sont données par des remplacements exclusifs (ainsi, dans le cas de « terra » : *terriccio*, *suolo*, *terreno*, *possedimento*, *rurale*, *tenuta*, *territorio*, *regione*, *paese*, *patria*, etc.), par des « opposés » (*cielo*, *mare*, *acqua*) : par des contextes spécifiques (*terra e cielo*, *terra e mare*) et par des constructions exclusives : *scendere a* (*in*) *terra* — *scendere sulla terra* (ce qu'on appelle « polysémie » n'est souvent que la série des variantes déterminées par les contextes). Mais, en réalité, c'est à partir de la valeur de langue qu'on établit les classes de variantes. En effet, les opérations qu'on vient d'esquisser équivalent à une structuration, bien qu'approximative, du champ lexical italien « terra » :



Et la méthode qu'on a employée, sous des formes plus ou moins évidentes, est au fond, la commutation.

D'autre part, un discours déterminé (texte) peut être considéré en soi même comme objet d'étude (et d'interprétation) et, dans ce cas, on aura, naturellement, à examiner toutes les déterminations et tous les rapports contextuels des « mots », y compris les associations de tout genre fonctionnant dans le texte étudié. Dans ce sens, la lexicologie du discours n'est qu'un aspect de la « linguistique du texte » (« stylistique de la parole » ou, mieux, « critique sémantique », telle qu'elle a été définie et fondée dans la pratique de la recherche par A. Pagliaro). Toute une série de types associatifs qu'on voudrait parfois considérer en lexicologie n'appartiennent pas aux « mots » en tant qu'unités lexicales, mais aux « mots » en tant que sections de textes, c'est-à-dire, aux textes simplement.

6.3. Au niveau du type linguistique, on constatera les classes d'oppositions et de distinctions lexicales propres d'une langue ou qui y sont préférées, par ex. : préférence pour la structuration substantive de la réalité, avec relativement peu de verbes (persan), ou, au contraire, préférence pour la structuration verbale, avec beaucoup de déterminations concernant les verbes et beaucoup de dérivés à base verbale (grec ancien, allemand); préférence pour les mots composés ou pour la détermination syntagmatique (cf. allemand. *Haupt-*, *Grund-*, *Lieblings-*, français *principal*, *fondamental*, *favori*); « régularité » ou « irrégularité » lexicale en ce qui concerne le rapport signifiant — signifié dans les relations de « développement » et de « dérivation », etc.

6.4. Mais la distinction qui nous paraît essentielle pour la lexicologie structurale est la distinction entre *système* et *norme* de la langue. La *norme* comprend tout ce qui, dans la « technique du discours », n'est pas nécessairement fonctionnel (distinctif), mais qui est tout de même traditionnellement (socialement) fixé, qui est usage commun et courant de la communauté linguistique. Le système, par contre, comprend tout ce qui est objectivement fonctionnel (distinctif). La norme correspond à peu près à la langue en tant qu'« institution sociale »; le système est la langue en tant qu'ensemble de fonctions distinctives (structures oppositionnelles). Comme corollaire, la norme est un ensemble formalisé de réalisations traditionnelles; elle comprend ce qui « existe » déjà, ce qui se trouve réalisé dans la tradition linguistique; le système, par contre, est un ensemble de possibilités de réalisation : il comprend aussi ce qui n'a pas été réalisé mais qui est virtuellement existant, ce qui est « possible », c'est-à-dire ce qui peut être créé selon les règles fonction-

nelles de la langue. Pour plus de détails, cf. notre ouvrage *Sistema, norma y habla*, Montevideo, 1952 (et dans la *Teoria del lenguaje* déjà citée, pp. 111-113).

6.5. Le problème du système lexical sera traité plus loin. Pour le moment, signalons quelques aspects de la norme qui nous semblent importants en lexicologie.

a) L'existence ou l'inexistence « réelle » d'une unité lexicale possible du point de vue du système est, selon ce qu'on vient de dire, un fait de norme. Il y a quelques années, on pouvait dire (et nous l'avons entendu) : « Le terme *notionnel* n'existe pas en français; il ne figure pas dans le Larousse » (les dictionnaires usuels sont, à cet égard, des registres, parfois tardifs, de la norme). Mais ce n'était vrai qu'au point de vue de la *norme* du français; dans le système, le terme *notionnel* était virtuellement existant (« possible ») : en effet, il a été créé dès qu'il a été nécessaire (et les dernières éditions du Larousse l'enregistrent). Dans ce sens, on peut bien dire que dans la « technique du discours » existent virtuellement tous les mots composés et dérivés admis par le système; cf. *Sistema, norma y habla*, V, 4, et N. D. Arutjunova, *Ocerki po slovo-obrazovaniju v sovremennom ispanskom jazyke*, Moscou, 1961, pp. 31 sqq. Aussi ne s'étonnera-t-on pas de constater que certains développements et certaines dérivations « sautent », pour ainsi dire, un degré, c'est-à-dire qu'un terme existant implique un autre terme, « inexistant » dans la langue : ce sont des cas où on a utilisé une possibilité du système sans la créer dans la norme. Ainsi, latin *barbatus* implique par son contenu un verbe *barbare*, qui, à ce qu'il semble, n'a jamais été créé. M. B. Pottier, *Systématique des éléments de relation*, Paris, 1962, p. 98, signale comme possible en français un verbe *défauteuiller*; mais il serait aussi possible qu'on crée *défauteilleusement* sans créer le verbe *défauteuiller*. De même, on constatera que des archilexèmes supposés par la structure de certains champs lexicaux n'existent pas en tant que « mots » de la norme. Il faut, toutefois, observer qu'il y a des langues où l'on constate une « dominance » du système (turc, hongrois) et d'autres, où il y a dominance de la norme : ainsi, par exemple, les langues romanes, et tout particulièrement le français où la norme est souvent impérative et où l'on ne crée pas à chaque instant ce qui serait possible dans le système.

b) La norme intervient souvent pour limiter et fixer les signifiés donnés par le système. Parfois cette fixation peut être pratiquement totale. Ainsi, c'est d'accord avec la norme que *Hauptstadt* et *Hauptmann* signifient « capitale » et « capitaine » (dans le système allemand ce seraient : « ville principale »,

« homme principal »). De même, il n'y a pas de raison systématique pour que l'allemand, l'anglais, allem. *das Deutsche*, *das Englische* soient interprétés en premier lieu comme « langue allemande », « langue anglaise » (cf. le beau, le vrai, *das Schöne*, *das Wahre*) : ce sont des « invariantes de la norme » (tout en étant des « variantes » du point de vue du système).

c) La fréquence relative du choix entre les termes « synonymes » (termes en opposition neutralisable) est aussi un fait de norme. Ainsi, allemand *aufmachen*, *öffnen*, *zumachen* — *schliessen* sont interchangeable dans la plupart des contextes, mais *aufmachen*, *zumachen* sont préférés par la norme.

d) A la norme reviennent aussi les « clichés lexicaux », c'est-à-dire les syntagmes lexicaux traditionnellement fixés mais non justifiables par une nécessité distinctive (les « combinaisons consacrées par l'usage » de Ch. Bally, *Traité de stylistique française*, I, p. 73). Ainsi, par exemple : *chemin de fer* — *voie ferrée* (mais non le contraire), *un gros chagrin* — *une grande douleur* — *de graves soucis*, *désirer ardemment* — *aimer éperdument*, *grave-ment malade* — *grièvement blessé*, *une grosse boule* — *une grande sphère*, *heurter de front* — *cogner à la porte*, etc. Dans des langues différentes on trouvera, par exemple, à cet égard : français *danger de mort*, italien *pericolo di morte*, mais allemand *Lebensgef ahr*.

e) Un fait de norme particulièrement remarquable est l'usage préféré de certains signifiés dans certaines circonstances. C'est aussi une « fixation » traditionnelle des lexèmes, mais c'est une fixation qui concerne la désignation, non la signification (cependant, elle peut porter à des changements des signifiés dans la diachronie). Ainsi, les Uruguayens, en parlant de leur propre pays, emploient souvent le mot *patria* dans des circonstances où, dans d'autres régions de langue espagnole, on dirait plutôt *estado*, *nación tierra*, *pais*, etc. (même, par exemple, *las carreteras de la patria*), mais c'est, justement, avec le signifié « *patria* » qu'ils l'emploient (en parlant d'un autre pays, ils disent naturellement, *pais*, *estado*, *tierra*, etc.). De même, on dit souvent en Uruguay *crimen* pour « erreur », « bêtise », « procédé impropre », mais le signifié qu'on vise est, précisément « *crimen* » (et c'est de ce fait que cet emploi tire sa valeur « stylistique »). Dans le même sens, *démouille* ne signifie pas « fille » (« *Tochter* ») en français populaire; tout simplement, on y emploie le signifié « *démouille* » pour désigner la fille de la personne avec qui on parle : entre le français moyen et le français populaire il y a, à cet égard, différence d'usage dans la désignation. Ces préférences sont particulièrement importantes lorsqu'elles reflètent des attitudes sociales,

politiques, culturelles, etc., des communautés linguistiques : aussi trouvera-t-on, à un certain niveau de généralité de ces faits, les « mots-clés » de M. Matoré.

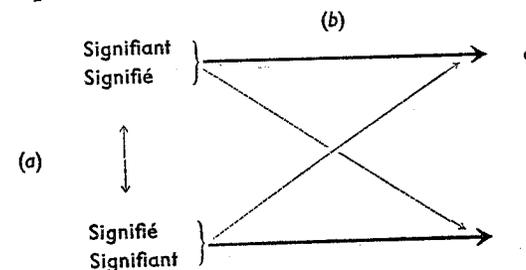
f) Finalement, le degré d'utilisation réelle des distinctions existant dans une langue est aussi un fait de norme des plus importants. Ainsi, les correspondants exacts du roumain *cuscru* et *guturainu* sont en italien *consuocero* et *corizza* (*corizza*), mais *cuscru* et *guturainu* sont en roumain des mots courants, tandis qu'en italien *consuocero* est un mot rare et *corizza* l'est encore plus (pour roumain *am guturainu* on trouvera en italien : *ho il raffreddore di naso, mi cola il naso* ou, tout simplement *sono raffreddato*); « moment » se dit en allemand *Augenblick*, mais pour français *un moment*, italien espagnol *un momento*, on trouvera en allemand dans beaucoup de contextes la détermination adverbiale *geschwind* (« vite »); cf. aussi le rapport entre allemand *Rinder* et français *bovins*. A ces faits se rattachent les préférences concernant les catégories verbales dans lesquelles on exprime les lexèmes, préférences qui peuvent être plus ou moins générales dans une langue (par exemple, « tendance à la substantivation »), et aussi spécifiques pour chaque cas en particulier. Ainsi, pour roumain *fierbinte* (adj.) on trouvera dans beaucoup de contextes français (ça) brûle, italien *scotta*, *brucia* (et non pas *brûlant*, *scottante*, *bruciante*); espagnol *verdadero* correspond à français *vrai*, italien *vero*, mais *es verdadero* (pour *c'est vrai, é vero*) ne se dit pas en espagnol : on dit *es verdad* (ou *es cierto*) ; pour allemand *es ist glatt*, on trouvera souvent français *on glisse* (ça glisse), italien *si scivola*; pour français *certainement*, italien *certamente*, on trouvera, dans beaucoup de contextes, espagnol *con seguridad*, portugais *com certeza*, etc. En général, on ne peut pas parler une langue avec le système seulement : il faut en connaître aussi les normes d'application, selon les situations et les contextes.

Notre énumération n'est pas complète, mais ce qu'on vient de dire suffit, à notre avis, pour justifier la nécessité d'une lexicologie de la *norme*, à côté de la lexicologie du *système*. Du reste la lexicologie de la norme est, en partie, représentée par certaines lexicologies récentes non-structurales (« configuratives »), en premier lieu, par celle de M. Matoré, ainsi que par certains aspects de la « stylistique comparée ».

### 7. Rapports de « signification » et rapports de « désignation »

7.1. Ces deux types de rapports doivent être soigneusement distingués en lexicologies. Les rapports de « signification » sont les rapports entre les signifiés des signes linguistiques (a) : les rapports de « désignation » sont les rapports entre les signes

linguistiques et les « objets » (la « réalité » à laquelle ils se réfèrent et qu'ils « représentent » dans le discours), (b) :



En principe, seulement les rapports de signification sont structurables; les rapports de désignation ne le sont pas. La désignation concrète (d'un objet déterminé) est un fait de « discours », tandis que la signification est un fait de « langue » (technique du discours). Aussi les rapports de signification sont-ils constants (du point de vue synchronique), tandis que les rapports de désignation concrète sont inconstants (variables). En outre, la désignation peut être métaphorique, tandis que la signification ne l'est pas, du point de vue synchronique et distinctif (elle peut être métaphorique du point de vue étymologique et, par conséquent, au sens « associatif », si l'étymologie, vraie ou fausse, est présente dans la conscience des sujets parlants).

7.2. En effet, le même objet peut être classé dans plusieurs classes différentes et, par conséquent, il peut être nommé (désigné) par tous les signes correspondant à ces classes : c'est la *désignation multiple*. En outre, il peut être occasionnellement désigné par des signes qui ne correspondent à aucune des classes dans lesquelles il est classé : c'est la *désignation métaphorique*. Ainsi, le même objet X peut être classé comme « livre », « ouvrage », « traité », « thèse », « travail », « volume », etc., et, par conséquent, nommé par n'importe lequel des signes respectifs (désignation multiple); si, par contre, on l'appelle « fleuve », « incendie », « calamité », etc., on a affaire à la désignation métaphorique. La désignation multiple ne doit pas être confondue avec la « neutralisation » des signifiés, qui est un fait de signification. Dans la neutralisation, seuls les traits distinctifs communs au terme neutre et au terme marqué (ou aux termes marqués, s'il y en a plusieurs) restent pertinents; ainsi, si on emploie *jour* pour « jour » + « nuit », seuls les traits distinctifs de cette somme restent pertinents; par contre, dans la désignation multiple, ainsi que dans la désignation métaphorique, chaque terme conserve ses traits distinctifs propres (*livre* signifie « livre »,

*ouvrage* signifie « ouvrage », *fleuve* signifie « fleuve », etc.). On le voit clairement dans les cas où les termes employés dans la désignation n'ont pas de rapports significatifs immédiats : personne ne dira qu'il y a neutralisation entre *soldat*, *serrurier*, *cousin*, etc., du fait que le même individu peut être, à la fois, *soldat*, *serrurier*, *cousin* de quelqu'un, etc.

7.3. On peut appeler *désignation de langue* le rapport entre un signe et la classe d'objets qu'il désigne (indépendamment des interférences des classes), par exemple, le rapport entre *livre* et les livres, entre *ouvrage* et les ouvrages, etc. Mais même dans ce cas il faut distinguer entre désignation et signification, puisque les signifiés linguistiques ne coïncident pas avec les classes de *designata*. Ainsi, grec *brotos* et *anthropos* désignent la même classe d'objets (les hommes), mais ils ne signifient pas « la même chose » : *brotos* signifie « homme en tant que non-dieu », *anthropos* signifie « homme en tant que non-animal ». De même roumain *a zice* et *a spune* désignent la même classe de faits (les actes de dire), mais *a zice* signifie « acte de dire en tant que tel », tandis que *a spune* signifie « acte de dire en tant que communication » (on dit en roumain : *X zice că...*, « X dit que... », mais *X îmi spune că...*, « X me dit que... »). On pourrait dire qu'il y a, dans ces cas, coïncidence de classes, fait bien connu en logique. Toutefois, du point de vue linguistique, il n'y a pas d'identité entre *anthropos* et *brotos*, *a spune* et *a zice* : *anthropos* et *a spune* peuvent remplacer *brotos* et *a zice*, mais le contraire n'est pas vrai. C'est-à-dire que les rapports de signification sont, dans ces cas, exactement les mêmes que dans des cas où il n'y a pas de coïncidence dans la désignation : « *anthropos* » englobe « *brotos* » et « *a spune* » englobe « *a zice* » exactement de la même façon que « jour » englobe « nuit » (« jour » + « nuit » = « jour ») et italien « *figlio* » englobe « *figlia* » (« *figlio* » + « *figlia* » = « *figli* »)

anthropos	brotos		a spune	a zice		jour	nuit		figlio	figlia
-----------	--------	--	---------	--------	--	------	------	--	--------	--------

Tout cela vaut aussi pour des langues différentes. Dans la comparaison des langues, on se gardera bien de déduire une identité de signification de l'identité, même totale, dans la désignation. M. Sh. Hattori (for Roman Jakobson, La Haye 1956, p. 210) a montré, par exemple, que le japonais *me* et le mongol *nüddä*, tout en désignant tous les deux l'œil, n'ont pas le même signifié : le mot japonais classe l'œil comme 'surface', tandis que le mot mongol le classe comme 'volume' ce qui se manifeste au niveau syntagmatique (solidarité avec certains adjectifs). Et les faits de ce genre ne sont aucunement rares dans les langues.

## D — RÉSUMÉ

## 1. Les trois structururations du lexique

1. Les unités lexicales étant des unités à deux faces (expression et contenu), leurs rapports admettent, en principe, trois structururations différentes : a) de l'expression seulement ; b) de l'expression et du contenu à la fois ; c) du contenu seulement.

2. Une structururation de l'expression lexicale est possible à plusieurs égards ; cf. notre article *Pour une sémantique diachronique*, TLL, II, 1, pp. 165-166. Mais les structures de l'expression correspondent plutôt aux signifiants en général qu'aux signifiants des lexèmes. Il y a des langues où la structure signifiante lexicale peut être séparée du reste de l'expression ; dans d'autres langues, ceci n'est pas possible (mais on y peut, toutefois, établir le degré et les modalités de la fusion matérielle lexicomorphématique).

1.3. Une structururation parallèle de l'expression et du contenu est possible dans la mesure où le lexique est matériellement « régulier » (analogique), par exemple, dans le domaine de la « dérivation ». On peut, en fait, établir des types dérivatifs homogènes des deux points de vue : les « niches sémantiques » de M. K. Baldinger. Ainsi les noms des arbres fruitiers (*pommier*, *poirier*...) constituent en français une « niche sémantique », par rapport aux noms de fruits (*pomme*, *poire*). Mais le parallélisme analogique n'a pas dans le lexique la généralité qu'il a en grammaire ; cf. *Pour une sémantique diachronique*, pp. 166-168. D'autre part, ce qu'on appelle « dérivation », du point de vue du signifiant, correspond à des phénomènes très différents du point de vue du contenu (modification, développement, dérivation) et, à leur tour, ces phénomènes n'ont que partiellement une expression constante.

1.4. Une structururation cohérente du lexique est, par contre, possible en ce qui concerne les rapports de contenu. A cet égard, on peut distinguer, du moins d'une façon provisoire, cinq types de « structures » : champ lexical, modification, développement, dérivation et solidarité. Le premier type est « oppositionnel » (fondé sur la diversité des lexèmes impliqués) ; les autres types sont « relationnels » (ils sont fondés sur l'identité, totale ou partielle, des lexèmes impliqués). Les trois premiers types constituent la paradigmatique du lexique ; les deux derniers en constituent la syntagmatique. Nous appelons ces cinq types de structures *structures lexématiques*. A ces structures s'ajoutent en outre des déterminations grammaticales englobées dans les lexèmes (genre, nombre, personne, aspect, transitivité, etc.).

## 2. Les structures lexématiques

## 2.1. Les champs lexicaux

2.1.1. Un champ lexical est un ensemble de lexèmes unis par une valeur lexicale commune (valeur du champ), qu'ils subdivisent en des valeurs plus déterminées, en s'opposant entre eux par des différences de contenu lexical minimales (« traits distinctifs lexématiques » ou *sèmes*). Par exemple, « froid » — « tiède » — « chaud » — « brûlant » est un champ lexical du français. Les rapports entre les termes à l'intérieur d'un champ sont analogues aux rapports des phonèmes dans un système vocalique ou consonantique. Un champ est souvent représenté par un « mot archilexématique » correspond à sa valeur unitaire, mais ceci n'est pas nécessairement pour que le champ existe. Les champs admettent plusieurs degrés de structuration, dans le sens qu'un champ d'un degré déterminé peut être intégré en tant qu'unité dans un champ d'un degré supérieur. Les valeurs d'ordre très général, fonctionnant dans des séries des champs (par exemple « animé », « inanimé », « personne », « animal »), peuvent être appelées *classèmes*, terme proposé par M. B. Pottier.

2.1.2. Plusieurs problèmes se posent à propos des classèmes. Tout d'abord, un classème qui fonctionne comme *déterminatum* dans certains lexèmes peut fonctionner comme sème déterminant dans d'autres lexèmes : ainsi, le classème « personne » de latin « miles », « consul », « sator », « magister », etc. etc., fonctionne comme sème dans l'adjectif « senex » (« vieux, pour personnes »). Ensuite : A quel degré de généralité un archilexème devient-il « classème » ? Comment distinguer les classèmes des déterminations grammaticales englobées dans les lexèmes ?

2.1.3. D'autres problèmes se posent en ce qui concerne ces déterminations grammaticales elles-mêmes. Elles ne semblent pas identiques aux catégories grammaticales auxquelles elles correspondent. Ainsi, allemand « Mensch » est masculin en grammaire et terme « neutre » (non-marqué) du point de vue lexical, tandis que « Mann » est masculin des deux points de vue ; allemand « Weib » et « Mädchen » sont neutres en grammaire, mais ils sont des féminins lexicaux ; le genre lexical fonctionne aussi dans des verbes (latin « nubor », italien « maritarsi », roumain « a se însura », « a se marita ») et il se présente même dans des langues qui ne connaissent pas le genre grammatical (par exemple hongrois).

2.1.4. Analogies entre les structures lexicales et les structures phonologiques : cf. *Pour une sémantique diachronique*, pp. 150-155.

2.1.5. Différences entre les structures lexicales et les structures phonologiques. Il y en a plusieurs : les principales sont que dans le lexique il y a des neutralisations (« archilexèmes ») à des niveaux très hauts de la structure et que les archilexèmes à des niveaux très hauts de la structure et que les archilexèmes s'entre-croisent souvent.

2.1.6. Caractères généraux des champs :

a) les champs lexicaux ne sont pas nécessairement « épuisés » par leurs subdivisions : une partie plus ou moins large en peut être laissée aux archilexèmes ;

b) entre les champs lexicaux il y a souvent interférence ; ils ne représentent pas une seule classification homogène à classes « discrètes », mais beaucoup de classements fondés sur les critères différents ;

c) Les champs lexicaux ne sont pas des champs d'objets. Discussion à cet égard du champ français « siège », structuré par M. B. Pottier.

d) les champs lexicaux ne coïncident pas avec les « champs conceptuels » (ceux-ci peuvent être aussi des champs terminologiques) ;

e) les champs lexicaux ne sont pas des champs associatifs : ils en sont plutôt le contraire (les champs lexicaux sont « centripètes », par rapport aux « mots » les champs associatifs sont « centrifuges »).

2.1.7. « Signifié » et « sens » (orientation sémantique) des champs lexicaux.

2.1.8. Différences entre les langues en ce qui concerne les champs :

a) les langues ne structurent pas les mêmes « réalités » (cf. allemand « tief »/« seicht », français « profond » — *peu profond*, *non profond*) ;

b) les délimitations des mêmes « réalités » y sont différentes (cf. français « fleuve » — « rivière » — « ruisseau », allemand « Fluss » — « Bach ») ;

c) les principes mêmes de structuration et délimitation y sont souvent différents (cf. français « jouer » (du violon), italien « suonare » (il violino), espagnol « tocar » (il violino)).

Discussion à cet égard des possibilités périphrastiques : périphrases lexicalisées et non lexicalisées.

## 2.2. Les modifications

2.2.1. La modification (ou « dérivation homogène ») est une détermination complémentaire de tout un lexème ; les rapports

de modification ont, par conséquent, la formule : « lexème A » — « lexème A + dét. » (par exemple « voir » — « revoir » — « prévoir », etc.; « maison » — « maisonnette »).

Ce rapport est analogue au rapport entre un phonème et le même phonème modifié par un prosodème.

2.2.2. Les signifiés des modifiants se distinguent des traits distinctifs des lexèmes en ceci qu'ils peuvent s'ajouter à tous les lexèmes d'un champ et qu'en même temps ils dépassent les limites des champs. Toutefois, les modifications peuvent fonctionner comme des subdivisions ultérieures à l'intérieur d'un champ; ainsi, allemand « hinfallen », « ausfallen », « wegfallen », « entfallen », etc., sont des subdivisions de « fallen ».

2.2.3. La nature — lexicale et grammaticale — des modifications reste à établir. Il est vrai qu'une langue peut structurer au moyen de modifications ce qu'une autre langue structure au moyen de lexèmes (éventuellement fonctionnant dans des champs différents), mais ceci se présente aussi en ce qui concerne les rapports grammaire lexicale de langues différentes.

### 2.3. Les développements

2.3.1. Le développement est le rapport entre des lexèmes identiques exprimés par des catégories verbales différentes; sa formule est, par conséquent : « lexème A + Substantif » — « lexème A + Verbe » — « lexème A + Adjectif » — « lexème A + Adverbe » (non nécessairement dans cet ordre); par exemple espagnol « blanco » — « blancura » — « blanquear » — « blanquamente ».

2.3.2. Il y a deux types de développement : la *conversion* et la *transposition*. C'est ici que trouve une application des plus claires la théorie des « tensions » de G. Guillaume : la « conversion » est un développement en « tension I », sans dégradation (généralisation) sémantique (par exemple espagnol « tello » — « lo bello », « leer » — « el leer »); la transposition est un développement en « tension II », avec dégradation (généralisation) sémantique (par exemple allemand « Freund » — X — « Freundschaft », « Freuntlich » — « Freundchaftlich », « Freundlichkeit »). La « conversion », à ce qu'il semble, ne peut être que substantive, ce qui est en accord avec son appartenance à la « tension I ». Au point de vue logique, la « transposition » précède la « conversion » : pour chaque étape de la transposition il peut y avoir conversion (par exemple « Freuntlich » — « das Freuntliche », « Freundschaftlich » — « das Freundschaftliche »), mais un « converti » n'est pas « transposable ». En outre, la transposition peut se combiner avec des déterminations grammaticales.

2.3.3. La transposition est un rapport « orienté », à sens unique, ce qui peut se manifester dans le discours (et dans la norme de la langue); cf. espagnol « verdad » — « verdadero », mais « falso » — « falsedad », par conséquent : *es verdad*, mais *es falso* (non « *es verdadero*, « *es falsedad* »). Le sens de la transposition est facile à établir lorsqu'il est marqué dans le signifiant (« nation » — « national » — « nationalité » — « nationaliser » — « nationalisation »); il est plus difficile à établir quand il n'est pas marqué ou quand des transposés différents coïncident du point de vue matériel. Par exemple, dans un cas tel que :

mourir	mort (S)	mortalité <sup>1</sup>	(par ex. <i>tables de mortalité</i> )
	mort (Adj)		
	mortel <sup>1</sup>	mortalité <sup>2</sup>	(par ex. <i>la mortalité de l'homme</i> )
	tuer	mortel <sup>2</sup>	— (mortalité <sup>3</sup> )

On peut douter : « mourir » — « mort » ou « mort » — « mourir »? Une méthode objective serait nécessaire à cet égard. En tout cas, il est évident qu'il faut distinguer « mortel<sup>1</sup> » (« qui peut mourir ») de « mortel<sup>2</sup> » (« qui peut faire mourir »), ainsi que « mortalité<sup>1</sup> » de « mortalité<sup>2</sup> » (et du peu usuel « mortalité<sup>3</sup> »).

2.3.4. On peut donner aux différents degrés successifs de la transposition le nom de *série transpositive* et aux transposés de chaque degré celui d'*ordre transpositif*. Il n'est pas nécessaire que chaque degré d'une série soit effectivement « réalisé » par un « mot » existant dans la langue : allem. « Freundschaft » et « Freuntlich » supposent un adjectif antérieur qui n'existe pas dans la norme allemande.

2.3.5. Les développements sont un fait purement catégoriel; par conséquent, ils appartiennent à la grammaire, non à la lexicologie. Aussi serait-il possible, en principe, d'établir des champs lexicaux avec des lexèmes sans détermination catégorielle (les différentes « couches » catégorielles étant des champs parallèles). Toutefois, dans la pratique, la lexicologie ne peut pas ignorer les développements.

En effet, les langues concentrent leur lexique d'une façon inégale dans les différentes « couches » catégorielles et, pour chaque aspect de la réalité lexématiquement structuré, une catégorie est primaire, ce qui porte à de profondes différences au niveau syntagmatique. En outre, la dégradation sémantique des transposés fait qu'ils ne soient pas parfaitement identiques en ce qui concerne leur contenu lexical : ainsi, italien « giornata d'inverno » ne signifie pas la même chose que « giornata invernale ». C'est de ce point de vue aussi qu'on peut constater des « lacunes » internes dans les langues (lacunes dans une couche catégorielle par rapport à une autre).

## 2.4. La dérivation

2.4.1. La dérivation (du point de vue du rapport signifiant-signifié : « dérivation hétérogène ») est une combinaison de deux lexèmes (normalement appartenant à des champs différents), dont l'un (celui qui se présente dans le signifiant) détermine l'autre (celui qui, dans le signifiant, est représenté par le suffixe dérivatif ou par zéro). La formule des rapports de dérivation est, par conséquent : « lexème A » — lexème B + lexème A ». Le « lexème B » peut être un archilexème d'ordre très général, par exemple, « agent » (allemand « lesen » — « Leser »), ou, aussi, un archilexème (ou un lexème) d'un champ particulier, par exemple, « arbre », « marchand » (« pomme » — « pommier », espagnol « leche » — « lecher »). Le « lexème A » peut être, à son tour, un dérivé (espagnol « lechero » — « lecheria »).

2.4.2. Les « mots dérivés » sont, des syntagmes de contenu à expression synthétique : du point de vue lexématique, ce sont, au fond, des faits d'expression. De ce point de vue, ce qu'on appelle « composition » n'est souvent qu'une dérivation explicitée ou, mieux, une synthèse syntagmatique d'un degré inférieur à celui de la dérivation; cf. allemand *Händler* et *Handelsmann*, *Lehrer* et *Lehrkraft*, *Wächter* et *Wachmann*; français *orange* (couleur) (dérivation à suffixe zéro), roumain *Portocaliu*, allemand *orangerfarbig*. L'étude de la dérivation et de la composition appartient, par conséquent, à la syntagmatique.

## 2.5. Les solidarités

2.5.1. La solidarité est le rapport entre deux lexèmes (appartenant à des champs différents) dont l'un est compris, en partie ou dans sa totalité, dans l'autre, *en tant que trait distinctif* (sème). Nous distinguons trois types de « solidarité » : *affinité*, *sélection* et *implication*.

2.5.2. Dans l'affinité, le classème du premier lexème fonctionne comme trait distinctif dans le second. Formule : « A (classème a + sèmes) » — « B (x + sèmes a) ». Par exemple, « miles » — « senex » (le classème « personne » de « miles » fonctionne comme trait distinctif dans « senex »).

2.5.3. Dans la sélection, c'est l'archilexème du premier lexème qui fonctionne comme trait distinctif dans le second. Formule : « A (archilexème X + sèmes) » — « B (x + sème x) ». Par exemple, allemand « Schiff » — « fahren » (l'archilexème « véhicule » de « Schiff » fonctionne comme trait distinctif dans « fahren »).

2.5.4. Dans l'implication c'est tout le premier lexème qui fonctionne comme trait distinctif dans le second. Formule :

« Lexème A » — « B (x + sème A) ». Par exemple, italien « cavallo » — « baio » (le lexème « cavallo » fonctionne comme trait distinctif dans « baio » : en effet, *baio* ne se dit que des chevaux).

2.5.5. Les solidarités lexématiques se manifestent dans les rapports de solidarité syntagmatique des « mots » qui expriment les lexèmes. A cet égard, les solidarités sémantiques doivent être soigneusement séparées des « clichés lexicaux » de la norme (cf. C.6.5.) et des solidarités déterminées par la connaissance des « choses » (cf. C.1.5.). Sans doute, *bleu* est moins probable que *blanc* comme détermination syntagmatique de *cheval*, mais ce n'est pas un fait de langue : c'est un fait qui concerne les chevaux (en effet, il est identique dans toutes les communautés qui ne connaissent pas de chevaux bleus); par contre, *alezan* implique linguistiquement « cheval », même si celui-ci ne se trouve pas matériellement dans le contexte.

## 3. Méthode

L'analyse structurale du lexique doit être fondée sur des critères strictement objectifs de « forme linguistique » (signifiants et leur fonctionnement). Les deux méthodes à cet égard sont la commutation et la méthode distributionnelle. La commutation peut être employée sans la distribution, mais non inversement. La distribution est particulièrement révélatrice en ce qui concerne les « solidarités » et sert, ainsi, pour établir des classèmes et des archilexèmes; mais elle est totalement inefficace dans beaucoup d'autres cas. La commutation n'est pas applicable à certains lexèmes qui semblent être organisés au niveau même des traits distinctifs (par exemple, termes de couleur); en général elle n'a pas de sens par rapport à tout ce qui est nomenclature élémentaire : ici la référence directe aux « choses » désignées paraît indispensable.

## 4. Enseignement

Les principes concernant l'enseignement du vocabulaire sont ceux qui découlent de nos « distinctions préalables » et de la théorie de la structure lexicale.

II — INTERVENTIONS PRÉPARÉES  
SUR LE RAPPORT DE M. COSERIU

## A — M. BALDINGER

Une dizaine de collègues aimeraient prendre la parole à propos du rapport de M. Coseriu, je tâcherai donc d'être très bref. Au

lieu de faire des compliments à M. Coseriu — qu'il aurait d'ailleurs largement mérités — je veux relever trois questions parmi les nombreux problèmes qu'il faudrait discuter.

1. *Les structurations du lexique*

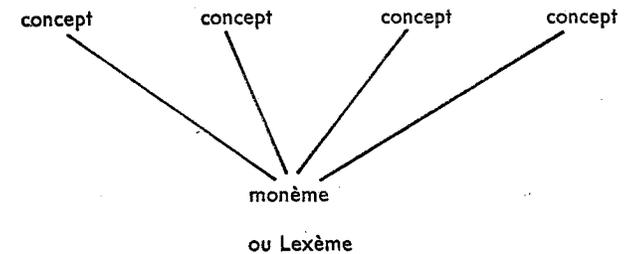
M. Coseriu distingue entre trois structurations différentes du lexique : a) de l'expression seulement; b) de l'expression et du contenu à la fois, c) du contenu seul. Cette distinction fondamentale est logique et évidente, 'les unités lexicales étant des unités à deux faces'. Sur le plan du contenu il distingue cinq types de structures :

type oppositionnel	} paradigmatique du lexique
types relationnels	
champ lexical modification développement	} syntagmatique du lexique
dérivation solidarité	

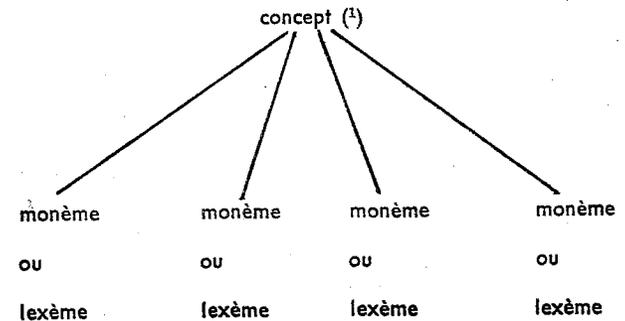
Prenons d'abord le *champ lexical*. Par la définition même (« un champ lexical est un ensemble de lexèmes unis par une valeur lexicale commune ») Monsieur Coseriu semble vouloir exclure ce que j'appelle le *champ sémasiologique*. D'autre part le champ lexical semble correspondre à ce que j'appelle le *champ onomasiologique*. Sa 'valeur lexicale commune' ou 'valeur du champ' semble correspondre à ce que j'appelle le concept. En plus, M. Coseriu ne semble pas distinguer nettement, ni dans cet exposé très bref ni dans son travail plus développé « Pour une sémantique diachronique structurale » entre le champ lexical proprement dit (ou champ onomasiologique) et ce que j'appellerais le champ conceptuel (M. Coseriu D.2.1.6. *d* fait une autre distinction entre champ lexical et champ conceptuel). Je m'explique en vous proposant une classification des structurations telle que je la conçois. Mon point de départ est le triangle de M. Ullmann critiqué par M. Coseriu dans la « Sémantique diachronique » parce que ce triangle vise le rapport entre les deux plans du lexique et non pas les changements dans le signifié, dans les rapports entre les contenus lexicaux qui, pour M. Ullmann, restent hors de cause. Le changement onomasiologique pour M. Coseriu, n'est pas un changement sémantique proprement dit (p. 171). Ce qui l'intéresse, ce n'est pas le 'remplacement', c'est la 'modification' et plus spécialement la modification conceptuelle. Le procédé de M. Coseriu est légitime quant au plan du contenu, mais il est trop partiel quand on vise l'ensemble des structurations lexicales. M. Coseriu limite singulièrement le domaine de la sémantique structurale et je me permets de rappeler ma conception des relations structurales publiée à

différentes reprises, en tenant compte des travaux plus récents. Je crois qu'il faut distinguer entre 4 systèmes : deux micro-systèmes et deux macrosystèmes :

1° *Champ sémasiologique*  
(système de significations)



2° *Champ onomasiologique*  
(système de désignations)



('synonymes' distingués par des valeurs stylistiques ou affectives).

Dans un article qui paraîtra dans le prochain fascicule de la Revue de Linguistique romane je tâcherai de montrer les relations entre ces deux micro-systèmes sur la base d'un exemple concret. Je m'excuse de ne présenter ici que le squelette théorique, sans le justifier ni le motiver. Les deux micro-systèmes se complètent. Tous les deux ont comme point de départ une unité : le *champ sémasiologique* se base sur l'unité d'un monème ou lexème (selon la terminologie adoptée) et structure un ensemble de significations délimitables par des sèmes; le *champ onomasiologique* se base sur l'unité d'un concept et structure un ensemble de désignations, de soi-disant synonymes, délimitables, eux aussi, par des sèmes. Je n'aborde pas le problème très délicat

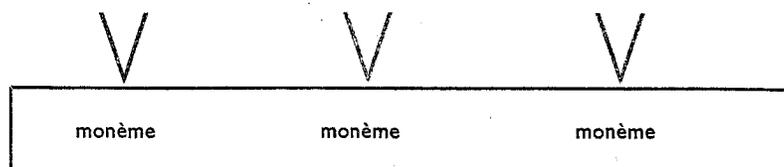
1. Dans le sens de l'unité sur le plan de la substance du contenu.

de la notion de 'concept'. M. Heger, qui est parmi, nous tâchera de le délimiter dans un article : « Die methodologischen Voraussetzungen von Onomasiologie und begrifflicher Gliederung » que je publierai dans la *Zeitschrift für Romanische Philologie* dans le dernier fascicule de cette année. Ce qui m'importe ici, c'est d'insister sur le fait que la sémasiologie et l'onomasiologie, conçues de cette façon (en développant le triangle de M. Ullmann) étudient des microstructures qui, selon mon opinion, ne peuvent ni ne doivent être exclues d'une sémantique structurale.

A côté de ces deux microstructures il y a deux macrostructures :

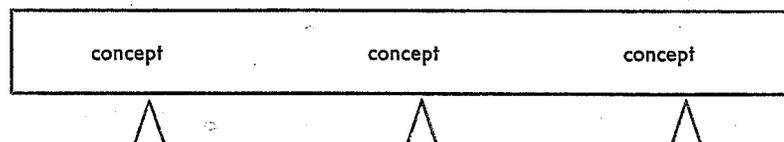
### 3° La macrostructure sur le plan de l'expression

Il s'agit de la ressemblance phonique entre les monèmes (la classification d'après l'alphabet constituerait une des réalisations possibles si elle était indépendante de l'orthographe); mais une structuration de l'expression lexicale est possible à plusieurs égards, comme l'a très bien montré M. Coseriu.



Cette structure, en principe, reste en dehors d'une sémantique structurale puisqu'elle concerne l'expression et non le contenu. Mais, en réalité, le lexicologue ne pourra pas la perdre de vue puisque les différentes structurations ne sont pas isolées les unes des autres, ce qui est d'une importance capitale sur le plan diachronique.

### 4° La macrostructure sur le plan du contenu :



C'est le plan préféré de M. Coseriu qui distingue, il est vrai, entre les quatre plans dont nous venons de parler (sémasiologie, onomasiologie, lexicologie de l'expression, lexicologie du contenu, cf. *Pour une sémantique diachronique structurale*, pp. 162 sq.), mais qui met l'accent sur l'étude systématique et structurale de l'expression et du contenu, donc sur les deux macrostructures.

Il ne faut pas oublier que, sur le plan de la macrostructure lui-même, l'enquête scientifique reste toujours partielle et ne concerne pas l'ensemble du lexique, ce que prouvent les exemples mêmes donnés par M. Coseriu. Dans les quatre cas notre travail concerne un aspect particulier, un champ partiel. Pour M. Coseriu, un changement fonctionnel, c'est un changement dans le système des signifiés (p. 174). Mais à côté du changement fonctionnel sur le plan conceptuel, il y a des changements fonctionnels — de nature différente mais non moins importante — sur le plan sémasiologique et sur le plan onomasiologique. Nous croyons donc que la sémantique structurale devra tenir compte de l'ensemble des trois et même — si besoin est — des quatre structurations en question. Chacune pose d'autres problèmes; chacune mène à d'autres résultats. En somme, je crois qu'il faudra combiner la théorie de M. Coseriu et l'empirisme de M. Pottier avec le triangle de M. Ullmann sous la forme développée en trapèze par M. Heger.

J'ajoute entre parenthèse qu'il vaudrait mieux réserver les termes de *signification* et de *désignation*, présentés par M. Coseriu à la page 34 de son rapport d'une façon différente et sous d'autres aspects, aux relations entre monème et concept.

Le second point que j'aimerais relever concerne :

### 2. La modification et la dérivation

M. Coseriu fait la distinction suivante :

*modification* : lexème A — lexème A + détermination  
type *revoir*, *maisonnette*

*dérivation* : combinaison de deux lexèmes :

Lexème A — lexème B + lexème A type *pomme* — *pommier*.

L'opposition entre détermination et lexème est très imprécise. Quant à la modification M. Coseriu avoue que « la nature — lexicale ou grammaticale — des modifications reste à établir ». Si la nature des modifications était de nature lexicale, quelle serait alors la distinction entre les deux catégories? Je préférerais distinguer entre *dérivation homogène* et *dérivation hétérogène* ce que fait, d'ailleurs, M. Coseriu lui-même sans pourtant en tirer les conséquences quant à la classification.

### 3. Différences diatopiques, diastratiques, diaphasiques

J'aimerais faire une réserve quant aux différences diaphasiques. Les différences diatopiques et *encore* (dans une certaine mesure) les diastratiques concernent des communautés linguistiques distinctes (distinction géographique ou sociale). C'est beaucoup moins sûr quant aux différences diaphasiques qui constituent

très souvent des variantes mises à la disposition de différentes communautés linguistiques. Je ne crois donc pas trop à l'unité diaphasique. En tout cas elle ne me paraît pas être sur le même plan que les deux autres.

B — M. BENZECRI

Quelle est la structure du lexique? Comment enseigner le vocabulaire? Voilà deux questions auxquelles personne ne prétend encore apporter de réponse complète. Mais en l'état des problèmes, il est clair déjà que les solutions envisagées se différencient selon ce que leurs auteurs entendent par « activité linguistique » et par « science linguistique ». Puisque, dans un rapport très dense et magistralement conduit, E. Coseriu, vient de nous rendre présentes les diverses conceptions qui s'affrontent, il me sera facile de vous exposer d'abord, sur leur diversité même, mes propres réflexions. Je discuterai ensuite des formalismes mathématiques que l'on peut utiliser pour décrire la structure du lexique. Je conclurai sur quelques suggestions pédagogiques.

1. *Délimitation de la linguistique* : Commençons par des exemples. S. Ceccato cherche à construire une machine qui parle : pour lui l'activité linguistique fondamentale c'est de reconnaître les objets et de les nommer. De même B. Pottier écrit (1963, p. 11) : « A la limite de la précision, on peut dire qu'il n'existe pas deux chaises identiques. On remarque cependant que devant 1 000 objets différents un sujet peut avoir la même réaction et choisir 1 000 fois de suite le terme *chaise*. Si l'on place 1 000 personnes devant 1 000 chaises, on peut obtenir 1 000 000 de fois le terme *chaise*. En linguistique, cette coïncidence de subjectivité est ce qu'on appelle l'objectivité ». Certains psychiatres cherchent dans les mots l'âme de leurs malades (ou de ces malades qui s'ignorent que nous sommes tous à leurs yeux...) : proche de ce souci est Osgood qui étudie l'acte linguistique comme une traduction <sup>(1)</sup> (codage ou décodage) d'émotions en mots et de mots en émotions. Pour ceux qui, nourris de livres, en méditent les données et tentent ensuite d'en écrire la synthèse, l'essentiel est de comprendre une masse de documents puis de l'organiser en un texte concis : on rejoint les documentalistes que J. C. Gardin représente dignement parmi nous.

A ces activités diverses, on peut faire correspondre trois conceptions du domaine de la linguistique, que nous montrerons

1. C'est la conception des transformations dont M. le professeur Doroshewski m'a fait part en privé à ce congrès; voir aussi les belles recherches psycholinguistiques dont M<sup>me</sup> Slama-Cazacu vient de nous entretenir.

à l'œuvre sur l'étude de la structure lexicale de l'ensemble des noms de sièges.

a) Physique : la linguistique comprend une physique; non toute la physique, mais seulement celle sous-jacente à l'emploi des mots comme *désignant* des objets. Quelles questions faut-il se poser pour pouvoir, devant un siège décider si c'est ou non une bergère? On compte le nombre de places, les pieds; cherche les bras... le dossier. Une étude systématique a été faite par B. Pottier (1963).

b) Psychologie : les liens affectifs qui nous relient aux sièges; le fauteuil du directeur, la bergère du boudoir, la chaise de salle à manger, les bancs des squares... ou tout autres associations ordinaires de la parole, qui sont sous-jacentes à l'évaluation des sièges. La différentielle sémantique d'Osgood permet de chiffrer cet aspect du lexique.

c) Linguistique stricte : une conception particulièrement stricte du domaine de la linguistique est celle de Harris. Le problème est de pouvoir, devant une phrase l'accepter (non comme vraie, mais comme usuelle c'est-à-dire si l'on passe du signifiant au signifié, vraisemblable), ou la refuser. On se limitera à l'analyse distributionnelle des occurrences des noms de sièges.

Sans excès de purisme, le rapporteur a nettement proposé qu'au moins dans une première phase on limite aussi strictement que possible les aspects étudiés de la structure lexicale. Selon lui « il convient de distinguer connaissance des mots et connaissance des choses » ... « la lexicologie structurale devra reconnaître ses limites implicites et laisser de côté les terminologies et nomenclatures » ... « Une ... question est celle des prétendues associations entre les mots mais qui, en réalité, sont des associations entre les choses et des associations dues aux idées et opinions à propos des choses. Elles doivent être soigneusement distinguées des implications lexématiques effectives et des appréciations incorporées dans les lexèmes en tant que traits distinctifs. « Donc, autant que possible ni physique, ni psychologie. Mais, comme E. Coseriu le dit avec une heureuse prudence, « On concédera que les déterminations « sémantiques » dans le domaine lexical sont, à première vue, d'une multiplicité et d'une hétérogénéité qui effrayent : ..., tout s'y mêle et tout peut y être important dans tel ou tel contexte ou dans telle ou telle situation. » La langue, née pour avoir une fonction (extralinguistique) la remplit non seulement par des mécanismes actuels, matériellement marqués et redevables (c), mais encore par des potentialités qui s'actualisent seulement à la demande (a ou b). De l'importance de ces potentialités, des gradations insensibles qui les relient aux structures les plus manifestes de la langue, l'évolu-

tion des langues offre un témoignage irrécusable (cf. E. Coseriu, 1958). Cependant la limite véritable des méthodes statistiques et distributionnelles, (c), n'est pas connue; sous le thème général de « l'apport de la linguistique quantitative » je vous ai déjà présenté nos recherches dans ce sens : j'y reviens ici à propos de la formalisation mathématique des structures lexicales.

2. *Continu et discontinu* : Décrire le système phonologique d'une langue, à l'aide de traits pertinents en se limitant, aux oppositions binaires (sonore/sourde, plutôt que labiale/dentale/gutturale) est pour certains linguistes (e. g. R. Jakobson) un idéal, auquel il ne leur est pas impossible de se conformer. Cependant A. Martinet note que dans ce cadre rigide, l'évolution du système s'inscrit mal (1955, chap. III, n<sup>ss</sup> 14 sqq.) et nous avons vu que l'analyse factorielle des correspondances semble permettre, partant d'informations statistiques de nature syntagmatique (fréquence des séquences de phonèmes), de calculer des coordonnées phonétiques paradigmatiques, i. e. de placer le tableau des phonèmes dans un espace dont les axes correspondent aux principales oppositions.

Avec la structure lexicale, la situation est tout autre, puisque répétons-le, aucun schéma d'ensemble n'a encore été proposé pour aucune langue. Les études déjà faites sont locales, non globales; elles concernent :

a) l'étude d'un seul mot : recherche de traits pertinents pour en réduire à l'unité les diverses acceptions : Ainsi on définira, garçon : être masculin relatif, ou fille : être féminin inférieur;

b) l'étude d'un champ physiquement structuré : e. g. les sièges (Pottier) ou, antérieurement, les grades militaires;

c) la délimitation de divers mots en concurrence : c'est ce qu'à fait le rapporteur, suivant une méthode suggestive qui lui appartient, notamment pour le domaine de la « terre » dans les langues romanes.

Comme l'a noté le rapporteur, des études locales révèlent des analogies; mais aussi des différences entre sémantique et phonologie.

Je me permettrai quelques conjectures sur la description globale du lexique :

1<sup>o</sup> La position d'un texte dans l'architecture de la langue serait caractérisée par des coordonnées continues (e. g., j'ai suggéré des méthodes pour calculer par l'analyse factorielle des coordonnées de « strate » ou de « phase »).

2<sup>o</sup> Les verbes seraient classés d'après leur syntaxe, i. e. d'après les compléments qu'ils admettent (proposition infinitive,

proposition introduite par que, syntagme nominal objet direct, ou introduit par à, par etc.). On y reviendra à propos du rapport de M. Isacenko : cette classification pourrait faire intervenir non seulement la possibilité des compléments (tout ou rien, trait pertinent), mais aussi leur probabilité (d'après B. Pottier un test sur partager a donné : « entre » 60 %, « en » 30 %, « avec » 5 %, etc.); ces probabilités dépendant, en général, du point où l'on est dans l'architecture de la langue.

3<sup>o</sup> Les noms seraient classés d'après les verbes dont ils sont sujets, compléments directs, etc. Ici, il n'est pas sûr que les divisions dont on parle le plus, e. g. en animé et inanimé, soient celles dont le rendement est le plus haut... Mieux vaudrait peut-être commencer par des coordonnées continues, quitte à faire ensuite dans l'espace ainsi défini des dichotomies (utiles pratiquement) dont le rendement pourrait alors être évalué. Un système de dichotomies a un rendement élevé si les distincts qu'il introduit correspondent à des différences dans le fonctionnement des mots; et que les classes qu'il définit (elles sont 8 si l'on fait 3 coupures...), sont approximativement égales en effectif.

4<sup>o</sup> On rapporterait alors adjectifs et adverbes à la charpente déjà mise en place. Il faut noter que, quelle que soit la part du continu et du discontinu dans cette description, un très grand nombre de faits de norme (associations semi-figées...) l'encombreront. Si nous pouvons nous permettre une image mathématique, la complexité du lexique de base de  $n$  mots ( $n = 1\ 000$ , ou  $2\ 000$ ?) n'est pas  $n$  mais  $n^2$  car chaque paire de mots, dans ses rapports, pose un problème dont la solution sera souvent irréductible à une « paramétrisation », si judicieuse soit-elle, de l'ensemble. Pour reprendre la terminologie du rapporteur, il me semble difficile d'aller très loin dans la description du système, sans que n'y déferle la norme...

Nous concluons sur quelques remarques d'ordre pédagogique, que nous ne développerons pas ici.

a) Les mots de la terminologie domestique (que les créateurs du français fondamental appellent disponibles) ne sont pas tous très utiles par eux-mêmes : mais comme ils posent peu de problèmes sémantiques, s'identifiant aux objets désignés, il est bon d'en enseigner une centaine aux débutants pour qu'ils s'exercent sur eux. Ensuite il faudra bien faire saisir les verbes et les noms abstraits...

b) Le sens des mots doit être enseigné simultanément avec leur syntaxe : ne pas apprendre un verbe sans les compléments qu'il admet (par quelles prépositions ils sont introduits, et, si on peut le préciser, à quelles classes de noms ils appartiennent).

c) Mis à part quelques heureux génies, ceux qui étudient les langues étrangères, n'espèrent pas les connaître jamais, tel notre rapporteur, comme la leur propre; il est donc bon d'enseigner à deviner : y aide particulièrement une connaissance précise des « si », des « mais », des « seulement », des « points d'ironie », en un mot de tous les marquants de ce qu'on peut appeler la ligne du texte.

### Bibliographie

- [1] E. COSERIU. — *Sincronia Diacronia historia. El problema del cambio linguistico*, Montevideo, 1958.  
 [2] A. MARTINET. — *Economie des changements phonétiques*, Berne, 1955.  
 [3] B. POTTIER. — *Recherches sur l'analyse sémantique en linguistique et en traduction automatique*, Faculté des lettres, Nancy, 1963.

### C — M. CULIOLI

Je ne parlerai pas du rapport de M. Coseriu, d'autant que l'on nous annonçait une seconde partie que nous n'avons pu lire. Cette abstention délibérée n'implique aucun jugement défavorable sur le rapport en soi; simplement, il ne s'agit pas ici de linguistique appliquée.

Certains s'imaginent que la linguistique appliquée est une pure pratique et peut être ramenée à un agrégat d'applications techniques et utilitaires; en ce sens, on parlerait de la linguistique appliquée à l'enseignement, comme on parle de la psychologie appliquée à l'industrie ou aux entreprises. Le corollaire serait que la linguistique générale serait, elle, science pure et pure théorie. Pour un certain nombre de raisons que nous n'aborderons pas ici, ce point de vue est erroné et nocif.

Le domaine de la L. A., c'est tout banalement l'application de la linguistique à un champ. Il existe donc une théorie et une pratique de l'application de la linguistique à tel champ, c'est-à-dire, en dernier ressort, de l'articulation de deux champs, l'un étant linguistique, l'autre étant l'automatique, l'enseignement ou la neuropsychologie. Il va sans dire que ce second champ a des propriétés et une spécificité contraignante.

Dans tous les cas, l'application fournit une vérification, un banc d'essai, et permet une simulation. Simuler, c'est pouvoir expérimenter, c'est étudier, à travers les langues naturelles, le langage en fonctionnement, c'est faire apparaître ce qui est dissimulé dans un donné complexe, c'est s'évader du cercle magique du texte et du corpus, c'est poser une linguistique du langage à côté de la linguistique du texte. Il s'ensuit que la

L. A. contribue à établir une théorie du langage et une théorie de l'analyse du langage : par l'interaction de la théorie et de la pratique, ainsi que par un choc en retour (une réflexion) bien attesté dans l'histoire des sciences, les acquisitions de la L. A. réagissent sur la linguistique « pure » qui devient plus scientifique (nous ne définirons pas ici ce qualificatif).

Il me resterait, dans une seconde partie, à considérer le problème proposé à notre méditation (*Structure lexicale et enseignement du vocabulaire*). Sans entreprendre un second rapport, j'affirmerai avec netteté que ceci est un problème spécifique que l'on ne saurait traiter selon une double démarche (d'abord, la linguistique générale, c'est-à-dire la structure lexicale, puis l'enseignement du vocabulaire), comme semble le faire M. Coseriu. La linguistique appliquée sera unitaire ou elle ne sera pas.

### D — M. GOUGENHEIM

#### Trois principes d'organisation du vocabulaire

La notion de famille de mots est connue depuis longtemps des lexicographes. C'est sur elle qu'est fondée la disposition des mots dans la première édition du Dictionnaire de l'Académie (1694). Elle intervient de façon très large dans l'enseignement du français, particulièrement du français en France. Des exercices sont conçus pour faire prendre conscience aux élèves de la parenté des mots. On dit par exemple que *chant*, *chanter*, *chanteur* constituent une famille de mots.

On y ajoute même des mots empruntés au latin ou à d'autres langues romanes, en distinguant, au sein d'une même famille, un « radical français » et un « radical latin ». On incorpore ainsi *cantate* et *cantatrice* à la famille de *chant*. On considère que la famille d'*œil* comprend, à côté d'*œillet*, *œilleton*, *œillade*, *œillère*, des mots comme *oculiste* et *oculaire*.

D'une façon générale, dans la conception d'une famille de mots on fait intervenir, sans toujours s'en rendre compte, trois points de vue :

1° Un point de vue étymologique, auquel on se réfère. Les mots groupés dans la même famille remontent à un même étymon.

2° Un point de vue sémantique. On explique le sens des mots du groupe par rapport au sens du mot pris comme base. On atténue les déviations de sens ou on écarte les mots divergents.

3° Un point de vue formel. Les mots du groupe présentent des ressemblances de son ou, au moins, de graphie, qui justifient leur groupement. L'introduction d'un « radical latin » à côté du « radical français » a pour objet de créer un double système

d'associations formelles. On pourrait être tenté de donner à ces ressemblances formelles le nom de « motivation ». Mais la motivation, telle que la conçoit M. St. Ullman, comprend un élément sémantique, puisque, selon lui, lorsqu'un mot s'écarte sémantiquement des autres mots de sa famille, comme *meurtrir* par rapport à *meurtre* et à *meurtrier*, il cesse d'être motivé. Nous ne parlerons donc pas de motivation, mais de « forme » ou de « ressemblance formelle ».

Or ces trois points de vue sont loin d'être toujours réunis. Il nous a semblé intéressant, pour l'étude des liens qui rattachent les mots entre eux dans l'esprit du sujet parlant et pour celle du rôle que doivent jouer ces points de vue dans l'enseignement du français, d'étudier des groupements de mots qui ne présentent pas ces trois points de vue réunis, mais seulement deux d'entre eux, ou même un seul.

### 1. Étymologie et sémantique

Des mots ont une même étymologie et appartiennent à un même groupement sémantique. Mais des évolutions phonétiques divergentes ont rendu plus lâche, ou ont effacé la ressemblance formelle qui les unissait à l'origine. Ainsi :

<i>brebis</i>   <i>berger</i>   <i>bercaïl</i>	<i>pêcher</i>   <i>poisson</i>
<i>doigt</i>   <i>dé</i> (à coudre)	<i>sept</i>   <i>semaine</i>
<i>neveu</i>   <i>nièce</i>	<i>somme</i> et <i>sommeil</i>   <i>songe</i>

En latin *nepos* et *neptis* (*neptia*), *piscari* et *piscis*, *septem* *septimana* etc., offraient une ressemblance plus grande entre eux. Ils ont été séparés par les hasards de l'évolution phonétique. Toutefois la divergence des formes n'est pas totale, sauf pour *dé* par rapport à *doigt* et pour *songe* par rapport à *sommeil*. Et, même dans ces exemples, la consonne initiale est conservée. Il pourra donc y avoir intérêt à conserver beaucoup de ces mots dans une même famille, à l'exception de ceux qui sont devenus phonétiquement trop divergents.

### 2. Étymologie et ressemblance formelle

Dans cette série nous plaçons des mots de même étymologie et se ressemblant formellement qui ont divergé du point de vue sémantique : ces divergences sont nombreuses et caractéristiques du français, langue éminemment lexicale, où chaque mot a tendance à suivre sa propre voie, à la différence de langues qu'on peut qualifier de grammaticales. M. St. Ullmann en avait donné quelques exemples <sup>(1)</sup>. Nous en avons rassemblé une

1. On trouvera les exemples de M. St. Ullmann dans notre liste, marqués par l'indication (St. Ullmann).

centaine d'autres. Encore avons-nous eu soin de ne rassembler que des exemples très nets. Nous avons écarté par exemple *mener* et *menace*, dont la ressemblance formelle n'était pas frappante, en raison de l'absence d'un suffixe de nom *-ace* en français. Il serait d'ailleurs aisé d'allonger cette liste.

- |   |  |
|---|--|
| 1. abîme abîmer (au sens usuel).  | 42. félicité féliciter, félicitation.                    |
| 2. affront affronter.   | 43. fournir, fournisseur fourniment.                     |
| 3. arpent arpenteur arpentier.  | 44. fourrer, fourreur, fourrure fourreau.                |
| 4. artifice artificieux artificier (feu d'artifice) artificiel.                         | 45. fracas fracasser.                                    |
| 5. assiette (au sens usuel) asseoir.  | 46. fréquent fréquenter.                                 |
| 6. astre désastre (St. Ullmann).  | 47. garder regarder (St. Ullmann).                       |
| 7. attelle atelier.   | 48. gare garer, garage égarer.                           |
| 8. attendre attention.  | 49. garnir, garniture garnison.                          |
| 9. ban banal.   | 50. grain grenier.                                       |
| 10. bave, bavard bavard, bavarder, bavardage.   | 51. grotte grotesque.                                    |
| 11. blâter déblâter.  | 52. habit habiter, habitation habituer, habitude.        |
| 12. boucle bouclier.  | 53. indemnité indemnité, indemniser.                     |
| 13. bourg bourgeois, bourgeoisie.   | 54. infirme, infirmité infirmier, infirmerie.            |
| 14. brigade, briguer brigade brigand.   | 55: jeûne, jeûner déjeuner (St. Ullmann).                |
| 15. bure bureau.  | 56. lacer, lacet enlacer.                                |
| 16. cannelle canneler.  | 57. libelle, libelliste libellé, libeller.               |
| 17. chair, charnu, décharné acharné.  | 58. loi loyal, loyauté.                                  |
| 18. chanceler chancelier.   | 59. lune lunette (s).                                    |
| 19. chapeau chapelet chapelle (St. Ullmann).  | 60. main manier manière.                                 |
| 20. chasse enchâsser.   | 61. maraud maraude, maraudeur, maraudeur.                |
| 21. chien, chenil chenille.   | 62. ménage ménagerie.                                    |
| 22. concile concilier.  | 63. meurtrir, meurtrier meurtrir.                        |
| 23. couvert (instrument dont on sert à table) couvrir, couvreur, couverture.            | 64. mors morsure remords.                                |
| 24. craie crayon.   | 65. muet remuer.   |
| 25. damner condamner.   | 66. munir munition.                                      |
| 26. déchoir déchet.   | 67. navire navette.                                      |
| 27. dent, denteler dentelle.  | 68. négoce, négociant négocié, négociateur, négociation. |
| 28. devise déviser.   | 69. objectif objection.                                  |
| 29. diplôme, diplômer, diplomatique (n. f.) diplomate, diplomatie, diplomatique (adj.). | 70. obsèques obséquieux.                                 |
| 30. disciple discipline.  | 71. occuper préoccuper.                                  |
| 31. dolent indolent.  | 72. offensif inoffensif.                                 |
| 32. douille dovillet andouille.   | 73. onde inonder.  |
| 33. drap, draper, draperie drapbeau.  | 74. ouïr, ouïe inouï.                                    |
| 34. s'emparer désempare.  | 75. pain panier.   |
| 35. épice, épicer épicié, épicerie.   | 76. parc parquet (de bois ou du tribunal).               |
| 36. équipe équipage équiper, équipement équipée.  | 77. parer, parure parement (en face d'orne ornement).    |
| 37. errer erreur.   | 78. pari, partage, répartir partir.                      |
| 38. essor essorer.  | 79. péremption péremptoire.                              |
| 39. étanche étancher.   | 80. pérorer péroration.                                  |
| 40. étrange étranger.   | 81. pion pionnier.                                       |
| 41. facture facteur.  | 82. pitié, piteux, pitoyable pitance.                    |

- |  |   |
|--|---|
| 83. <i>potence</i>   <i>potentiel</i> .  | 97. <i>sel</i> , <i>saler</i> , <i>salaison</i> , <i>salure</i>   <i>salade</i> ,<br><i>saladier</i>   <i>salaire</i> . |
| 84. <i>potion</i>   <i>potable</i> .   | 98. <i>somme</i>   <i>sommet</i> .  |
| 85. <i>poule</i>   <i>poulaïn</i> .  | 99. <i>souder</i>   <i>soudard</i> .  |
| 86. <i>prêter</i>   <i>apprêter</i> .  | 100. <i>strict</i>   <i>district</i> .  |
| 87. <i>procéder</i> , <i>procession</i> (en face de<br><i>céder</i>   <i>cession</i> , <i>concéder</i>   <i>concession</i> ,<br><i>succéder</i>   <i>succession</i> ). | 101. <i>suint</i>   <i>suinter</i> , <i>suintement</i> .  |
| 88. <i>profession</i>   <i>professeur</i> .  | 102. <i>tache</i>   <i>attacher</i> .   |
| 89. <i>ration</i> , <i>rationner</i>   <i>rationnel</i> .  | 103. <i>tester</i>   <i>attester</i>   <i>contester</i>   <i>détester</i> .   |
| 90. <i>ravir</i>   <i>ravage</i> .   | 104. <i>tomber</i>   <i>tombereau</i> .   |
| 91. <i>récit</i>   <i>réciter</i> .  | 105. <i>toile</i>   <i>toilette</i> (sens usuels).  |
| 92. <i>rive</i> , <i>riverain</i>   <i>rival</i> .   | 106. <i>tonner</i> , <i>tonnerre</i>   <i>étonner</i> .   |
| 93. <i>robe</i>   <i>dérober</i> .   | 107. <i>trappe</i>   <i>attraper</i> .  |
| 94. <i>rôle</i>   <i>enrôler</i> .   | 108. <i>trouver</i>   <i>trouvère</i> .   |
| 95. <i>rogations</i>   <i>dérégation</i> .   | 109. <i>vaisseau</i>   <i>vaisselle</i> .   |
| 96. <i>secret</i>   <i>secrétaire</i> .  | 110. <i>val</i> , <i>dévaler</i>   <i>aval</i> .  |
|  | 111. <i>vigne</i> , <i>vigneron</i> , <i>vignoble</i>   <i>vignette</i> .   |

### 3. Sémantique et ressemblance formelle

Dans cette série la forme et le sens sont analogues, mais l'étymologie des mots est différente. Elle l'est du moins pour l'étymologiste. Elle ne l'est pas pour le sujet parlant que la ressemblance formelle, jointe à une certaine analogie sémantique, a incité à forger une nouvelle étymologie, laquelle, à son tour, a exercé une action sur les sens, qu'elle a rapprochés. C'est le phénomène linguistique auquel les linguistes avaient donné le nom d'« étymologie populaire » et que nous préférons dénommer « étymologie seconde ».

Ainsi *habiller* est un ancien *abiller*, fait sur *bille* (de bois), qui signifiait « préparer », « mettre en état ». A ce stade de son évolution sémantique, il a subi l'influence d'*habit*, auquel il doit son *h* et surtout son rattachement à *habit*. *Habiller*, c'est pour nous « mettre des habits ».

De la même façon nous interprétons *défectueux* par *défaut*, *souffreteux* par *souffrir*, *brasser* par *bras*, *ricaner* et *rigoler* par *rire*, *flammèche* par *flamme*, etc.

Il se produit pour ces couples de mots un nouveau groupement des trois points de vue. Ce groupement est faux pour celui qui envisage l'étymologie historique, il est vrai pour celui qui interroge ce qui se passe dans l'esprit du sujet parlant, avec son retentissement sur le sens du mot.

Quelle sera l'attitude de l'enseignant à l'égard de ce phénomène? Enseigner la réalité psychologique d'aujourd'hui, c'est ancrer une idée fautive dans l'esprit de l'élève. Enseigner la vérité, c'est-à-dire les deux étymologies successives, c'est essayer d'inculquer des notions qui risquent de dépasser le niveau de l'élève. Cela ne pourrait se faire qu'au profit d'esprits curieux, orientés, spontanément ou non, vers ce genre de problèmes spéculatifs.

Voici maintenant trois séries où des trois éléments considérés un seul apparaît.

### 4. Étymologie (sans lien sémantique ni rapport formel).

<i>blet</i>   <i>bless</i>	<i>laine</i>   <i>longe</i>
<i>buis</i>   <i>boîte</i>	<i>lin</i>   <i>ligne</i>
<i>coucher</i>   <i>louer</i>	<i>mou</i>   <i>mouiller</i>
<i>détroit</i>   <i>détresse</i>	<i>percer</i>   <i>pertuis</i>
<i>employer</i>   <i>emplette</i>	<i>poulaïn</i>   <i>poutre</i>
<i>étroit</i>   <i>étréindre</i>	<i>trop</i>   <i>troupe</i> , <i>troupeau</i>
<i>homme</i>   <i>on</i>	

L'étymologie garde son intérêt culturel. Mais l'absence de relations formelles ou sémantiques lui enlève tout intérêt pratique. L'impossibilité où l'élève se trouve d'esquisser la moindre vérification, faute de connaître les premiers principes de l'évolution phonétique, le réduit à *jurare in verba magistri* et l'incite à imaginer des étymologies fantaisistes sur l'indice le plus frêle.

Cependant certains rapports très clairs et particulièrement instructifs (*homme* et *on* par exemple) pourraient être signalés avec profit.

### 5. Ressemblance formelle (sans lien étymologique ni sémantique)

Cette série comprend d'abord un certain nombre d'homonymes : *dé* (à jouer/*dé* (à coudre) — *son* (du blé)/*son* (d'un instrument) — *meule* (à aiguiser)/*meule* (de blé), etc.

Mais on peut y faire figurer aussi d'autres couples de mots :

<i>andouille</i>   <i>andouiller</i>	<i>libelle</i>   <i>libellule</i>
<i>auberge</i> , <i>aubergiste</i>   <i>aubergine</i>	<i>maillet</i>   <i>maillot</i>
<i>boîte</i>   <i>boiter</i>	<i>plage</i>   <i>plagiat</i> , <i>plagiaire</i>
<i>boule</i>   <i>bouleau</i>	<i>pondre</i>   <i>répondre</i>
<i>compassé</i>   <i>compassion</i>	<i>serge</i>   <i>sergent</i>
<i>couper</i>   <i>coupable</i>	<i>serpe</i>   <i>serpent</i>
<i>dément</i>   <i>démentir</i>	<i>soude</i>   <i>souder</i>
<i>frayer</i>   <i>effrayer</i>	<i>tomber</i>   <i>tombe</i> , <i>tombeau</i>
<i>langue</i>   <i>languir</i> , <i>languueur</i>	

On peut dire que les sujets parlants ne prêtent aucune attention à ces rapprochements à cause, surtout, de l'absence de lien sémantique.

On peut cependant faire plusieurs remarques :

1° Ils peuvent être utilisés pour des jeux de mots et des plaisanteries dont quelques uns sont devenus traditionnels. Ainsi l'histoire du client d'un restaurant qui, se voyant servir un bifteck trop dur, dit au garçon : « Ce bifteck est innocent. — Pour-

quoi? — Oui, il n'est pas coupable ». *Coupable*, contraire d'*innocent*, est ainsi assimilé à un *coupable* fictif, dérivé du verbe *couper*.

La littérature sérieuse, ou qui se prétend telle, n'est pas exempte d'interprétations analogues. On peut citer la fameuse fausse étymologie de *connaître* par *co-naître* chez Paul Claudel (1).

2° Certains faits de cet ordre sont à rapprocher de l'homonymie. C'est par une sorte de prévention de l'homonymie avec *coupable*, contraire d'*innocent*, qu'il n'existe pas d'adjectif *coupable* dérivé du verbe *couper*. De même *coupe* < *culpa* avait été éliminé par son homonyme *coupe* < *cuppa*.

3° Dans la mesure où des liens sémantiques peuvent s'établir, les mots de cette série se rattachent à la série B (concomitance de la sémantique et de la forme). *Habiller*, *souffreteux*, etc., ont appartenu d'abord à notre série E avant que l'inclination de leur sens, sous l'action de l'étymologie populaire, ne les ait rattachés à la série B.

Nous pouvons constater que des mots homonymes ou quasi homonymes tendent à fusionner en un seul mot (cas des mots *flétrir* et *rayon*) (2).

#### 6. Sémantique (sans étymologie ni rapport formels)

Le point de vue uniquement sémantique est exclusif de toute famille de mots. Les associations sémantiques sont d'ordre pratique. Il est fréquent qu'un même mot, selon les besoins et les circonstances, soit lié à des groupements sémantiques différents. Ainsi *cheval* peut appeler les groupes :

*cheval, bœuf, mouton, chèvre.*

*cheval, bride, selle, étriers.*

*cheval, harnais, timon, rênes, voiture.*

*cheval, course, lad, jockey, entraîneur, pari.*

d'autres encore.

L'enseignement des langues étrangères groupe souvent les mots d'après les associations sémantiques. Celles-ci ne sont pas ignorées dans l'enseignement de la langue maternelle.

Si nous nous plaçons au point de vue de l'enseignement des langues, nous aboutissons à poser deux pôles :

1° le point de vue sémantique seul, pratique, fondé sur le fait

1. Cette étymologie est citée dans l'article très suggestif de M. Stephen Ullmann, « Sémantique et Stylistique », *Mélanges de Linguistique romane et de Philologie médiévale offerts à M. Maurice Delbouille*, Gembloux (Belgique), Duculot, pp. 635-652 (voir la citation, p. 641).

2. C'est l'« attraction paronymique » d'A. Dauzat.

que des mots associés sémantiquement se retiennent mieux que des mots isolés ;

2° le point de vue des familles de mots, fondé sur l'étymologie. Si l'on envisage l'enseignement des langues, on doit admettre que l'étymologie n'est vraiment efficace que si elle est soutenue d'une part par la sémantique d'autre part par des ressemblances formelles qui la rendent accessible à l'esprit de l'élève. Ainsi considérées, les familles de mots procurent un enrichissement culturel, mais elles fournissent aussi des associations de mots qui facilitent le travail de la mémoire.

#### E — M<sup>me</sup> HIRSCHBERG

« La langue scientifique et la langue littéraire créent l'une et l'autre dystaxies et polysémies ».

Je me permettrai de relever deux points du rapport de M. Coseriu pour lesquels je suis en mesure de donner quelques précisions, puisque j'ai eu sous les yeux et commencé à traiter, sur le plan de la syntaxe et du lexique, quelques textes scientifiques et techniques, à savoir 500 000 mots de textes de physique de haute énergie et 200 000 mots de textes de loi.

M. Coseriu nous dit :

« Les terminologies scientifiques et techniques n'appartiennent pas au langage ni, par conséquent, aux structurations lexicales au même titre que les « mots usuels ». » ... « En partie, les terminologies ne sont aucunement « structurées », elles sont de simples nomenclatures énumératives correspondant à des délimitations dans les objets »... au point de vue de leur « signifié » elles sont, dans un sens sub-linguistique ... interlinguistiques ... de ce fait elles peuvent être traduites sans difficulté... puisque « traduction signifie dans ce cas simplement « remplacement » des signifiants »...

Au sujet de la structuration des concepts scientifiques et techniques, je rappellerai le rapport de J. C. Gardin et le mien, à ce même colloque. Un terme technique, d'après Gardin, appartient à une organisation sémantique multivoque, il est mis en relation avec d'autres en plusieurs endroits d'une classification (ce qui fait toute la difficulté de la documentation). Gardin citait en exemple le fait qu'un *matériau* sera :

- tantôt conçu comme *matière première*,
- tantôt comme *agent secondaire* en cours de production,
- tantôt comme *produit final*,
- tantôt comme *sous-produit*, etc.

Dans mon rapport, j'ajoutais encore que la multiplicité et la complexité de ces points de vue pouvaient devenir et devenaient souvent telles, que le point de vue précis, envisagé dans chaque texte, était *impossible à découvrir à l'aide de raisonnements simples*, c'est-à-dire qu'il pouvait n'être pas « adressable ».

Enfin ces divers niveaux et points de vue pouvaient s'exclure mutuellement par incompatibilité. En effet au niveau sémiotique, le point de vue de chaque observation « créée » en quelque sorte le phénomène (Lecomte de Nouy) de sorte qu'une description unique, de structure simple et non contradictoire n'existe en général pas. Nous sommes loin des nomenclatures énumératives de M. Coseriu!

Un autre exemple, que de Broglie a banalisé est celui de l'électron, onde ou charge ou particule élémentaire, ou trace dans une chambre de Wilson!

Toute langue naturelle fait face à une telle complexité sémiotique en donnant une image au niveau sémantique éminemment variable et différente pour chacune d'elles. La souplesse indispensable pour pouvoir exprimer toutes les structures les plus contradictoires de la pensée, est créée par les polysémies et les dystaxies que chaque langue développe différemment et aussi bien pour les faits scientifiques que pour les autres.

Ainsi, tout en restant en chimie, la phrase « casser une éprouvette » est ambiguë en français, l'éprouvette signifiant :

- les petits récipients en verre, *très fragiles*,
- des échantillons de matériaux destinés à être cassés pour en éprouver les qualités.

« On connaît les signifiés, dans la mesure où l'on connaît les sciences », nous dit encore M. Coseriu.

Cela est vrai, me semble-t-il, pour tous les domaines, en remplaçant éventuellement « sciences » par « coutumes » ou « civilisations ». Mais au niveau du signifiant, la complexité et la variation d'une langue à l'autre se superpose à cette connaissance et est la même quel que soit le domaine.

Si Mallarmé ou Sartre ignorent ces faits, qui ne connaissent qu'une partie bien fragmentaire du penser humain, auquel ils attribuent une finesse aristocratique, Bloomfield les signale déjà.

En guise de conclusion, je donne un fragment de l'article d'Octave Gélimer — *Le Monde* du 31 mars 1964 — intitulé « Réponse à Etiemble — Pourquoi nous parlons français ».

« ... A un instant donné une langue se compose d'un ensemble de concepts exprimés par des mots et d'un ensemble de liaisons ». « Il ne s'agit pas d'ensembles fixés une fois pour toutes mais renouvelés : ... ».

« Dans la concurrence mondiale la force d'une langue ne réside

pas dans son passé, mais dans son aptitude à se renouveler : aptitude à créer et intégrer les mots et types de liaisons nouveaux qui expriment les apports incessants d'une civilisation évolutive. »

« Au cours des siècles passés, l'évolution de notre civilisation s'est faite par l'apport de nouveaux concepts concernant le droit, la politique, la religion, la guerre, l'art, la philosophie. »

« Au xx<sup>e</sup> siècle, les nouveaux concepts et les nouveaux types de liaison viennent principalement du monde de l'économie, des techniques et sciences appliquées dont le creuset est l'entreprise. »

F — M. ISAČENKO

Les observations de M. Coseriu sur les différents procédés de l'enrichissement du vocabulaire sont très instructives et bien documentées. Il y a toutefois un domaine qui joue un assez grand rôle dans le processus de l'élargissement du vocabulaire et qui n'a pas été signalé par M. Coseriu.

Si l'on se met à Moscou près d'un kiosque de journaux, on entendra les gens demander la *Literaturka*, la *Komsomolka*, la *Večorka*. Or, il n'y a pas de journaux portant ces noms. Il existe une *Literaturnaja gazeta*, une *Komsomolskaja Pravda*, une *Večernijaja Moskva*. Mais voilà que ces noms officiels sont remplacés par des mots plus ou moins « populaires » qui, en même temps, sont réduits quant à leur substance morphématique. Il n'est pas difficile de montrer que *Literatur-n-aja gazet-a* est composé de cinq morphèmes tandis que *Literatur-k-a* n'a que trois morphèmes. Ce qui est important c'est que la forme abrégée maintient la signification de la forme explicite. *Literaturnaja gazeta* et *Literaturka* sont des synonymes. On pourrait appeler le procédé représenté par le passage de *Literaturnaja gazeta* à *Literaturka* la « condensation sémantique » d'un terme.

Pour décrire la structure formelle d'un mot tel que *Literaturka* il ne suffit pas de dire que c'est un substantif dont l'élément radical est *literatur* - et qui contient un suffixe - *k(a)*. Pour préciser la structure morphologique de ce mot il faut en donner « l'histoire de dérivation ». Illustrons cette idée par deux exemples. Il y a en russe deux homonymes *komsomolka*<sup>1</sup> (membre féminin de Komsomol) et *komsomolka*<sup>2</sup> (nom populaire du *Journal littéraire*). Alors que *komsomolka*<sup>1</sup> est une forme tirée du substantif *komsomolec* (membre du Komsomol; donc : *komsomol-ec* → *komsomol-k-a*<sup>1</sup>) l'autre mot *komsomolka*<sup>2</sup> est tiré de *Komsomolskaja Pravda*; c'est une universion d'un nom à deux termes.

En russe ces mots conservent encore leur caractère populaire, mais il y a beaucoup de mots qui ont perdu ce caractère populaire et qui sont entrés dans le vocabulaire de la langue littéraire.

Le mot *žestjanka* « boîte en fer-blanc » est une condensation d'un nom à deux termes *žestjanaja korobka* (ou *banka*), le mot *perčatka* « gant » est une condensation de *persčataja rukavica*, le mot *indjuk* « dindon » est une condensation de *indijskij petux* « coq indien », etc.

En tchèque des « condensations » de ce genre entrent par centaines dans la langue littéraire ou, tout au moins, dans la langue des journaux. Une usine d'automobiles (*automobilová továrna*) est appelée *automobilka*, une salle d'opération (*operační síň*) s'appelle *operačka*, l'examen d'état (*státní zkouška*) devient *státnice* non seulement dans l'argot des étudiants, mais aussi dans le journal officiel. La condensation sémantique peut être poussée encore plus loin. Une dénomination à deux termes dont le premier est un adjectif dénominatif peut être remplacée par le substantif qui est à la base dudit adjectif. Le « café turc » (*turecká káva*) est appelé *turek* (c'est-à-dire le Turc), la bière de Plzeň (*plzeňské pivo*) est appelée tout court *plzeň*, etc.

En allemand le même phénomène a lieu dans les passages de *Füllfederhalter* à *Füllfeder* et enfin à *Füller*, de *Achenbecher* à *Ascher*, etc.

En français où la dérivation suffixale est plus difficile que dans les langues slaves, on trouve nombre de condensations sémantiques récentes : *cheminots* (pour ouvriers des chemins de fer), *cinéastes* (pour employés du cinéma), *métallos*, etc.

Ajoutons que les abréviations qu'on trouve par centaines dans beaucoup de langues modernes ne sont au fond que des condensations sémantiques : *P. T. T.* veut dire la même chose que *postes — télégraphes — téléphones* — mais c'est « plus court ».

Ce qu'on appelle la « formation des mots » n'est pas dans la majorité des cas un acte conscient d'un individu. Les mots nouveaux « surgissent » dans la langue, ils suivent des modèles existants dont l'un est le modèle de la « condensation sémantique ».

#### G — M. LAROCLETTE

Parmi les distinctions qu'établit M. Coseriu entre les éléments du lexique en vue de rechercher ceux qui sont structurés sémantiquement, il en est une qui me paraît moins pertinente que les autres : celle qu'il fait entre les mots usuels et les « termes » techniques ou scientifiques qu'il considère comme « les représentants des choses ». En partie, dit-il, les terminologies ne sont aucunement structurées, et dans la mesure où elles le sont, leur structuration concerne la réalité même des choses.

Ces affirmations me paraissent appeler les remarques suivantes. D'abord, la langue courante utilise des termes scientifiques

ou techniques, qui de ce fait sont structurés au même titre que les termes usuels, et elle peut probablement les utiliser tous. S'ils ne sont pas tous structurés, ils sont au moins tous structurables. Ils ne peuvent être considérés comme des représentants des choses, comme le sont les noms propres, car des termes comme *cesophage*, *carburer*, *triangle*, *adjudant* peuvent être employés métaphoriquement.

Un terme nouveau est à peine créé en vue de désigner un objet particulier qu'il devient susceptible de désigner d'autres objets, exactement comme les néologismes de la langue usuelle.

De leur côté, la science et la technique utilisent comme « termes », des mots de la langue usuelle (par exemple en linguistique « langue », « discours », « parole », etc.). Si l'on objecte que les vrais « termes » ne se trouvent que dans une langue fortement spécialisée, il suffit de faire remarquer qu'il n'y a pas de science qui n'utilise pas de mots de la langue courante : même la langue scientifique est un diasystème.

D'autre part, un terme technique ou scientifique ne désigne pas une réalité extérieure qu'il suffit de reconnaître, mais une réalité *pensée* ou un aspect de cette réalité, de sorte que l'homme de science doit *définir* la réalité qu'il désigne par un terme, et en la définissant, il crée un « objet », qui n'est pas une donnée immédiate. Chaque nouvelle définition du « phonème » par exemple crée un « objet » nouveau, que le mot « phonème » est susceptible de désigner.

#### H — M. LEBRUN

Dans le rapport très fouillé que M. Coseriu a préparé pour le présent colloque, il est un point qui me paraît fort contestable. Au chapitre 2.5, M. Coseriu affirme en effet qu'avant d'entamer la description lexicale d'une langue, il faut déterminer à l'intérieur de cette langue « le niveau le plus général (par exemple : langage moyen) et un style de langue fondamentale (par exemple : langage usuel) ». Cette couche particulière de la langue, M. Coseriu l'appelle *langue fonctionnelle* et c'est, toujours selon le rapporteur, le lexique de cette langue fonctionnelle qu'il convient de décrire, en évitant soigneusement de confondre deux langues fonctionnelles.

M. Coseriu, hélas, ne dit pas quels critères *objectifs* permettent de déterminer la langue fonctionnelle, c'est-à-dire ce niveau de langue qui présente une homogénéité topique, stratique et phasique idéale. Certaines remarques du rapporteur donnent d'ailleurs à penser que cette langue fonctionnelle est sinon fictive du moins insaisissable. M. Coseriu ne reconnaît-il pas lui-même que les locuteurs passent fréquemment d'un niveau

de langue à un autre (§ 2.5.4) et qu'il y a « à chaque pas » interférence des langues fonctionnelles qui constituent une langue comme le français ou l'allemand (§ 2.5.1.)?

Plus généralement, on peut se demander comment M. Coseriu s'y prend pour distinguer le langage usuel du langage familier et le langage familier du langage populaire. Qu'est-ce qui permet au rapporteur d'affirmer que *s'embêter* n'appartient pas au même niveau de la langue française que *se barber*? Et quelles observations scientifiques, c'est-à-dire contrôlables et communicables, ont conduit M. Coseriu à écrire qu'à un niveau de la langue française on trouve une opposition *début/commencement*, alors qu'à un autre niveau on ne trouve que le seul terme *commencement* (§ 2.5.3)?

Je ne nie pas que l'on puisse, à partir de critères objectifs, opposer le langage écrit au langage parlé non lu, et, dans le langage écrit, distinguer la narration et la description du dialogue. On peut aussi, en observant les réactions de l'auditoire, reconnaître les mots qui, dans une certaine communauté, passent pour vulgaires. Mais peut-on, autrement que par une série de décisions arbitraires, isoler cette langue fonctionnelle dont M. Coseriu veut faire l'objet premier de la description lexicale?

Faute de pouvoir reconnaître avec certitude le système homogène et pur dont parle M. Coseriu, il faudra bien admettre qu'il n'y a pas toujours solidarité entre signifiant et signifié. Autrement dit, il faudra admettre qu'à un même signifié peuvent correspondre des signifiants différents.

Pour son enquête sur l'emploi des pronoms relatifs en *educated spoken English*, Randolph Quirk a procédé à trois sortes d'enregistrement : a) enregistrement de conversations menées à bâtons rompus par des locuteurs qui ignoraient que l'on enregistrerait leurs propos; b) enregistrement de conversations menées à bâtons rompus par des locuteurs qui savaient que l'on enregistrerait leurs propos; c) enregistrement d'une discussion menée sur un podium devant un public, discussion qui était radiodiffusée. En ce qui concerne l'emploi des pronoms relatifs, Quirk n'a pu découvrir aucune différence entre ces trois échantillons. De plus, il a noté que chaque échantillon contenait des pronoms relatifs strictement synonymes (1).

Dans le corpus qu'il a analysé pour rédiger son livre sur le verbe anglais, Martin Joos a constaté que *have got to* et *have to* étaient employés avec exactement le même sens et sans distinction stylistique (2).

1. Cf. R. QUIRK, « Relative Clauses in Educated Spoken English », in *English Studies*, 38, 1957, 3, pp. 97-109.

2. Cf. M. JOOS, *The English Verb*, Madison, University of Wisconsin Press, 1964, p. 25.

Enfin, j'ai pu observer moi-même que dans des textes modernes anglais et américains où il semble impossible de distinguer plusieurs niveaux de langue, les verbes auxiliaires *can* et *may* sont employés avec exactement les mêmes sens (1).

Ces quelques exemples — et je pourrais en citer d'autres — montrent qu'à un niveau de langue donné, on peut trouver deux ou plusieurs signifiants correspondant au même signifié.

Si l'on refuse d'admettre cette conclusion et si l'on maintient que l'on a trouvé des synonymes parce que l'on a confondu deux ou plusieurs langues fonctionnelles, il faudra qu'on dise quels critères objectifs auraient permis de distinguer ces langues.

Tant que l'on n'aura pas montré que l'existence de synonymes est une illusion d'optique, il sera intéressant de calculer la fréquence relative des éléments qui ont le même sens ou, tout au moins, de calculer la fréquence relative de ces éléments dans les contextes où ils sont interchangeable, car la synonymie n'implique pas nécessairement l'interchangeabilité. Etre synonyme signifie avoir le même signifié et non avoir la même distribution.

Prenons un exemple : dans le français que parlent de nombreux Belges, *puis* et *peux* sont deux variantes morphologiques qui ont toujours le même sens.

Après *je*, ces variantes alternent librement, mais avant *je* (c'est-à-dire dans les questions directes), seul *puis* peut être utilisé : on dit *Puis-je vous rappeler que...?* et non *Peux-je vous rappeler que...?*

De ce qui vient d'être dit, il résulte que la note marginale ajoutée par M. Coseriu au § 2.5.3 de son rapport, porte à faux parce qu'en anglais d'aujourd'hui, on n'arrive pas à déceler d'opposition lexicale entre *can* et *may*.

Si le lexique ne compte pas que des oppositions et, partant, n'est pas parfaitement structuré, les linguistes n'y peuvent rien, et il n'y a aucune raison pour qu'ils s'efforcent, au prix de multiples éliminations, de structurer dans leurs descriptions ce qui n'est pas structuré dans la réalité du langage.

#### I — M. RUDIGOZ

Ce que M. Coseriu dit des *expressions figées* (§ C.4.2) nous a amené à un certain nombre de remarques.

D'après l'analyse que fait M. Coseriu de ce qu'il appelle le « discours répété », il est injustifié de reconnaître et d'identifier les lexèmes *chat* et *gris* dans l'expression *la nuit tous les chats*

1. Cf. Y. LEBRUN et J. DEVOOGHT, « Quantitative Relations between 'Can' and 'May' », in *Zeitschrift für Anglistik und Amerikanistik*, 13, 1965, pp. 161-166.

sont gris. Pour prendre un exemple encore plus net, il est vrai que si je dis *Jean prend la mouche* (au sens de *se met en colère*), il n'est pas fait référence à une mouche et l'acte de prendre n'est pas signifié. De plus, *mouche* ne peut assumer cette fonction sémantique en l'absence de *prendre* ni *prendre* en l'absence de *mouche*. Enfin, le sens global du syntagme ne s'explique pas par l'effet réciproque du sens des deux lexèmes qui le composent.

M. Coseriu appelle « phrasème » une phrase comme *la nuit les chats sont gris* qui n'est commutable qu'au niveau des phrases. Il soutient que ce phrasème peut être classé avec les citations d'auteurs; il ne doit pas, pour des raisons de cohérence théorique, figurer dans un inventaire lexical de la langue. Ceci soulève des difficultés :

1) En raison même de la non-déductibilité du sens global de l'expression à partir de ses éléments, le locuteur et le récepteur doivent posséder l'expression dans leur trésor mémoriel. S'ils ne la possèdent pas, elle cesse de répondre à la définition qu'en a donné M. Coseriu; elle devient en effet une création libre dont les éléments peuvent être commutés. Car s'ils est vrai que, dans *la nuit tous les chats sont gris*, la *nuit* n'est pas une *nuit*, les *chats* ne sont pas des *chats* et le *gris* n'est pas *gris*, c'est parce que nous n'avons pas à réinterpréter le syntagme chaque fois que nous l'entendons. Si nous devons le réinterpréter, nous ne pourrions le faire qu'à partir de ses éléments et alors la *nuit* serait bien une sorte de *nuit*, les *chats* des sortes de *chats*, etc. Le syntagme envisagé est donc conventionnel, mémoriel, arbitraire, social. C'est dire qu'il présente les mêmes caractéristiques qu'un quelconque signe linguistique, quoique sans doute à un moindre degré en ce qui concerne son caractère arbitraire. La séquence /om/ pourrait tout aussi bien évoquer le signifié *arbor* que le signifié *vir* ou *homo*; la séquence *la nuit tous les chats sont gris* ne peut sans doute signifier n'importe quoi comme cela est vrai de la séquence /om/ mais ses possibilités théoriques ou virtuelles de signification sont nombreuses assurément : « Quand on est désespéré, on ne trouve de joie nulle part », « tout devient indifférent dans la mort », « commettre un péché avec discrétion est moins grave que de le commettre au su de tous », etc.

2. Le fait que de telles expressions partagent avec les lexèmes le trait essentiel du signe linguistique d'après Saussure, à savoir son caractère *arbitraire*, postule en faveur d'un classement de ces expressions dans le lexique. De plus, les deux types de « discours répété » qu'établit M. Coseriu, le *phrasème* d'une part et le *syntagme stéréotypé*, supposent que les linguistes soient d'accord sur les critères de différenciation entre phrase et syntagme. Or, s'agissant de la langue parlée en particulier,

nous ne savons pas encore de manière certaine ce qu'est une phrase ni même si cette notion doit être retenue.

3. Il reste à envisager ce que M. Coseriu appelle les *périphrases lexicales* du type de *au fur et à mesure*. M. Coseriu leur reconnaît le statut lexical parce qu'elles sont commutables avec des mots simples. Nous craignons que ce critère ne soit insuffisant ou même qu'il ne nous égare. Prenons un exemple. L'anglais connaît les expressions *time and time again*, *time and again*. Du fait que ces syntagmes peuvent, dans un certain nombre de cas, peut-être même dans tous les cas, être commutés sans modification de contenu avec l'adverbe *repeatedly*, nous devons dire qu'ils sont lexicaux. En français, par contre, si nous constatons que le syntagme à *plusieurs reprises* ne peut être commuté avec un mot simple, nous lui refuserons le statut lexical. Mais ce statut lui serait acquis le jour où un adverbe *répétément*, par exemple, apparaîtrait dans la langue. Le critère de classement de ces syntagmes est donc extérieur au syntagme lui-même, ce qui est déjà fâcheux, mais ce qui est plus grave encore, c'est qu'il a un caractère fortuit; en effet, l'existence ou la non-existence d'un mot simple sémantiquement identique (?) à un syntagme est bien souvent accidentelle. De plus, l'identité sémantique d'un mot et d'un syntagme est extrêmement difficile à déterminer de manière objective dans nombre de cas et donnera lieu à des désaccords entre linguistes. On sait que l'existence même de synonymes est contestée par plus d'un linguiste. Enfin, il paraît fâcheux d'avoir à classer différemment des syntagmes tels que *de manière concurrente* (qui peut être commuté avec *concurrentement*) et *de manière hésitante* (pas de mot simple *hésitamment* ou *hésitamment*).

C'est encore la commutation de chaque mot ou monème qui permet de déterminer le plus objectivement le caractère libre ou figé, syntaxique ou lexical, mémoriel ou non mémoriel d'un syntagme. Nous dirions que *time and again* est lexical parce que *time* ne peut être commuté avec *moment* ou aucun autre mot de ce groupe sémantique; de même *again* ne peut, semble-t-il, alterner avec *once more* ou aucun autre mot de ce groupe sémantique. Pour à *plusieurs reprises*, la commutation est plus libre (à *maintes reprises*, à *trois reprises*, etc.) sans échapper pour autant à un contrôle limitatif de la langue sur le discours. Une étude de nombreux exemples montrerait qu'il n'y a pas d'une part des combinaisons syntagmatiques relevant du lexique et du lexique seul, d'autre part des combinaisons syntagmatiques qui doivent être exclues d'un inventaire lexical, sans rien d'intermédiaire entre ces deux classes. La distinction n'est facile que dans les cas-limites. *Faire feu*, par exemple, est une unité lexicale, une

« lexie » selon la terminologie de M. Pottier. Le lexique, que ce soit celui du traducteur automatique, du lexicographe ou même du linguiste appliqué, ne peut pas ne pas enregistrer *faire feu* dans un inventaire de la langue française. De même, mais à l'autre extrémité, *faire un feu* n'a pas à figurer dans un lexique. Par contre, entre ces cas extrêmes, le phénomène de « figement » apparaît comme un phénomène *relatif*. Tout critère de classement qui présuppose à tort que l'on a affaire à deux phénomènes irréductibles se heurtera à des difficultés pratiques insurmontables.

J — M. SINCLAIR

I would like to offer a few remarks on the teaching of vocabulary structures, concentrating on the *internal* patterns of vocabulary rather than on the external relations between vocabulary and non-linguistic entities. This concentration is justified because a mistake made in *designation* is self-correcting. If a foreign speaker asks for something he does not want (because of a confusion of designation) then the outcome of his mistake will be immediately obvious. But if he makes a *lexical* mistake he might very well be understood, and his peculiar choice of words will be permitted to pass in silence because of his accent, appearance, behaviour, etc.

But the criterion for fluency in a foreign language must be more rigorous than "being minimally understood by a native speaker who makes an effort". My teaching experience has led me to believe that the competence in lexical structure of the average student lags far behind his grammatical, etc., performance. I feel sure that this reflects a characteristic of the teaching: perhaps the teaching of lexical patterns is widely regarded as a luxury, a frill that one adds at a late stage — if at all — in the course.

These are simple mistakes involving simple words. To eliminate them one will require at least the following:

a) A unit of vocabulary structure different from the word. We are too apt to pick out only the "meaty" words of a text for lexical description, and we are too apt to erect elaborate conceptual frameworks on the words we select, rather than to examine their observable patterning in the language. The word-space is not saved in vocabulary structure, as several previous speakers have mentioned. Yet still there are chapters lessons, etc., headed:

Idioms with the verb *give*

One of the outstanding features of such idioms is that they have nothing or little to do with *giving*: *give in, out, over, up, — a shout, — him a big hand*, etc. Dangerously, a teacher innocently working in this framework may be tempted to offer pseudo-metaphysical explanations of the non-existent conceptual relationships.

It would be better if the teacher diverted attention from the fact that *give* occurs in each of the above expressions. He should concentrate on describing the *extent* and *componence* of the lexical items, not neglecting the so-called "grammatical words", "function words", "empty words". "Phrasal verbs" in English are not difficult in themselves if they are presented as indivisible units. No words in English are entirely grammatical or entirely lexical, but rather have two aspects which differ in importance in particular environments. The grammatical aspects of an item is *contrastive*, and words like *the, to*, etc., are usually, but not always, contrastive with certain known other items.

In the sentence

*I'm dying to meet him*

the particular lexical item requires the verb *be + die + -ing + to*, in that sequence. It is not valuable to consider *-ing* or *to* as grammatically contrastive in the above utterance. They are components of a compound lexical item.

b) An appreciation of *collocation*; the evidence which can be got by examining the co-occurrence of lexical items. There is good reason for beginning the teaching of a language through clichés, introducing vocabulary items in their most typical environments. In particular the *high-frequency collocations* differ widely between languages. *Traffic-jam* has a very high frequency in English, though if the context is clear then *jam* alone can occur. Other languages may not follow this pattern, but (perhaps for reasons of their own homonyms) will talk of *cooking recipes*. Unless warned, the student will translate directly.

These simple categories emerge directly from the language; a student can be encouraged to look for the lexical patterns on his own. If he becomes a fluent speaker, he will undoubtedly develop a facility for sifting the lexical patterns from the utterances which he hears. My suggestion is just that he is given specific and basic training in this sifting as an indispensable technique in language learning.

I would like to illustrate the characteristic lexical mistakes which occur, and suggest the descriptive inadequacies which lie behind them.

1. "the inappropriate word".  
The House of Commons had a vivacious discussion on agriculture.  
Malaria is not so popular in Italy nowadays.
2. "the incorrectly-constructed word or phrase".  
Bookmonger.  
Here is Smith (on picking up the telephone).  
For the moment being.
3. "the English wouldn't say it this way"  
A cooking recipe.  
There was a large jam in Paris last night.

K — M. ULLMANN

Le rapport de M. Coseriu, si riche d'information et de pensée, pose toute une série d'importants problèmes de principe et de méthode dont je voudrais brièvement discuter quelques-uns, en les faisant suivre de quelques suggestions positives quant à l'application de critères structuraux dans l'enseignement du vocabulaire.

#### 1. Observations sur le rapport

a) M. Coseriu affirme avec raison que, « sauf pour le nombre des unités de base à distinguer, les relations ne sont pas, au fond, moins compliquées en grammaire et en phonologie que dans le domaine du lexique » (p. 177). Il ne faut pas, toutefois, sous-estimer l'importance du facteur numérique. En anglais, par exemple, il y a 44 ou 45 phonèmes alors que le dictionnaire d'Oxford contient plus de 400 000 mots : le contraste est donc de l'ordre de 1 à 10 000. On pourrait faire des constatations analogues en comparant les ressources morpho-syntaxiques d'une langue avec celles de son vocabulaire ; même si le nombre des morphèmes à fonction grammaticale est plus élevé que celui des phonèmes, il paraît infime si on le contraste avec les vastes proportions du système lexical. Il est donc évident qu'on ne saurait transposer telles quelles les méthodes d'analyse phonologique, morphologique et syntaxique au plan du vocabulaire, bien qu'il y ait naturellement des affinités, des analogies et parfois même des isomorphismes entre l'organisation de ces différents secteurs, comme l'a démontré notre rapporteur lui-même dans le bel article qu'il vient de consacrer à la « sémantique diachronique structurale » (*TLL*, ii, 1964, pp. 139-86).

b) La distinction que propose M. Coseriu entre « lexique structuré, linguistique » et « lexique nomenclatureur et terminologique »

(p. 184) est sans doute valable ; aussi sera-t-il expédient, sinon d'exclure les terminologies du domaine de la lexicologie structurale, du moins de les laisser de côté pour le moment, en nous réservant, comme dit M. Coseriu, « d'y revenir dans une seconde étape » (*ibid.*). Mais il y a lieu de se demander si les nomenclatures populaires, botaniques, zoologiques et autres, doivent être mises sur le même pied que les terminologies techniques et scientifiques. On sait combien de folklore linguistique, de métaphores fantaisistes, d'étymologies populaires et de structurations particulières sont déposées dans ces nomenclatures ; au point de vue structural, on n'a qu'à penser à des exemples tels que les distinctions *Kraut* — *Unkraut* et *Blume* — *Blüte* en allemand, qui sont inconnues en français ; le contraste entre la série morpho-sémantique anglaise *strawberry*, *raspberry*, *blackberry*, *whortleberry*, etc., et leurs équivalents français disparates *fraise*, *framboise*, *mûre*, *airelle* ; l'apparition tardive du sens moderne de *plante* qui fut cristallisé au XIII<sup>e</sup> siècle par Albert le Grand alors qu'en latin *planta* signifiait « rejeton, bouture » et que *herba* et *arbor* désignaient les notions classificatoires les plus générales en matière de botanique (1).

c) M. Coseriu a raison d'insister sur la différence entre l'imprécision du langage et celle de la « réalité » non linguistique. Mais ne va-t-il pas trop loin lorsqu'il affirme (p. 187) que « les distinctions linguistiques n'ont rien à voir avec la précision ou l'imprécision des délimitations réelles » ? D'abord, comme il reconnaît lui-même, beaucoup de concepts — surtout les notions abstraites — n'existent point en dehors des formes linguistiques qu'ils revêtent : que serait le *talent* et le *génie*, entre lesquels il est si malaisé de faire le départ, si on ne les avait pas identifiés, isolés et solidifiés en leur donnant un nom ? Mais même quand il s'agit de phénomènes concrets, l'absence de limites bien définies dans les objets eux-mêmes peut avoir d'importantes conséquences linguistiques. On sait que *coxa*, qui désignait la « hanche » en latin, est devenu *cuisse* en français, et que ce déplacement de sens ne fut qu'une des phrases d'une réaction en chaîne déclenchée par une collision homonymique (2). Toujours est-il que ce changement sémantique n'aurait jamais eu lieu s'il existait une ligne de démarcation nettement tranchée entre ces deux régions du corps humain.

d) La notion de « *champ associatif* », qui remonte à Bally et en dernière analyse à Saussure et qui a été serrée de plus près

1. Voir K. BALDINGER, « L'Étymologie hier et aujourd'hui », *Cahiers de l'Association internationale des Études françaises*, xi, 1959, pp. 233-264, pp. 259 sqq.

2. Voir *ibid.*, pp. 237 sqq., et W. von WARTBURG, *Problèmes et méthodes de la linguistique*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, 1963, p. 127.

par plusieurs psychologues et linguistes <sup>(1)</sup>, s'est avérée particulièrement fructueuse en lexicologie structurale. D'aucuns cependant se refusent à y voir un phénomène linguistique — tel M. Antal, critique acharné de tout mentalisme en sémantique (qui a déclaré naguère : « Such a field really exists, it exists, however, not objectively but only in the mind of the speakers. Whoever maintains that language is objective cannot regard these subjective networks of association as real subjects for linguistics » (*Linguistics*, 7, juillet 1964, p. 110). M. Coseriu, il va sans dire, est plus réaliste; il se demande toutefois « si ces associations sont toutes au même titre « linguistiques » » et s'il ne conviendrait pas d'établir une hiérarchie entre elles (p. 180). A cette fin il reprend l'analyse, amorcée par Bally, du champ associatif de *bœuf* et conclut qu'entre *charrue* et *bœuf*, par exemple, il n'existe « aucun rapport lexicalement nécessaire » et que les associations de *bœuf* « avec les idées de force, d'endurance, etc., n'ont rien de linguistique non plus » (*ibid.*, cf. aussi, pp. 186/sqq). N'empêche qu'il reconnaît plus tard (pp. 189 sqq) que ces mêmes associations ont donné naissance à une série de locutions métaphoriques du type : « mettre la *charrue* devant les *bœufs* », « fort comme un *bœuf* », c'est un *bœuf* pour le *travail* », etc. Mais, puisque ces expressions stéréotypées font partie intégrante du système linguistique français, on voit mal pourquoi il faudrait exclure de ce système les rapports associatifs sur lesquels elles reposent.

e) Dans le même ordre d'idées, M. Coseriu estime que dans les *locutions* du type « la nuit tous les chats sont gris », « mettre la charrue devant les bœufs », les lexèmes *chat*, *gris*, *charrue*, *bœuf* « ne sont pas contenus, au sens propre », dans l'expression figée puisque « la signification de celle-ci n'est pas déduisible des signifiés de ses éléments et de leur combinaison grammaticale ». A en croire M. Coseriu, « le lien entre ces lexèmes et l'expression en question est un lien étymologique, c'est-à-dire, diachronique (même si l'étymologie est évidente pour les sujets parlants eux-mêmes) », (pp. 196 sqq). Mais du moment que ce rapport étymologique est évident aux usagers de la langue, il devient un fait synchronique — un fait d'« étymologie statique », comme eût dit le regretté J. Vendryes <sup>(2)</sup>. Le philosophe américain W. M. Urban a vu juste quand il déclarait : « The fact that a sign can intend one thing without ceasing to intend another, that, indeed, the very condition of its being an *expressive* sign for

1. Cf. mon livre, *Language and Style*, Oxford, 1964, pp. 11 sqq et 35 sqq.

2. « Pour une étymologie statique », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, xlix, 1953, pp. 1-19.

the second is that it is also a sign for the first, is precisely what makes language an instrument of knowing <sup>(1)</sup>. »

De même M. Coseriu propose une distinction utile entre la *désignation* fait de discours, et la *signification*, fait de langue. Mais il ne s'ensuit point; à ce qu'il me semble, que seule la désignation puisse être métaphorique, comme l'affirme M. Coseriu il concède d'ailleurs lui-même que la signification peut être métaphorique elle aussi, « du point de vue étymologique et, par conséquent, au sens « associatif », si l'étymologie, vraie ou fausse, est présente dans la conscience des sujets parlants » (p. 209). Je distinguerais plutôt, toujours sur le plan synchronique, entre deux sortes de métaphores : les « désignations métaphoriques », phénomènes éphémères limités à la parole, au « discours », et les « significations métaphoriques » qui, elles, sont constantes et font partie du système de la langue. Bien entendu, les métaphores qui ont perdu leur transparence et sont devenues immotivées sont des faits de diachronie qui n'ont rien à voir avec l'analyse synchronique.

f) Une autre distinction féconde esquissée dans le rapport est celle entre « structure » et « architecture ». Je ne crois pas, toutefois, qu'on puisse poser en principe la « *solidarité* » entre *signifiant* et *signifié* dans la structure de la langue et reléguer tous les faits de discordance — signifiants analogues pour signifiés différents et vice versa — à son architecture où ils s'expliqueraient par des différences géographiques, stylistiques et socio-culturelles (pp. 200 sqq). Il y a en effet d'innombrables cas de synonymie et de polysémie — sans parler d'homonymie — qui appartiennent à une même « langue fonctionnelle » et où la solidarité idéale entre signifiant et signifié est, sinon compromise, du moins compliquée d'une façon ou d'une autre.

## 2. Suggestions pédagogiques

Après ces réflexions inspirées par le rapport magistral de M. Coseriu, je me permettrai, pour terminer, d'énumérer brièvement quelques principes et critères élaborés par la lexicologie structurale et dont on pourrait tirer parti dans l'enseignement du vocabulaire. Je commencerai par des faits de « microsémantique », ayant trait à la structure interne de mots particuliers, pour procéder ensuite à des phénomènes de « macrosémantique » qui mettent en jeu des unités plus larges.

a) La distinction saussurienne entre deux types de structure linguistique, les langues « lexicologiques » qui préfèrent les mots *arbitraires*, et les langues « grammaticales » qui affectionnent

1. *Language and Reality*, Londres, 1939, pp. 112 sqq.

les termes *motivés*, a fait fortune en sémantique <sup>(1)</sup>, et les différentes formes de motivation ont fait l'objet d'études nombreuses et approfondies. Malheureusement on ne dispose point de données statistiques dans ce domaine, mais les grandes tendances s'accusent assez nettement et comportent d'importantes conséquences pédagogiques. Il est évident qu'on se servira de méthodes différentes, qu'on cherchera à établir des associations et des habitudes diverses, en enseignant une langue où prédominent les mots immotivés, inanalysables, tels que par exemple *gant* en français ou *glove* en anglais, et une autre où foisonnent des formations telles que l'allemand *Handschuh*, que l'étudiant comprendra et retiendra plus facilement, grâce à leur structure morphologique transparente. La question des mots savants et du fameux « langage bar », de la barrière linguistique qu'ils érigent entre ceux qui possèdent une éducation classique et ceux qui en sont dépourvus <sup>(2)</sup> n'est qu'une des nombreuses ramifications du problème de l'arbitraire du signe.

b) On connaît depuis Bally le rôle capital que jouent en stylistique les valeurs dites « évocatrices » : celles qui évoquent un milieu social, dialectal, étranger, historique, etc., ou bien un niveau linguistique particulier. L'enseignement bénéficierait largement d'une étude systématique de ces ressources, dont la distinction entre différences « diatopiques », « diastratiques » et « diaphasiques », mentionnée dans le rapport, constitue une première ébauche.

c) Ceux qui enseignent une langue étrangère devront aussi tenir compte de la façon dont celle-ci organise ses richesses synonymiques. En anglais il existe, on le sait, deux schémas : le double clavier où un terme autochtone s'oppose à un mot étranger (type *deep - profound*), et un « triple clavier » où un terme indigène fait face à la fois à un synonyme français et à un équivalent grec ou latin (type *time - age - epoch*). En français, la formule fondamentale est l'opposition : terme autochtone - mot savant (*frêle - fragile, étranglement - strangulation*) ; à ce schéma ont été assimilés par la suite des emprunts à des langues modernes, d'où des oppositions du type *chanteuse - cantatrice* et *entrevue - interview*. L'enseignement s'intéressera surtout aux conséquences synchroniques de ces processus diachroniques : aux nuances affectives et évocatrices qui découlent de ces oppositions et qui déterminent le choix entre synonymes.

1. On trouvera une bonne mise au point bibliographique dans R. Engler, « Théorie et critique d'un principe saussurien : l'arbitraire du signe », *Cahiers Ferdinand de Saussure*, xix, 1962, pp. 5-66. Cf. aussi G. C. LEPSKY, « Ancora su l'arbitraire du signe », *Annali della Scuola Normale Superiore di Pisa (Lettere, Storia e Filosofia)*, Serie II, xxxi, 1962, pp. 65-102.

2. Voir V. GROVE, *The Language Bar*, Londres, 1949.

d) Il n'est pas besoin d'insister sur les services que la notion du « champ associatif », dont il a déjà été question, pourra rendre à l'enseignement du lexique. Au fur et à mesure que cette notion sera précisée et approfondie par les recherches des psychologues et des linguistes, elle pourra faciliter et systématiser l'établissement d'associations multiples — formelles, sémantiques et « morpho-sémantiques » entre les mots, ce qui est un des principaux facteurs dans l'apprentissage du vocabulaire.

e) Parmi tous les secteurs de la lexicologie structurale, c'est sans aucun doute l'étude des « champs lexicaux » qui a obtenu les résultats les plus remarquables. (Il existe actuellement plusieurs courants, assez différents les uns des autres, dans ce domaine : l'école néohumboldtienne de la « Sprachinhaltforschung » ; la lexicologie sociologique de M. Matoré ; l'analyse dite « componentielle » pratiquée par certains linguistes américains qui conçoivent les champs lexicaux, par exemple le système des rapports de parenté, à l'instar des paradigmes grammaticaux, etc. Il faut aussi signaler la tentative récente d'un linguiste anglais, M. John Lyons, qui a repensé la notion du champ en des termes strictement logiques (rapports d'incompatibilité, d'antonymie, de subordination, etc.) et l'a enrichie de certaines techniques empruntées à la théorie de la transformation <sup>(1)</sup>). Il y a, semble-t-il, trois aspects de ces recherches qui pourront exercer une influence salutaire sur l'enseignement :

— Elles mettront fin à certains problèmes mal posés, certains mythes qui ont la vie dure. En insistant sur la nécessité d'étudier les mots dans le cadre des unités plus larges où ils s'intègrent et dont ils tirent leur valeur, elles dissiperont le mirage de certaines prétendues discordances entre vocabulaires : de mots soi-disant intraduisibles, tel que *Schadenfreude*, d'asymétries apparentes comme celle, souvent discutée, entre *esprit* et *Geist*. Si l'on replace de tels termes dans les champs lexicaux auxquels ils ressortissent, on constate en effet qu'il s'agit, non de disparités foncières, mais simplement de structurations différentes du monde non linguistique.

— En comparant les formes que revêt un même champ lexical dans des langues différentes, l'étudiant pourra être initié à ce qu'on a appelé le « principe de relativité linguistique » : le fait que les mêmes expériences y sont souvent analysées, étiquetées, classées et hiérarchisées de manières diverses. Sur ce point la théorie des champs lexicaux rejoint l'hypothèse Sapir-Whorf qui, elle, s'intéresse surtout aux différences entre structures grammaticales. Pour l'étudiant, ce principe de relativité sera à la fois une leçon d'émancipation et une leçon de tolérance.

1. *Structural Semantics. An Analysis of Part of the Vocabulary of Plato*, Publications of the Philological Society XX, Oxford, 1963.

— Mais ces deux théories — celles des champs lexicaux et celle de Sapir-Whorf — vont encore plus loin : elles proclament que le langage n'est pas un instrument passif, mais une *influence active* qui peut, dans une certaine mesure, diriger notre pensée et prédéterminer notre vision du monde. (« We dissect nature », disait Whorf, « along lines laid down by our native languages » <sup>(1)</sup>.) Tout en se gardant de positions extrêmes, on ne saurait surestimer la haute valeur éducatrice de ce principe.

A ces quelques contacts entre lexicologie structurale et enseignement du vocabulaire, on pourrait ajouter bien d'autres, tels que par exemple les calculs de fréquence : on n'a qu'à penser aux répercussions du français élémentaire et du français fondamental dans le domaine pédagogique.

L'enseignement des langues a déjà assimilé avec fruit bien des notions, méthodes et critères élaborés par la linguistique structurale en phonologie, en morphologie et, plus récemment, en syntaxe, grâce à l'avènement de la théorie de la transformation <sup>(2)</sup>. La sémantique et la lexicologie structurales, bien qu'elles soient encore dans leur enfance, sont appelées (elles aussi) à faire une contribution précieuse à l'enseignement qu'elles rendront à la fois plus rationnel et plus vivant, car, parmi tous les compartiments de la langue, c'est le système lexical qui se rattache le plus directement au monde non linguistique où baigne le langage.

L — M. WEXLER

« Structure lexicale ET enseignement du vocabulaire » : je ne suis pas évidemment le seul à avoir trouvé quelque difficulté à me plier à l'acrobatie imposée par le mot « et ». Comment en effet opérer la conjonction ?

Comme point de départ, je prends une phrase de la première page du rapport de M. Coseriu sur la « structuration primaire de l'expérience » et je cherche à l'appliquer à un exemple que nous avons sous les yeux, je veux dire le champ sémantique de « la linguistique appliquée » telle qu'il est structuré par le programme de ce colloque. Ce champ se divise, pour les organisateurs, de façon élégamment exhaustive comme les segments d'une orange. Il est évident que si l'on avait choisi un autre fruit, nous aurions eu un autre colloque, avec des rapports différents et des conclusions différentes. Mais, dira-t-on, il fallait choisir, il faut toujours choisir. J'ajouterais pour ma part que nous

1. *Language, Thought, and Reality. Selected Writings of Benjamin Lee Whorf*, éd. J. B. Carroll; New-York-Londres, 1956, pp. 212. sqq.

2. Voir en dernier lieu M. A. K. HALLIDAY, A. Mc INTOSH et P. STREVEN, *The Linguistic Sciences and Language Teaching*, Londres, 1964.

avons aussi la responsabilité, en tant que linguistes, de faire quelque chose de plus, de prévoir à l'avance (autant que possible) et de baliser les traquenards que nous pouvons juger inhérents à la terminologie, à la catégorisation choisie.

Si seulement ce colloque avait pu choisir comme langue officielle le boulo (?) de M. Benzecri, on aurait vu tout de suite, par exemple, que l'expression « Information sémantique » doit toujours être affecté d'un morphème de futurité (le travail, de l'aveu de tous, étant à faire) et que dans les malheureuses langues indo-européennes elle est exactement synonyme d'« Ignorance sémantique ». On devrait donc baliser : ralentir, mot provisoirement sans signifié.

Autre exemple : « Linguistique quantitative » — terme qu'on dirait créé exprès pour nous faire oublier que la linguistique a surtout besoin de savoir non pas comment faire de l'arithmétique mais sur quoi. Celui qui, se fiant au mot Quantitatif, se croit protégé sur le flanc Qualitatif mourra victime d'un mauvais balisage. Il ne faut pas oublier un instant la solidarité indissoluble des critères de classement et des hypothèses de travail.

Maintenant, les observations que je viens de faire méritent-elles d'être appelées « linguistiques » ? Personnellement, je crois que oui, la linguistique étant privilégiée parmi les sciences en ce qu'elle contient le métalangage des autres et le sien propre.

Nous nous trouvons ici sur un terrain qu'il faut essayer de rejoindre en repartant maintenant de l'autre versant de cette conjonction : « et », le versant pédagogique. Or, pour ma part, j'attache au mot « enseignement » un sens très, peut-être trop élevé, ce qui me permet de nier qu'on ait jamais enseigné à quiconque le vocabulaire d'une langue quelconque, ni qu'on puisse jamais le faire. Nous serons tous d'accord, je pense, qu'un cours magistral sur la structure du vocabulaire n'enseigne pas le vocabulaire; qu'en écrivant un dictionnaire (ou ouvrage de référence quelconque) on ne fait pas de l'enseignement, et qu'en s'abstenant d'écrire ce dictionnaire, cet ouvrage, et en distribuant les éléments dans ses cours, on le fait encore moins. Il est vrai, comme veut M. Coseriu, qu'on peut distinguer des types de français (par exemple) et d'établir parmi ces types des priorités pédagogiques; mais alors nous ne parlons pas d'enseignement du vocabulaire, nous parlons de réforme des programmes et tout ce qui s'ensuit.

Ici, je voudrais attirer votre attention sur le cas de ceux d'entre nous qui sont condamnés, comme moi, à enseigner, à un niveau dit supérieur, une langue autre que leur langue maternelle, c'est-à-dire une langue que par définition ils ne savent pas et ne sauront jamais. Nous nous tirons tant bien que mal de cette situation intolérable en trichant, en laissant

entendre que la langue est faite de syntaxe plus vocabulaire. Nous comptons pour une faute sévère un accord un peu hétérodoxe, nous comptons pour une faute sévère le fait de ne pas savoir traduire le mot « Mizzenmast » et nous passons sous silence les fautes intermédiaires, fautes tout aussi et peut-être plus graves, mais nous ne les reconnaissons pas. Or, il est évident qu'avec les sentence-patterns fondamentaux, plus le vocabulaire fondamental, par exemple du français, on n'arrivera jamais à faire du français — tant qu'on ne fait pas attention aux collo-cations, aux règles de conditionnement et d'exclusion, dont M. Sinclair vient de parler. C'est dans ce sens qu'on peut affirmer non seulement que l'enseignement du vocabulaire n'existe pas, mais que le vocabulaire n'existe pas non plus, en tant que collection de vocables.

Pour ceux qui sont appelés à enseigner leur propre langue, c'est peut-être différent. Peut-être. Ils ont du moins la chance d'opérer dans la seule science de classification où les étudiants n'ont pas à passer trois ans à réunir quelques spécimens. Leurs étudiants peuvent aborder tout de suite des problèmes pratiques dans l'art de classer, ils peuvent être amenés à découvrir des structures, et des structures en train de se restructurer, car ce n'est qu'ainsi qu'on découvre des structures.

J'arrive à la conclusion que mes étudiants apprendraient le vocabulaire du français en voyant d'abord, sur l'exemple de leur langue maternelle, ce que c'est qu'une organisation, une classification à la fois nécessaire et provisoire. Cette situation, où le professeur doit commencer par insister sur sa propre ignorance, égale en principe à celle des étudiants, est la situation pédagogique idéale. Nous partons sur un pied d'égalité, à la collecte d'exemples; nous nous considérons comme faisant partie de l'équipe mondiale des auteurs d'ouvrages de référence, qu'il s'agit de laisser un peu moins lacunaires que nous ne les avons trouvés; et quand le moment arrive de chercher un classement ou un reclassement de nos matériaux hétéroclites (mais authentiques), le résultat vaudra ce qu'il vaudra, mais de toute façon nous saurions pressentir ensemble ce que c'est qu'un acte linguistique authentique, un acte à la fois et indistinctement linguistique et pédagogique.

*Conclusion.* — Bref, en choisissant d'interroger le linguiste sur ce qu'il faut entendre par « structure du vocabulaire » a-t-on réellement eu l'intention de limiter sa curiosité à une petite partie du domaine mal défini mais certainement hétéroclite de l'organisation lexicale? Il est vrai que dans ce contexte plus large la linguistique n'est au fond qu'une attitude de l'esprit, qui n'est d'ailleurs pas partagé par tous les linguistes.

## SESSION II.1

### Structure lexicale et enseignement du vocabulaire

#### I — RAPPORT DE M. COSERIU

##### A — PRÉLIMINAIRES

1. On se limitera dans ce rapport à une exposition systématique des problèmes concernant la structure lexicale. Nous renonçons donc à donner un aperçu des différentes théories et méthodes d'analyse se rapportant, d'une façon ou d'une autre, à la « structure » du lexique. Du reste, ces théories et méthodes correspondent souvent à des orientations trop hétérogènes pour qu'on puisse essayer de les réduire à un dénominateur commun. Pour la bibliographie, qui commence à devenir vaste, nous renvoyons aux deux volumes bien connus de M. S. Ullmann (*The Principles of Semantics*, 2, Glasgow-Oxford 1957, et *Semantics*, Oxford 1962) et, à A. A. Ufimceva (*Opyt izucenija leksiki kak sistemy*, Moscou 1962). Une caractérisation très succincte mais, à notre avis, parfaitement pertinente de quelques méthodes d'analyse lexicale a été esquissée récemment par M. B. Pottier (*Vers une sémantique moderne*, TLL 2, 1, Strasbourg 1964, pp. 110-112); cf. aussi l'exposé plus ample de Ju. D. Apresjan, *Sovremennye metody izucenija znaceniij i nekotorye problemy strukturnoj lingvistiki*, « Problemy strukturnoj lingvistiki 1963 », Moscou 1963, pp. 102-150. A ces deux panoramas il faut ajouter la théorie des champs de MM. J. Trier et L. Weisgerber, plus exactement, toute la théorie du contenu développée par les savants, surtout allemands, groupés autour de M. L. Weisgerber, qui, jusqu'à présent, nous semble la plus importante théorie linguistique des signifiés lexicaux et qui, sans être proprement structurale, est riche en suggestions précieuses pour toute analyse structurale du lexique (voir, par ex., L. Weisgerber, *Die vier Stufen in der Erforschung der Sprachen*, Düsseldorf 1963, et le chapitre de M. H. Gipper, « Der Inhalt des Wortes und die Gliederung des Wortschatzes »,